



# FONDS D'INTÉGRATION AFRICAIN

*Un fond continental, spécial pour la mise en œuvre du programme d'intégration minimale de la Commission de l'Union Africaine*

## ETUDE DE FAISABILITE RAPPORT FINAL

Préparé par:  
OumarSeck  
Wilfred THARIKI

Décembre, 2013



Ce projet a bénéficié de l'assistance technique et de l'assistance financière du PNUD

## TABLE DES MATIÈRES

Désaveu

Liste des acronymes et des abréviations

1.0 RÉSUMÉ GÉNÉRAL

INTRODUCTION: JUSTIFICATION, BÉNÉFICIAIRES ET LIVRABLES DE PROJET

2.1. L'agenda d'intégration régionale

2.2. Genèse et justification de projet

2.3. Portée et livrables de l'étude

2.4. Bénéficiaires de l'étude

3.0 Approche Méthodologique

4.0 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

4.1 Introduction

4.2 Aperçu socio-économique régional

4.2.1 Démographie

4.2.2 Cadre Politique et institutionnel: L'agenda d'intégration régionale

4.2.3 Contexte et perspective sociopolitique

4.3. Perspectives économiques

4.3.1. Croissance économique

4.3.2 Investissement direct étranger

4.3.3 Revue des secteurs clés économiques de l'Afrique

4.3.4 Risques

4.3.5 Recommandations de politique générale

4.4 Climat d'investissement régional et environnement habilitant les affaires

4.5. Le potentiel d'intégration régionale dans l'amélioration du profil politique et socio-économique de l'Afrique

5.0 LES TENDANCES DU COMMERCE EN AFRIQUE

5.1. Le commerce international de l'Afrique

5.2. Le commerce intra-Africain

6.0. PMI réactualisé & les programmes et projets d'intégrations régionales prioritaires ciblées par L' AIF

6.1. Le PMI tel que planifié Initialement

6.2. Réactualisation du PMI et identification des projets d'intégration régionale prioritaires

6.3. Progrès dans l'Agenda d'intégration régionale

6.4. Libre circulation de personnes

6.5. Convergence macroéconomique

6.6. Promotion d'investissement et politiques de concurrence

6.7. Développement de commerce et du commerce intra-Africain

6.7.1. Tendances du commerce externe à l'Afrique

6.7.2. Aborder la mauvaise performance du commerce régional Africain

6.8. Énergie et Infrastructure

6.8.1. Déficit Massif de l'infrastructure de L'Afrique

6.8.2. Programme de développement de l'infrastructure en Afrique (PIDA)

6.9. Agriculture et développement rural

6.9.1. Potentiel latent de l'Agriculture de l'Afrique

6.9.2. Initiatives aux niveaux des CER

6.9.3. Programme d'action compréhensif pour l'agriculture de l'Afrique(PDDAA)

6.10. Le développement industriel accéléré de l'Afrique

6.11. Affaires sociales

6.12. La paix, sécurité et les affaires politiques

6.13. Charte de l'Afrique sur les statistiques et la stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique

6.14. Programme de renforcement de capacité de la CUA, des CER et des États membres

6.14.1. Renforcement de capacité dans le DSP avancé et la planification et la mise en œuvre de projet d'intégration régionale

6.14.2. Renforcement de capacité en mobilisation de ressources financières

6.14.3. Concentration d'intégration régionale et développement d'un ministère modèle chargé de l'intégration régionale

6.14.4. Renforcement de capacité pour le ministère de la justice et des affaires constitutionnelles

- 6.15. Partage des meilleures pratiques dans la gestion du processus d'intégration régionale
- 6.16. Le Plan stratégique de l'Union Africaine 2014-17
- 6.17. Typologie du PMI et des activités prioritaires du programme /du projet d'intégration régionale
- 7.0 LE FONDS D'INTÉGRATION AFRICAINE
- 7.1 Le besoin d'un véhicule de financement dédié pour le PMI, les programmes et les projets prioritaires d'intégration régionale
- 7.1.1. Lente progression de la mise en œuvre du Traité d'Abuja
- 7.1.2. Justification économique
- 7.1.3. Raison fondamentale financière et l'atténuation des risques
- 7.1.4. Coordination amplifiée entre les parties prenantes d'intégration régionale
- 7.1.5. Acquisition de ressource
- 7.1.6. Visibilité des programmes d'intégration régionale
- 7.1.7. Avantages du Fonds d'Intégration Africain
- 7.2 Options alternatives de financement pour le PMI
- 7.3 Fonds En Fiducie Multi-Donateur (MDTF) en tant que véhicule de financement préféré

## 8.0 STRUCTURE, GESTION ET FONCTIONNEMENT DU FONDS

- 8.1. Sélection d'exemples de fonds spéciale d'affectation liés à l'intégration régionale
- 8.1.1. Fonds structurels Européens
- 8.1.2. Fonds de développement ASEAN
- 8.1.3. Fonds fiduciaires sélectionnés liés à l'intégration régionale Africaine
- 8.2. Conception et éléments structurantes critiques pour le FIA
- 8.3. Le Structuration du Fonds d'Intégration Africaine
- 8.3.1. Structuration juridique du FIA - création, adhésion et hébergement
- 8.3.2. Fenêtre d'assistance technique du FIA - Type de fond
- 8.3.3. Mission, Buts et modalités de financement du FIA
- 8.4. Taille du Fonds
- 8.5. Opérations et gestion du Fond
- 8.5.1. Hébergement et administration du Fond
- 8.5.2. Préservation du capital et liquidité
- 8.5.3. Procédures d'accès au Fond
- 8.5.4. Procédure d'approbation et les critères d'admissibilité de projets
- 8.5.5. Canaux de Déboursement
- 8.5.6. Suivi et évaluation
- 8.6. Gouvernance du Fond spéciale d'affectation
- 8.7. Relation à d'autres Fonds connexes

## 9.0 STRATÉGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCE

- 9.1. Contexte de la stratégie de mobilisation de ressource pour le FIA
- 9.1.1. Défis rencontrés par la CUA et les CER
- 9.1.2. La mobilisation de ressource soutenant les initiatives d'intégration régionale
- 9.1.3. Intérêt International accru pour le continent Africain
- 9.2. Principes et outils de mobilisation de ressources
- 9.2.1. Le FIA en tant que catalyseur, partenaire en synergie et véhicule de Financement relayeur
- 9.2.2. Conformation aux règles et normes des Donateurs
- 9.2.3. Canaux de mobilisation de ressource
- 9.2.4. Options et opportunités de mobilisation des ressources du FIA
- 9.3. La mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de ressource du FIA
- 9.3.1. Stratégie de mobilisation de ressources des donateurs traditionnels
- 9.3.2. Stratégie de mobilisation de ressources de donateurs émergents
- 9.3.3. Mobilisation de ressources Internes à travers la contribution améliorée et rationalisée des États membres
- 9.3.4. Mobilisation de ressources commerciales
- 9.3.5. Mobilisation de ressources du secteur privé
- 9.3.6. Mobilisation de ressources philanthropiques

## 10.0 PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET D'INAUGURATION

- 10.1 Approche à l'Opérationnalisation du Fond
- 10.2 Horaire de Mise en œuvre

## 11.0 FACTEURS CRITIQUES DE RÉUSSITES ET DERISQUES

### 11.1. Facteurs Clés de Réussite

### 11.2. Risques et Atténuation des Risques

#### TABLEAUX:

Table 1: Les activités et les résultats attendus du projet

Table 2: Les indicateurs sociaux sélectionnés - Afrique

Table 3: Indicateurs macroéconomique, sociale et de la facilité de déroulement des affaires par sous-région - Afrique

Table 4: Valeur commerciale au sein des groupes - parts du commerce de l'Afrique

Table 5: Étapes de la mise en œuvre du Traité d'Abuja

Table 6: Performance dans la couverture d'infrastructure - Afrique

Table 7: Sources de financement du budget de programme de l'UA et ses organes

Table 8: Sources de financement du budget global (Programmes +opérations) de l'UA et ses organes

Table 9: Options d'hébergement du FIA

Table 10: Critères d'Admissibilité du Projet

#### CHIFFRE:

Figure 1: 5 ans taux de croissance moyen du PIB par région (Afrique vs d'autres régions)

Figure 2: Evolution du commerce en Afrique de 1999 à 2009

Figure 3: Evolution du commerce externe à l'Afrique

Figure 4: Cadre de la gouvernance et de la gestion du FIA

Figure 5: Stratégie de mobilisation de ressource du FIA

Figure 6: Déploiement et calendrier d'exécution du projet

#### BOÎTES:

BOÎTE 1: Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

BOÎTE 2: Politique clé / Agenda stratégique & étapes pour la réalisation de la C-ZLE

BOÎTE 3: Affaires Politiques: Architecture de gouvernance de l'Afrique (AGA)

BOÎTE 4: Agenda de la Paix et Sécurité de la CUA

BOÎTE 5: Résumé donateurs CSF / Mobilisation de fonds concessionnels

BOÎTE 6: Résumé CSF, mobilisation de ressources du BRIC

BOÎTE 7: Résumé CSF, mobilisation de financement de PPP pour les projets d'infrastructure

#### ANNEXES

Annexe 1: Glossaire sélectionné connexe aux Fonds Fiduciaires

Annexe 2: Les Partenaires au Développement

Annexe 3: Liste des fonds souverains sélectionnés (2011)

Annexe 4: La Liste des organisations philanthropiques les plus riches (2012)

Annexe 5: Programmes Prioritaires d'intégration régionale de l'UA

Annexe 6: Calibrage du Fond

Annexe 7: Possibilités de mobilisation des ressources pour la fenêtre commerciale du FIA

Annexe 8: Mécanismes de mobilisation de ressources innovants

Annexe 9: Fonds fiduciaires couvrant l'Afrique gérés par la Banque mondiale et la BAD

Annexe 10: Règlements et règles d'un partenariat de Fond

Annexe 11: Les échantillons du Fond en fiducie, les cadres de cofinancement et les accords d'administration du fonds

Annexe 12: Catégories d'activités de projet du PMI et projets prioritaires de RI soutenus par le FIA

Annexe 13: Programme et cadre de formulation des projets

Annexe 14: Questionnaire

Annexe 15: Liste des institutions et personnes rencontrées lors de la mission en terrain

Annexe 16: Termes de référence

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### Désaveu

Les opinions exprimées ici ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion officielle du PNUD, ni de ceux de la Commission de l'Union africaine.

## Liste des acronymes et des abréviations

ACP	Pays d'Afrique, Des Caraïbes et du Pacifique
ACGM	Mécanisme De Garantie De Crédit Africain
AEC	Communauté Économique Africaine
AFC	Société Financière Africaine (Nigeria)
AfDB	Banque De Développement Africaine
AFP	Partenariat De Financement Africain
AFREXIM	Banque D'Export-Import Africaine
AFRICA50 Fund	Fonds D'Infrastructure Planifié De BAD
AGA	Architecture De Gouvernance Africaine
AGOA	Loi Sur Les Possibilités Et Le Croissance Africaine
AIB	Banque D'investissement Africaine
AIDA	Développement Industriel Accéléré Africain
AIDF	Fonds Africain De Développement D'infrastructure
AMU	Union D'Arabe Maghreb
AMV	Vision Minière Pour L'Afrique
APCI	Initiative De Capacité Productive Africaine
APSA	Architecture De Paix Et De Sécurité Africaine
ASEAN	Association De Nations Asiatiques du Sud-Est
ASTII	Indicateur Africain De La Technologie De La Science Et De L'innovation
ATI	Agence D'Assurance Commerciale Africaine
ATII	Initiative Africaine De La Technologie Et De L'innovation
AU	Union Africaine
AUC	Commission De L'Union Africaine
BEE	Environnement Propice Aux Affaires
BNDES	Banco Nacional de Des envolvimen to Econômico e Social (Banque de développement du Brésil)
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CAADP	Le Programme De Développement D'agriculture De l'Afrique Compréhensif
3ADI	Initiative Africaine De Développement D'agriculture, D'agrobusinessEt D'agro-industries
CADF	Fonds De Chine-Afrique De Développement
BCEAO (in French)	Banque Centrale Des États De L'Afrique De L'Ouest
BEAC (in French)	Banque Centrale Des États De L'Afrique Centrale
CCI	Chambre De Commerce Et D'Industrie
CCIA	Chambre De Commerce, D'industrie Et D'agriculture
CEMAC	Commission Economique Et Monétaire De L'Afrique Centrale
CDC	Société de développement du Commonwealth
CDE	Centre pour le développement de l'entreprise
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
C-FTA	Zone Continental de libre-échange
CIGL	Conférence Inter-Gouvernementale des Pays des Grands Lacs
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe

CPA	Plan d'action consolidé des sciences et de la technologie de l'Afrique
CSO	Organisation de la société civile
DAC	Comité d'assistance au développement
DBC	Banque de développement de Chine
DBR	Rapport Doing Business
DBSA	Banque de développement d'Afrique du Sud
DEG	Deutsche Investitions und Entwicklungsgesellschaft(Germany)
DevCo	Bureau du développement et de la coopération de la Commission européenne
DFC	Comité de coopération pour le financement du développement
DFI	Institution financière de développement
DfID	Département pour le développement international (Royaume-Uni)
DP	Partenaire de développement
EABC	Conseil des entreprises l'Afrique orientale
ECCAS (CEEAC in French)	Communauté économique des États d'Afrique centrale
ECOWAS	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
EACDF	Fonds de développement communautaire de l'Afrique orientale
EAPP	Piscine de l'énergie de l'Afrique de l'Est
EBRD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
EC	Commission européenne
EDF	Fonds européen de développement
EIB	Banque européenne d'investissement
EGL	Energie des Grands Lacs
EPA	Accord de partenariat économique
EPYW	Pacte de l'emploi pour les jeunes et les femmes
ESA-IO	Afrique orientale et australe - Océan Indien
EU	Union européenne
FTA	Zone de libre-échange
GCC	Conseil de coopération du Golfe
GIZ	<u>Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</u>
HLPASF	Panel de haut niveau sur financement les sources alternatives de l'UA
ICF	Institution du climat des investissements
IFC	Société financière internationale
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
IOC	Commission de l'Océan Indien
IPA	Agence de promotion des investissements
IRCC	Comité de coordination inter-régional
IsDB	Banque islamique de développement
LVBC	Commission du bassin du Lac Victoria
LVFO	Organisation de pêches du lac Victoria
MDTF	Fonds fiduciaire multi-donateur
MIP	Programme d'intégration minimal (de la Commission de l'Union africaine)

MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
MRU	Union du fleuve Mano
MTN	Billets à moyen terme
M&E	Suivi et évaluation
MS	État membre
NBI	Initiative du Bassin du Nil
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NHSGOC	Comité d'Orientation pour les Chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD
NPCA	Agence de Planification et de coordination du NEPAD
NTB	Barrières non tarifaires
ODA	Assistance officielle au développement
OGM	Pétrole, gaz et exploitation minière
OSBP	Poste frontière universel
PIDA	Programme de développement d'infrastructure en Afrique (du NEPAD)
PPP	Partenariat public-privé
PS	Secteur privé
PTA	Zone d'échanges préférentiels
PTA Bank	Banque de développement d'Afrique australe (Banque de Zone d'échanges préférentiels)
RADS	Stratégie de développement de l'Afrique axé sur les ressources
REC	Communauté économique régional
RI	Intégration régionale
RO	Organisation Régionale
SACU	Union Douanière De L'Afrique Australe
SADC	Communauté De Développement De L'Afrique Australe
SME	Petites et Moyennes Entreprises
TB	Barrières Tarifaires
TBT	Obstacles Techniques Au Commerce
TF	Fonds Fiduciaire
TMEA	Marque de commerce de l'Afrique de l'Est
TEAM 9	Approche techno-économique pour le Mouvement de l'Afrique et l'Inde
ToR	Termes De Référence
SWARIP	Support De Programme D'intégration Régional De L'Afrique De L'Ouest (CEDEAO La BAD)
UAE	Émirats Arabes Unis
UNCTAD	Conférence De Commerce Et De Développement Des Nations Unies
UNDP	Programme De Développement Des Nations Unies
USAID	Agence Américaine Pour Développement International
WAEMU (UEMOA in French)	Union Économique Et Monétaire Ouest-Africaine
WB	Banque Mondiale
WBG	Groupe De la Banque Mondiale
WTO	Organisation Mondiale Du Commerce

Les avis exprimés ci-contre ne peuvent en aucun cas être considérés comme reflétant l'avis officiel du PNUD, ni de celui de la Commission de l'Union Africaine.

## 1.0 RÉSUMÉ GÉNÉRAL

### Introduction

Cette étude de faisabilité sur la création d'un fond d'intégration Africain (AIF) a été préparée pour la Commission de l'Union Africaine (CUA), sous l'assistance technique et financière du PNUD et le rôle de supervision du Département des Affaires Économiques de la CUA.

Le FIA est censé aider le financement du "Programme d'intégration minimal" (PMI) adopté pendant la quatrième Conférence de Ministres Africains chargé d'Intégration (COMAI IV) du 7 au 8 Mai 2009 à Yaoundé au Cameroun. La genèse pour l'établissement proposé du FIA, l'un parmi maintes véhicules déployés par la CUA, était une réponse au bas niveau de flux des fonds afin de soutenir le processus d'intégration vers l'accomplissement des objectifs du Traité d'Abuja ; ainsi que la réalisation du PMI, qui est le minimum nécessaire pour accélérer le processus d'intégration.

Le FIA sera une compétence financière ayant deux fenêtres: une fenêtre d'aide technique et de subvention et une fenêtre commerciale. La fenêtre **d'aide technique et de subvention** offrira la subvention, l'aide technique, les services de conseils et le support institutionnel. Tandis que la **fenêtre commerciale** entraînerait un fond d'investissement commercial et de financement, la prestation de garanties de prêt partiels et les subventions correspondants qui permettraient de profiter des ressources supplémentaires provenant d'institutions financières domestiques, régionales et internationales. Il serait ainsi intéressant de souligner que la fenêtre commerciale du fonds est attendue à contribuer au réapprovisionnement du FIA.

La possibilité de structurer les "**Fonds fiduciaire d'enfant**" ou les fonds thématiques, gérés par l'établissement hôte ou directement par les parties prenantes comme la CUA ou les CER, sera laissée à l'appréciation de la CUA, le comité de pilotage du FIA et les principaux partenaires de développement.

L'étude de faisabilité prend connaissance des évolutions significatives dans le processus d'intégration régionale, des ambitions de l'Union Africaine et des communautés économiques régionales (CER) depuis l'articulation, en 2009, du PMI que le FIA est censé soutenir. Tout d'abord, l'Union Africaine a exprimé des ambitions rehaussées pour son programme d'intégration régionale et a lancé des initiatives continentales majeurs (C-ZLE, la BIAT, CAADP/3ADI, PIDA, l'AIDA / RADS / ACPI / ATII, RADS / AMV, AGA, l'APSA, et EPYW). Deuxièmement, quoique l'allure d'intégration régionale ait été relativement lente en général au niveau des CER, dans de nombreux domaines thématiques d'intégration régionale à un certain

degré des projets ont été réalisés (libre circulation de personnes, Union Douanière, BTs, BNTs, couloirs de transport, infrastructures régionales, etc.). Et certaines CER ont pris des mesures hardies pour accélérer le processus d'intégration, à savoir, avec l'arrivée de ZLE Tripartite de COMESA-SADC-CAE annoncée par les trois CER en 2008. Ainsi, le FIA et le concept du PMI ont été remis en perspectives pour tenir compte de ces développements majeurs dans l'agenda d'intégration régionale Africain. Autrement dit, le FIA soutiendra des programmes/projets d'intégration régionaux prioritaires de même que les programmes et les projets du PMI réactualisés de ceux qui avancent lentement dans le processus d'intégration régionale du continent.

L'étude/le rapport couvre le suivant: (a) Revue sociopolitique et économique Africain; (b) Revue de progrès sur l'agenda d'intégration régionale Africain; (c) Revue de programmes, projets et activités d'intégration régionales prioritaires, et le PMI Réactualisé cible du FIA; (d) Le besoin du projet du FIA; (e) Structuration du Fond d'intégration Africain; (f) Définition de la Mission, des objectifs, mécanisme de soutien et des projets/des activités à être financés par le FIA; (g) Articulation de procédures opérationnelles et structures de gestion du FIA; (h) Définition de cadre de gouvernance du FIA; (i) Calibrage du FIA et définition de ses coûts de gestion et d'opérations; (j) Définition d'une stratégie de mobilisation de ressources avec l'identification de sources potentielles de financement; (k) Suggestion d'un plan d'inauguration et de mise en œuvre pour le FIA, et (l) Identification des facteurs de succès critiques, de risques et atténuation de risques pour le projet.

Les bénéficiaires de cette étude de faisabilité sont la Commission de l'Union Africaine (CUA), des Communautés économiques régionales (CER) et des États membres (EM) de l'Union Africaine.

## **HISTORIQUE**

Malgré les nombreuses résolutions faites par les dirigeants Africains, le processus d'intégration Africain a été marqué par un lent progrès dû aux différences dans l'engagement politique vis-à-vis l'agenda d'intégration, de l'efficacité limitée des organismes continentaux, régionaux et nationaux s'occupant de l'intégration régionale et la capacité d'expertise et financière limitée pour mettre en œuvre les décisions à l'arrivée.

Ces dernières années, le continent a éprouvé une performance de croissance améliorée, mais fait toujours face aux sérieux défis du seuil de pauvreté, de diversification économique et de compétitivité internationale. De nombreuses études indiquent que, si des pays Africains augmentaient leur part dans le commerce mondial par seulement 1 pour cent, ceci

représenterait un revenu annuel supplémentaire de plus de 200 milliards de dollars, faisant environ cinq fois plus que le montant reçu par le continent comme aide au développement officielle (ODA). Or, malgré un tel retour économique potentiellement massif de commerce international et régional en Afrique, le commerce intra-africain reste relativement faible (à peu près 11-12% du commerce Africain mondial) en raison des nombreuses barrières non tarifaires (BNT), des services pauvres facilitant le commerce et une infrastructure de soutien limitée, y compris le transport et la logistique, et des institutions et services financiers.

### **Justification pour un Véhicule de Financement Dédié pour le PMI et les Projets d'Intégration Régionaux Prioritaires**

#### ***Progrès lent dans la mise en œuvre du Traité d'Abuja***

Un sommet de dirigeants de l'UA en Janvier 2012 a approuvé un nouveau plan d'action afin de stimuler le commerce entre les pays du continent parmi d'autres, sur la base des liens proches en construction parmi le COMESA, la CAE et la SADC. Le sommet a noté le progrès lent de la mise en œuvre du Traité d'Abuja et a fait de 2017 une cible pour établir une Zone de Libre-échange continentale (C-FTA /Z-LÉC) afin de rassembler les économies fragmentées et petites de l'Afrique dans un marché unique. En outre, la crise économique mondiale a augmenté la pression sur l'Afrique pour accélérer son intégration afin d'augmenter sa capacité de faire face à de nouveaux défis et la C-ALE proposée stimulerait significativement cet effort.

Cependant, le progrès vers la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja reste lent étant donné les défis de développement régionaux dominants et les pressions exercées par l'environnement international sur les pays Africains.

D'où, précipitant le processus d'intégration régional et accélérant la mise en œuvre du Traité d'Abuja (C-ZLE qui mènerait à la CEA) par les véhicules de financement dédiés qui soutiendront des projets d'intégration régionaux prioritaires, entre autres est d'une importance vitale pour l'avenir de beaucoup de pays Africains et pour le continent dans l'ensemble.

#### ***Justification économique***

Il est largement documenté que le commerce intra-africain à bas niveau est une occasion manquée de croissance et de développement pour les pays Africains. Plusieurs études indiquent que si des pays Africains augmentaient leur part du commerce mondial par seulement 1 pour cent, ceci se traduirait par un **revenu annuel supplémentaire de plus de 200**

**milliards** de dollars, qui est approximativement plus de cinq fois le montant que le continent reçoit en aide de développement officielle. Cette source stable de revenu aiderait à soutenir la transformation d'économies africaines leur permettant de rivaliser globalement et effectivement traiter la pauvreté paralysante. De plus, le commerce intra-Africain a le potentiel de réduire la vulnérabilité aux chocs mondiaux, de contribuer à la diversification économique, d'améliorer la compétitivité d'exportation et de créer de l'emploi.

Les petites économies africaines font aussi face à une concurrence rude dans les marchés internationaux, leurs industries ne bénéficient pas d'économies d'échelle et ils ont moins de pouvoir de négociation au sein des forums internationaux, notamment à l'Organisation Mondiale du Commerce dans les négociations d'accords de partenariat économique.

### ***Justification Financière et Justification d'atténuation de risque***

Le groupe de haut niveau mené par Obasanjo, sur les sources de financement alternatives de l'Union Africaine (HLPASF) a révélé que le système actuel de financement de l'UA est non-durable. De plus, la plupart des CER font face à des défis lors de la mobilisation des ressources, nécessaire au soutien des activités de leur programme.

La mise en place du FIA rapportera les avantages suivants:

- **Permettant d'autres activités de mobilisation de ressources:** le FIA et son impact sur le processus d'intégration régional font d'autres initiatives de mobilisation de ressources, rendant le processus d'intégration régional plus attrayant. En effet, le succès de la mobilisation alternative de ressources (contribution d'Etats membres, financement commerciale/structurée/de PPP) dépend en grande partie de la preuve de progrès sur l'agenda d'intégration régionale et en particulier le PMI.
- **Soutient pour d'autres efforts de mobilisation de ressources:** le FIA va soutenir les efforts de mobilisation de ressources des CER et même de la CUA. Particulièrement, lorsqu'il sera pertinent il aidera dans la structuration, la mobilisation et le support de fonds thématique, ainsi que dans le renforcement des capacités et des efforts de financement liés au développement de projets de l'Agence du NEPAD.
- **Relai de Financement :** le FIA servira en tant que relai de financement pour des activités, des projets et des programmes d'intégration régionaux prioritaires, pour lesquels la mobilisation de ressources financières est retardée ou prend du temps à se matérialiser.
- **Financement synergétique et complémentaire:** le FIA sera complémentaire à tous les autres fonds disponibles ou aux processus de mobilisation de ressources (par exemple,

fonds thématiques existants, NEPAD IPPF, fonds des CER, etc.) avec lesquels il cherchera la synergie. En outre, les véhicules de mobilisation de ressources alternatifs planifiés (Impôts supplémentaires sur revenus d'États membres, AIDF&ACGM de l'Agence du NEPAD, fonds Africa50 de la BAD) prendront 36 à 60 mois pour se matérialiser en raison des fortes implications politiques et/ou la complexité technique, légale et financière des véhicules considérés. Cependant, avec une direction adéquate, des ressources de développement travailleuses et suffisantes, le FIA qui est d'une échelle relativement petite, pourrait être mis en œuvre entre 18 et 24 mois.

### **Fonds de Fiducie multi-donateur en tant que le véhicule de financement le plus approprié**

Parmi les solutions traditionnelles de l'AOD et les nombreuses variantes de fonds fiduciaires disponibles, un fond de fiducie de multi-donateur (MDTF) d'une installation en forme de parasol à multidestinataire pour mobiliser et déployer des ressources de fonds de fiducie regroupés, semble être le plus approprié grâce à ses multiples avantages pour la CUA et les CER inscrites ci-dessous:

- **Propriété:** aidant à stimuler la propriété des programmes et des projets par la CUA et les CER. Permettant aussi à la CUA et aux CER, de financer leurs besoins prioritaires (Contre des situations où les donateurs appliquent l'accent sur leurs propres priorités).
- **Abordant des choix méticuleux:** permettant d'assurer que les donateurs ne choisissent pas leurs projets favoris, en ne s'occupant que de projets critiqués et délaissés alors que les processus d'intégration régionale ne soient financés.
- **Mobilisation de ressources:** un Fond de fiducie de multi-donateur encourage une gamme de donateurs multilatéraux, bilatéraux et des acteurs de secteur privé pour engager des ressources.
- **Coûts de transaction:** ayant le potentiel de couper les coûts de transaction et les fardeaux administratifs de la CUA et des CER.
- **Réforme:** l'articulation de stratégies et des plans d'actions de donateurs coordonnés aura un effet positif sur la capacité de la CUA, des CER et des États membres à entreprendre les réformes et les projets prioritaires prévues.
- **Coordination de donateurs et dialogue de politique des Donateurs-AUC/REC:** Facilitant la coordination et l'harmonisation de donateurs en fournissant une plateforme de dialogue politique entre les donateurs, la CUA, et les CER.

## Mission, Buts et Modalités de financement du Fonds

**Mission:** la mission du fonds est d'aider l'accélération du processus d'intégration régional entre autres, par le financement de programmes et de projets d'intégration régionaux prioritaires et le "Programme d'Intégration Minimal réactualisé"(PMI) de la Commission de l'Union Africaine pour les retardataires. Dans le processus, le FIA complétera les véhicules réguliers de la CUA et des CER aussi bien que les véhicules financiers multilatéraux et régionaux existants qui soutiennent le processus d'intégration régional.

**Buts et objectifs:** par l'opérationnalisation du FIA, le fond poursuivra des buts et objectifs qui permettront de réaliser chacune des six étapes du Traité d'Abuja dans les délais fixés et contiendront aussi le flux des efforts dissipés, divergents, non coordonnés et incohérents déployés à cet effet.

### Mécanismes de soutien du FIA

Les mécanismes de soutien du FIA prendront les formes suivantes:

- **Soutien de subvention:** le transfert de fonds aux corps régionaux qualifiés respectant des critères d'éligibilité rigoureux pour la mise en œuvre d'un projet spécifique livrables selon les calendriers d'exécution convenu.
- **Soutien d'assistance technique:** assistance technique traditionnelle dans les domaines tels que: (a) considération du besoin de réformes et mise en œuvre et évaluation des réformes; (b) formulation du suivi et évaluation de politique, stratégie et programme; (c) capture et dissémination de connaissance; (d) conception de base de données statistique, enquêtes statistiques et capture et dissémination d'information statistique.
- **Soutien de services de conseils:** Deux catégories d'activités seront visées pour le soutien de services de conseils, qui sont: (a) soutien de pré-investissement sous forme de développement de projet, certitude du projet et soutien d'empressement de projet d'investissement, soutien de financement de campagne de mobilisation pour projet négociable en banque /de PPP déjà finalisé (préparation de note d'investissement, soutien en tournée de l'exposition, mission d'investisseurs); et (b) soutien d'activités de mobilisation de ressources pour la CUA, les CER et les organes régionaux.
- **Soutien institutionnel:** le soutien institutionnel sera uniquement offert à la CUA, CER et aux organes régionaux des CER dans les domaines d'intégration régionaux prioritaires.

Les activités visées pour le soutien comprennent: (a) La conception, l'amélioration du système de gestion, d'organisation, de planification, de gouvernance et d'architecture; (b) des projets, des événements spécifiques qui avancent considérablement l'agenda d'intégration régional (une demande de support d'un organe régional sera validée d'abord par la CER concernée avant qu'elle ne soit évaluée par le FIA) et (c) Tour d'étude et facilitation d'apprentissage dans des institutions, des projets de pratique meilleures.

### Canaux de Dépense du FIA

Le FIA va considérer une variété de modalités de dépense comme des appels de propositions, et subventions directes et d'offres, qui seront avec choisies souplesse selon les buts du fond communs, les activités prévues et les groupes d'acteurs ciblés.

Le FIA fera **la dépense directe à la CUA ou aux CER** pour de projets continentaux ou initiatives régionales ou transfrontalières, et aux **Etats membres** pour les projets nationaux qui auront un impact sur l'intégration régionale. Il fera la dépense aux États membres par la CER suite auquel les CER prendront le caractère apparenté d'une Agence de Développement Régionale (RDA) servant d'interlocuteur entre le corps central de financement et les États membres, étant ainsi responsable de dépenses, de suivi et d'évaluation, et faisant un rapport au corps de financement central.

### Taille du Fonds

**L'exigence totale minimale de financement pour la fenêtre de subvention et d'Aide Technique du FIA** (dont l'horizon de planification initial correspond à celui du plan stratégique 2014-17 de la Commission de l'Union Africaine; la fin duquel correspond à l'échéance pour l'établissement de la C-ZLE) s'élève à 350 millions de dollars réparties comme suit:

Mise en œuvre de Plan d'Action du PMI:

US\$ 111

Soutien de coordination et de mise œuvre de la C-ZLE:

US\$ 30

Mise en œuvre de Plan d'Action du BIAT:

US\$90

Définition du plan d'action et mise en œuvre de AIDA, 3ADI, AMV /RADS, ATII, APCI:

US\$ 62

Pacte d'emploi pour des jeunes et des femmes (EPYW) et participation de CSO et de SP:

US\$ 30

Mettre à même des programmes de renforcement de capacités en soutien du PMI et du processus d'IR:

US\$ 20

Mise en place et coût d'opérations du FIA:

US\$ 5

S& E et rapport du FIA:

US\$ 2

### **Canaux et opportunités de mobilisation de ressources**

Pour la campagne de mobilisation de ressources du FIA, la CUA exercera une combinaison des canaux suivantes:

- Diplomatique
- Politique
- Coopération de développement
- Investissement social d'Entreprise
- Finance commerciale et marché financier

Il existe six sources potentielles pour la mobilisation de ressources du FIA avec de différents niveaux de probabilité de succès, divers pré-requis de succès, des types de conditionnalités ou de critères d'éligibilité variées et des instruments d'acquisition de différentes ressources. Ils comprennent:

- Mobilisation de ressource de donateurs traditionnels, y compris la mobilisation de ressource à travers les fonds globaux établis
- Mobilisation de ressource de donateurs émergents
- Mobilisation de ressource à travers les contributions accrues et rationalisées
- d'Etats membres
- Mobilisation de ressource du marché financier/commercial
- Mobilisation de ressource du secteur privé
- Mobilisation de ressource philanthropique

### **Hébergement et gouvernance du FIA**

On hébergera le fond au sein d'une institution crédible soumise à l'accord réciproque avec la CUA, ainsi que l'institution potentiellement hôte, respectant des critères d'éligibilité pertinents sous forme de validation de test type UE tel que l'évaluation à quatre piliers. Autrement dit, la CUA devrait obtenir la preuve de l'existence de systèmes d'opérations appropriées chez l'institution potentiellement hôte, dans le cadre de l'évaluation à quatre piliers de l'UE. En se basant sur ces exigences, on pourrait considérer les institutions suivantes en tant que hôtes potentiels du FIA:

#### Institutions régionales

- Banque de développement Africaine
- Banque de développement de l'Afrique du Sud
- Banques de développement régionales (BIDC, CADB, BDAO, Banque de la ZEP/PTA)
- CUA
- Les Organismes fondés de secteur privé qui respectent les critères d'éligibilité

#### Institutions multilatérales

- Groupe de la Banque Mondiale
- Système des Nations Unies

Il serait intéressant de souligner que d'un point de vue de crédibilité et de gestion des risques, il y aura un avantage supplémentaire dans l'hébergement des fonds dans des institutions tels que la Banque de développement Africaine, le Groupe de la Banque Mondiale ou le système des Nations Unies qui, ont non seulement une expérience établie dans la gestion de fonds fiduciaires, mais peuvent aussi fournir l'assurance à d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux en termes de responsabilité, d'exigences professionnelles et de gestion des risques pour fonds fiduciaires.

#### **Plan d'Inauguration et De mise en œuvre**

D'un point de vue de mobilisation de ressources, le lancement du projet de FIA est basé sur la supposition suivante<sup>1</sup>:

Le plan de lancement et de mise œuvre pourrait débuter en 2014 et être conclu dans une période de 18 à 24 mois. Mais, ceci exigera l'engagement sérieux de la Direction de la CUA. Notamment, les ressources humaines et financières nécessaires pour conduire la campagne de mobilisation de ressources doivent être rendues disponibles assez tôt. En outre, la CUA et des Etats membres pertinents devraient fournir une sauvegarde diplomatique robuste à l'équipe et aux intermédiaires et consultants responsable de la campagne de mobilisation de ressources. Finalement, le premier engagement avec des partenaires stratégiques clés (institution hôte

---

<sup>1</sup>Les consultants estiment que l'instrument du FIA devrait continuer au-delà de 4 ans de son délai de planification

pour le fond et partenaires de financement important) sera crucial à l'avancement rapide du plan de mobilisation de ressources et de lancement voire de la mise en place.

## **2.0. Introduction: Justification, Bénéficiaires et Livrables du Projet**

### **2.1. Agenda d'intégration régional**

Les dirigeants Africains cherchent à accélérer l'intégration régionale selon le Traité d'Abuja de 1991. Le traité entré en vigueur en 1994 vise la création d'un marché unique compétitif- **Communauté économique Africaine** (CEA) – et une monnaie unique. Tous les membres africains de l'UA, à l'exception du Maroc qui s'est retiré de l'Organisation de précurseur de l'unité africaine (OUA) en 1984, ont ratifié la CAE. Quoique des pays africains reconnaissent l'importance d'accélération du processus, il y a une préoccupation générale concernant la mise œuvre lente des six étapes exposées selon le Traité d'Abuja. À cet égard, l'Union Africaine (UA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque Africaine de Développement (BAD) et les communautés économiques régionales (CER) sont tous en train de développer des politiques et des cadres visant à accélérer l'intégration.

Cependant, le processus de mise en œuvre des six étapes du Traité d'Abuja a été confronté par des ressources financières limitées, la mise de barrières tarifaires et non tarifaires, la mise en œuvre lente d'un protocole à circulation libre de marchandises et services à travers les frontières, et les conflits interne dans quelques pays. Ainsi, l'objectif principal d'intégration panafricaine, particulièrement la création d'un plus grand marché est loin d'être réalisé.

En réponse au bas niveau de commerce intra-africain, un sommet de dirigeants de l'UA a approuvé en Janvier 2012, un nouveau plan d'action pour stimuler le commerce entre les pays africains, suite auquel il a été accepté en 2017, que les petites économies fragmentées de l'Afrique devraient être réunies dans un marché unique en établissant une zone de libre-échange continentale (C-ALE).

### **2.2. Genèse et justification du Projet**

Depuis la formation d'OUA, la création de l'Union Africaine (UA), le Nouveau Partenariat Pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et les discussions récentes sur le gouvernement d'Union, le processus de l'intégration de l'Afrique a témoigné de nombreuses initiatives à résultats mitigés couplés avec la lente allure de mise en œuvre des programmes d'intégration régionaux. L'approche d'intégration orientée vers la fondation de la Communauté économique africaine (CEA), mit a bout par le Traité d'Abuja, était régionale et s'est ancré sur les CER qui constituent les piliers et les composantes de la CEA. Depuis leur création, les CER ont fait des progrès significatifs dans leurs domaines respectifs, mais l'allure de mise en œuvre de programme est toujours lent et appelle au soutien des dépositaires.

Pour ôter ce problème les CER en tant que piliers principaux de la CAE et les ministres africains chargés d'intégration ont adopté le **programme d'intégration minimal (PMI)** pendant la quatrième Conférence de ministres africains chargés d'Intégration (COMAI IV) tenue à Yaoundé, Cameroun, du 7 au 8 mai 2009. Dans ce programme, l'Afrique doit tracer le support de secteurs et de programme choisi dans chacune des six étapes du Traité d'Abuja à être mises en œuvre dans les délais fixés, tout en ôtant le flux des efforts dissipatifs, divergents, non coordonnés et incohérents déployés à cet effet. Le PMI servira en tant que base de convergence parmi les CER, quoique informé du principe de géométrie variable. En reconnaissance des besoins prononcés d'intégration, en termes de financement du processus en général et les activités du PMI en particulier, les ministres africains chargés d'intégration ont recommandé la fondation d'un **Fond Africain d'Intégration** dédié au financement d'activités d'intégration dans le continent.

**Cependant, l'étude de faisabilité prend connaissance des évolutions significatives dans le processus régional d'intégration et des ambitions de l'UA et des CER depuis l'articulation du Programme d'intégration minimal (PMI) en 2009.** Premièrement, l'Union Africaine a exprimé de grandes ambitions sur son programme d'intégration régional et a lancé de **majeures initiatives continentales tels que les C-ZLE, BIAT, CAADP/3ADI, PIDA, AIDA / RADS, APCI, ATII, AMV, AGA, APSA, et EPYW.** Ensuite, quoique l'allure d'intégration régionale a été relativement lente, des projets ont été accomplis à un certain degré dans beaucoup de domaines thématiques d'intégration régionale (libre circulation de personnes, union douanière, TBs, NTBs, couloirs régionaux et un pool de pouvoir régionaux, et des infrastructures d'énergie régionale et de transport) au niveau des CER. En 2008, quelques CER ont aussi pris des démarches osées comme l'avènement de **l'Accord Tripartite ZLE de COMESA-SADCALE-EAC** annoncé par les trois CER afin d'accélérer le processus d'intégration. Ainsi **le FIA et le concept de PMI ont été remis en perspectives** pour représenter ces développements majeurs dans l'agenda d'intégration régional Africain. Autrement dit, **le FIA soutiendra des programmes et des projets d'intégration régionaux prioritaires aussi bien que ceux des retardataires du PMI réactualisé** dans le processus d'intégration régional du continent.

D'un point de vue économique, le raisonnement le plus incontestable pour le projet se lie à l'idée suivante:

Il est largement documenté que le bas niveau du commerce intra-africain est une occasion manquée de croissance et de développement pour le continent. Beaucoup d'études indiquent que **si des pays africains augmentaient leur part de commerce mondial par seulement 1 pourcent, ceci se traduirait par un revenu annuel supplémentaire de plus de 200 milliards**, qui fait plus de cinq fois le montant que le continent reçoit en Aide de développement Officielle (APD/AOD). Cette source stable de revenu contribuerait à soutenir la transformation d'économies africaines et leur aiderait de rivaliser globalement, ainsi que de leur permettre de

traiter efficacement la pauvreté paralysante. Or, au cours de la période 2007-2011, la part moyenne des exportations de marchandise totales intra-Africaine n'étaient que de 10 à 12 pourcent qui se comparent défavorablement aux 50 pourcent de l'Asie en développement, aux 21 pourcent de l'Amérique latine et des Caraïbes, aux 48 pourcent de Amérique du Nord et aux 70 pourcent de l'Europe. En outre, l'évidence disponible indique que le niveau réel du commerce de l'Afrique est nettement inférieur à celui de son potentiel vu son niveau de développement et dotations de facteur.

En sus, un certain nombre de petites économies africaines font face à une concurrence âpre au sein des marchés internationaux, ils ne bénéficient pas d'économies d'échelle industrielles et ils ont moins de pouvoir de négociation durant les forums internationaux comme celui de l'Organisation Mondiale du Commerce dans la négociation d'accords de partenariat économiques.

### **2.3. Portée et livrables de l'étude**

L'étude, le rapport couvre le suivant : (a) revue sociopolitique et économique Africaine (b) revue de progrès sur l'agenda d'intégration régionale africain; (c) revue des programmes, des projets et des activités d'intégration régionale prioritaires, et le PMI réactualisé ciblé par le FIA; (d) justification du projet du FIA; (e) structuration du FIA; (f) définition de mission, des objectifs, des mécanismes de soutien et des projets, des Activités à être financés par le FIA; (g) articulation de procédures opérationnelles et structures de gestion du FIA; (h) définition du Cadre de Gouvernance du FIA; (i) dimensionnement du FIA et définition de ses coûts de gestion et d'opérations; (j) définition d'une stratégie de mobilisation de ressources avec l'identification de sources potentielles de financement; (k) Suggestion d'un plan de lancement de mise en œuvre du FIA et (l) Identification des facteurs de succès critiques et des risques pour le projet. Le livrable final de la mission est une étude de faisabilité détaillée avec une stratégie de mobilisation de ressources et un plan de lancement et de mise en œuvre.

### **2.4. Bénéficiaires de l'étude.**

Les bénéficiaires de cette étude de faisabilité sont la Commission de l'Union Africaine (CUA), les Communautés économiques régionales (CER) et les États membres (EM) de l'Union Africaine.

## **3.0 Approche méthodologique**

La mise en œuvre de la mission est basée sur la méthodologie suivante:

- Réunion initiale avec le PNUD et la Commission de l'Union Africaine (CUA) ainsi que la présentation d'un **Rapport Initiale**.

- Collection de documents et recherches de bureau sur les programmes et les fonds concernant l'intégration régionale et de l'évaluation de l'état de cette dernière en Afrique.
- Planification de missions de terrain et la préparation d'un questionnaire pour guider le processus d'interview et le processus de collectes d'informations, de données et de feed-back;
- **Missions de terrain et consultation** avec tous les CER reconnues par l'UA (à l'exception de CEN-SAD, étant donné la situation de sécurité en Libye), et interviews avec les chefs de tous les départements de la CUA et celui de la mise au point de la CUA/ du NEPAC et une consultation avec les dépositaires clés quant à leurs projets prioritaires et l'état de la mise en œuvre du PMI. Mission de terrain à la Banque Africaine de Développement (BAD) afin d'apprécier son intérêt et sa vue sur le projet et d'apprendre sur sa nouvelle stratégie d'intégration régionale qui est en cours ;
- **Revue critique du PMI** après inventaire de l'état de la mise en œuvre de l'agenda d'intégration régional (au niveau de la CUA, du CER et des Etats membres) en prenant en compte de nouveaux programmes conçus et l'évolution des programmes existants de la CUA depuis la définition du PMI en 2009 (par exemple prôner le commerce intra-Africain, AIDA, PDDAA, PIDA) ainsi que les développements majeurs dans le processus d'intégration régional du continent (Accord Tripartite de COMESA-EAC-SADC, progrès réalisés par REC individuelle, etc.);
- **Ré-emballage des projets prioritaires** identifiés en tant que projets **à être visés par le FIA**, basé sur les informations et les données rassemblées des CER et des départements de la CUA, ainsi que l'évaluation des défis confrontés dans la mise en œuvre des programmes continentaux majeurs de l'UA;
- **Structuration initiale du Fond d'intégration africain (FIA)** et définition de la taille du Fond, son cadre de fonctionnement, de gestion et de gouvernance de même que les coûts d'opérations et de gestion connexes. Une définition poussée du modèle d'opérations et commercial du véhicule proposé basé sur (i) la revue du PMI et son statut de mise en œuvre, (ii) Analyse comparative contre les fonds sélectionnés concernant l'intégration régionale (de l'UE, de l'ASEAN, africains, etc.) et, (iii) le besoin d'efficacité, l'impact de développement significatif, et le complément de valeur du véhicule de financement par rapport à d'autres véhicules disponibles finançant l'intégration régionale;
- Discussion et validation des services structurants proposés et les secteurs et les projets cibles du Fond d'intégration africain;

- Préparation d'un **projet d'étude de faisabilité** sur l'établissement du Fond d'investissement africain; contenant une **stratégie de mobilisation de ressources** et un **plan de mise en œuvre**;
- Aide dans la préparation et participation dans une réunion de validation au siège social de la CUA à Addis-Abeba, Ethiopie;
- Participation dans la **réunion de validation**;
- Finalisation de l'étude de faisabilité en intégrant le feed-back des dépositaires et des experts;
- Remise du **rapport final** du projet au PNUD et à la CUA, en intégrant une **stratégie de mobilisation de ressources** et un **plan de mise en œuvre**;

En général, l'exécution de la mission a impliqué ou impliquera les 4 phases principales suivantes et leurs livrables spécifiques décrits dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1: Livrables et activités de projet		période
Phase I	<p>Réunion initiale et <b>rapport initial</b></p> <p>Référence bibliographique et recherches de bureau</p> <p>Consultations avec la CUA, ses ministères, ses agences, ses programmes, ses fonds et ses accords sur les partenaires clés, pour rencontrer (la CEA, la BAD, l'UE, le Groupe de la Banque Mondiale)</p> <p><b>Missions de terrain</b> aux CER (Nord, Ouest, Centre, Est, Afrique Australe), les <b>pays membres</b> et les partenaires sélectionnés (BAD, PNUD)</p> <p><b>Appels et réunions internes à tous les départements de la CUA</b></p> <p>Revisite, articulation, priorisation et reconditionnement des secteurs, des projets et des activités du <b>Programme d'intégration minimal</b> vers une détermination de la portée et de l'échelle du Fond d'intégration africain basée sur les découvertes</p> <p><b>Structuration initiale du Fond d'intégration africain</b> et définition de son cadre d'opération, de gestion et de gouvernance ainsi que les dépenses de gestion et d'opérations connexes</p> <p>Réunion avec la CUA et le PNUD pour discuter et s'entendre sur la structuration initiale du Fond</p> <p>Identification des participants potentiels à la réunion de Validation et</p>	Août 2013- Septembre 2013

	d'expert, avec la collaboration de la CUA et des CER	
--	--	--

Phase II	<p>Articulation d'une <b>stratégie de mobilisation de ressource</b> <b>compréhensive</b></p> <p>Définition et articulation <b>d'accord de gestion de fonds de fiducie</b></p> <p>Définition du plan tentative de mise en œuvre</p> <p><b>Projet d'étude de faisabilité</b></p> <p>Planification <b>Initiale</b> d'une réunion de validation et d'expert</p> <p>Réunion et consultation avec la CUA et le PNUD afin d'approuver le projet d'étude de faisabilité</p> <p>Traduction du projet d'étude de faisabilité dans les langues officielles, pertinentes de l'UA</p> <p>Réunion et coordination avec la CUA et le PNUD pour finaliser la préparation d'atelier de validation</p>	<p>Septembre 2013- Octobre 2013</p>
----------	--	---

Phase III	<p><b>Réunion de Validation et d'Expert</b></p> <p>Discussion et accord sur <b>la structure, les opérations, la gestion et la gouvernance du FIA</b></p> <p>Discussion et accord sur la <b>stratégie de mobilisation de ressources</b></p> <p>Discussion et accord sur le <b>plan de mise en œuvre</b></p> <p><b>Finalisation et Remise: Rapport de faisabilité + Stratégie finale de mobilisation de ressources + plan final de mise en œuvre</b></p>	<p>Octobre 2013- Novembre 2013</p>
-----------	--	--

Phase IV	<p><b>Proposition de préparation &amp; application de Fonds fiduciaire pour les différents donateurs ciblés</b></p> <p><b>Mobilisation de ressources (missions de donateurs ciblés et négociation en tête-à-tête + réunion de donateurs)</b></p> <p><b>Négociation et Accord avec directeurs de Fonds fiduciaire</b></p> <p>Mobilisation de ressources financières engagées</p>	<p>Janvier2014- Octobre2014</p>
----------	---	-------------------------------------

	<p>Recrutement et installation du directeur du fond fiduciaire + équipe d'opérations et de gestion + mobilisation de logistique)</p> <p>Formation de l'équipe d'opération et de gestion du personnel du fond fiduciaire</p> <p>Engagement et consultation de l'équipe d'opération et de gestion avec la CUA, les CER, les États membres et les bureaux régionaux</p> <p><b>Cérémonie de lancement officiel et début des opérations du Fond d'intégration africain</b></p>	
--	---	--

## 4.0 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL

### 4.1 Introduction

L'Afrique abrite le plus grand trésor de ressources naturelles au monde de l'or, aux diamants et aux autres pierres précieuses et métaux stratégiques, pétrole et gaz. De plus, 60% du terrain arable non cultivé mondial se trouve en Afrique. L'Afrique présente aussi des données démographiques favorables avec une classe moyenne en expansion et étant la région la plus jeune au monde ayant la prospective de devenir la seule région à ne pas éprouver une baisse de taux d'économie en 2030. De ce fait, ce continent, qui présente des occasions massives d'investissement, est d'une importance géopolitique et économique vitale. Par conséquent, les superpuissances Européennes et Nord-américaines, les puissances économiques émergentes comme la Chine, le Brésil et l'Inde, et une certaine 1ère et 2ème génération des Tigres Asiatiques se positionnent tous dans la région. En outre, pendant les deux dernières décennies, non seulement la région a démontré une amélioration du climat d'investissement et d'environnement des affaires, mais le continent a aussi soutenu une forte croissance économique.

Or, malgré cette abondance de ressources, la forte performance et la quantité substantielle d'aide au développement officielle proviennent des donateurs, particulièrement l'Union Européenne (l'UE représente 40 pourcent de l'aide totale), l'Afrique reste relativement la région la plus pauvre dans le monde. Malgré son potentiel formidable, l'Afrique ne contribue que 4 pourcent au commerce mondial. Plusieurs facteurs contraignent le commerce extérieur de la région, partant d'une capacité de provision faible et d'un manque de base de produits diversifiés, d'exportations à des infrastructures et des politiques macro-économiques pauvres, d'un manque de soutien institutionnel au manque d'accès à un capital adéquat auxquels

s'ajoutent l'absence de politiques, de stratégies, de programmes de développement, de technologie, de capacité d'IDE pragmatique, d'industrie et de PMME.

## 4.2 Vue d'Ensemble Socio-économique Régional

### 4.2.1 Démographie

L'Afrique a une superficie totale de plus de 32,2 millions de kilomètres carrés qui se traduit en 20.4 % de superficie de terre totale du monde. Le continent abrite plus de 1,06 milliard d'habitants soit approximativement 15 % de la population mondiale (2012). L'Afrique est un espace géoéconomique composé de 54 pays avec des différences significatives en superficie de terre, d'accès à la mer, de population, de structure économique et dynamique, de même que de climat d'investissement.

En 1960, il y avait 285 millions de personnes en Afrique; 478 millions en 1980; 808 millions en 2000; 1.02 milliards en 2010 et 1.068 milliards en 2012. Malheureusement, seulement 403 millions (soit 38%) dont 42.5 % de la population totale de femmes en âge de travailler sont économiquement actif. La croissance rapide du nombre de jeunes à la recherche d'emplois constitue de nouveaux défis pour l'Afrique, où le chiffre de chômage des jeunes fait actuellement deux fois celui des adultes. D'après le tableau 2 ci-dessous, les indicateurs sociaux de l'Afrique sub-saharienne, sont parmi les plus bas du monde.

*Table 2: Indicateurs sociaux Choisis - Afrique*

	<b>Population (millions)</b>	<b>PIB par habitant prix Actuel (\$)</b>	<b>Espérance de vie à la naissance (années)</b>	<b>Taux de Mortalit é de Moins de 5 ans (per 1000)</b>	<b>Taux d'achèvement d'enseigne ment primaire (%)</b>
<b>Afrique Sub- Saharienne, 2012</b>	858	1 345	56	95	69
<b>Afrique Du Nord 2012 Afrique 2012</b>	210	2 191	70.5	87	75
<b>Afrique, 2012</b>	1 068	1 878	-	-	-

Source: Annuaire Statistique Africain (2013) et Banque Mondiale (2012)

### 4.2.2 Cadre institutionnel et politique: L'agenda d'intégration régionale

Malgré un certain trouble politique récemment éprouvé dans certaines parties du continent, pendant les deux dernières décennies les 54 pays constituant l'Afrique se sont majoritairement

engagés à une gouvernance démocratique. L'avènement de l'Union Africaine (l'UA) peut être décrit comme étant le développement institutionnel clé dans le continent après plusieurs tentatives échouées, de créer un organisme d'intégration régional panafricain. Le 9 Septembre 1999, les Chefs d'État et le gouvernement de l'Organisation de l'Unité Africaine ont publiés la Déclaration de Syrte appelant à l'établissement de l'Union Africaine en vue d'accélérer le processus d'intégration Africain entre autres, afin de permettre au continent de jouer son rôle légitime dans l'économie mondiale en abordant les problèmes sociaux, économiques et politiques à multiple facettes, aggravés par les aspects négatifs connus de la mondialisation.

L'UA, est le principal corps régional, conducteur du processus d'intégration régionale et de développement. Au cours de la dernière décennie, plusieurs initiatives à travers le continent ont formés la base de la mobilisation de capital et de ressources pour la transformation structurelle du continent. Celles-ci incluent le NEPAD de l'UA et ses programmes continentaux phares: (a) le Programme de Développement d'Infrastructure en Afrique (PIDA); (b) le Programme Compréhensif Africain d'Action d'Agriculture (CAADP); (c) le développement Africain d'Industrie Accélééré (AIDA) et l'Augmentation de Commerce Intra-Africain (BIAT); et le renforcement d'autres programmes tels que ID3A, RADS, APCI, ATII; AMV; et plusieurs organisations sous régionales.

D'un point de vue institutionnel, l'Afrique reste aussi caractérisée par une multitude d'organismes d'intégration régionaux: CEDEAO et UEMOA (UEMOA) en Afrique de l'Ouest, CEEAC et CEMAC (CEMAC) en Afrique centrale; EAC et IGAD en Afrique de l'Est; SADC, COMESA et SACU en Afrique de l'Est et Australe pour citer les organismes les plus visible. Plusieurs autres communautés d'intégration régionale (CER) plus petites existent aussi telles que CEN-SAD, CEPLG, CIO, MRU mais à des niveaux de pertinence en déclin. L'UA ne reconnaît officiellement que huit d'entre eux comme interlocuteurs officiels (CEDEAO, CEEAC, EAC, SADC, COMESA, UMA, IGAD, CEN-SAD).

#### Boîte 1: Nouveau Partenariat de Développement de l'Afrique (NEPAD)

*Le "Nouveau Partenariat de Développement de l'Afrique ou NEPAD" est un programme de développement politique et socio-économique pour l'Afrique formulé par l'Union Africaine.*

##### **Description**

*L'adoption du NEPAD est considérée comme un des développements récents le plus important grâce à sa conception du programme de développement plaçant l'Afrique à l'apex de l'agenda mondial, à travers:*

- la création d'un instrument pour avancer un développement durable centré sur les gens en Afrique, basé sur des valeurs démocratiques;
- la fondation de la reconnaissance que l'Afrique tient la clé à son propre développement grâce à une abondance de ressources naturelles et de gens ayant la capacité d'être agents pour le changement

- Fournir la plate-forme africaine commune d'où il serait possible d'engager le reste de la communauté internationale, dans un partenariat dynamique tenant des perspectives réelles pour créer une meilleure vie pour tous.

### **Objectif**

Le principal objectif du NEPAD est de radier la pauvreté en Afrique et placer des pays africains individuellement et collectivement sur un chemin de croissance et de développement durable ; et d'interrompre donc la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation. Ainsi, la propriété Africaine du processus du NEPAD doit être retenue et fortement promue, afin de respecter les aspirations légitimes des Africains. Tandis que des pays Africains reconnaissent que le principe de partenariat avec le reste du monde est également essentiel à ce processus, un tel partenariat doit être basé sur un respect mutuel, une dignité et une responsabilité mutuelle et partagée.

Les résultats attendus du NEPAD sont:

- Croissance et Développement économique, et augmentation d'offre d'emploi;
- Réduction de pauvreté et d'inégalité;
- Diversification des activités productives;
- Compétitivité internationale rehaussée et augmentation d'exportations
- Accroissement de l'intégration africaine

Source:

[www.nepad.org](http://www.nepad.org)

Bien que le progrès dans la coopération et l'intégration africaine ainsi que l'efficacité des dispositions d'intégration régionales soient mélangés, quelques organismes ont particulièrement fait des progrès dans les domaines d'intégration de marché, de coopération d'infrastructures et de partage des ressources communes. L'augmentation du commerce intra régional et les améliorations dans la compétitivité internationale sont les objectifs clés communs parmi les dispositions d'intégration de l'Afrique. Dans la CEDEAO, par exemple, les pays non-membre de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) sont en voie de mettre en œuvre la structure tarifaire externe de l'UEMOA avec l'objectif d'établir un marché régional unique. En Afrique centrale, une zone de libre-échange liant 11 pays, y compris les membres de la CEMAC (communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) est récemment entrée en vigueur, quoiqu'il se fût avec un progrès lent de mise en œuvre.

En Afrique de l'Est, l'EAC a établi une union douanière en 2005. COMESA a signé son protocole d'unions douanières en 2009. L'Union Douanière d'Afrique Australe (SACU) a été renégociée et le nouvel Accord de SACU a l'intention d'approfondir et d'élargir l'Union Douanière. Avec plus d'importance, tous les organismes d'intégration régionaux sont en voie de mettre en œuvre des mesures d'aménagements commerciaux dans leurs couloirs de transport tout en comprenant la suppression et la minimisation des barrières non tarifaires. La coopération parmi divers organismes a lieu de plus en plus, par exemple, parmi COMESA, SADC et CEA afin d'harmoniser des régimes commerciaux et des régimes liés au commerce. CEDEAO et UEMOA sont aussi engagés en coopération et en toute synergie dynamique, qui devrait aider à éviter des

duplications et des licenciements économiques à travers une coordination améliorée. De même qu'une mise en œuvre conjointe de programmes et de projets afin d'aborder efficacement les multiples défis de développement et de compétitivité socio-économiques.

L'apex du processus d'intégration régional conduit par la CUA, les CER et les États membres est la création d'une Zone de Libre-échange continentale (C-ALE/ZLE-C) à être réalisée avant 2017. L'UA est dans ce processus soutenue par la Banque Africaine De Développement (BAD) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU). D'autres précieux soutiens proviennent de partenaires de développement tels que l'Union Européenne (UE), la Banque Mondiale et les partenaires de développement bilatéraux comme (USAID, DFID, GIZ, AFD et d'autres) avec les contributions essentiels d'institutions comme le FAO / l'OAA, l'ONUDI et la CNUCED. L'UA apprécie cependant que ZLE-C peut seulement prendre effet avec la réalisation planifiée de la zone de Libre-échange Tripartite de COMESA-EAC-SADC lancée par les trois CER en 2008, ayant pour objectif d'unifier leur espace combiné du marché de plus de 500 millions de personnes dans 27 pays.

#### **4.2.3 Contexte et Perspective Sociopolitique**

En raison de la résurrection d'une forte croissance dans cette décennie, l'Afrique sub-saharienne a pu réduire la proportion de pauvres de 56,5 pourcent en 1990 à 48,3 pourcent en 2010 et programme de réduire ce taux à 42,3 pourcent en 2015. Cependant, le nombre absolu de pauvres s'est élevé de 290 millions en 1990 à 416 millions<sup>2</sup> en 2012. De toutes les régions en développement, l'Afrique sub-saharienne reste la seule région gravement éloignée de la réalisation des Objectives de Développement du Millénaire pour la réduction de la pauvreté (OMD).

Malgré ces inégalités, pendant les deux dernières décennies le profil de risque politique de l'Afrique s'est considérablement amélioré, à part dans les régions Centrales et Occidentales et récemment au Nord où un certain nombre de pays ont éprouvé des agitations politiques sévères au cours des trois dernières années. Deux pays font toujours face à des forces armées internes relativement de petites tailles, tandis que deux d'autres confrontent toujours des attaques liées au terrorisme durant les deux dernières années.

Dans l'ensemble, la plupart des pays africains ont des institutions de gouvernance politiques relativement fragiles et d'un point de vue de risque politique ils restent d'une façon ou d'une autre exposés sur quatre fronts: (a) gouvernance politique et agitation apparentée aux élections; (b) agitations rattachée au chômage des jeunes; (c) perturbation civiles liées au coût de la vie et à l'écart de service (nourriture, pétrole, services publics et logement), et (d) le terrorisme. Ces risques empêchent la région à attirer des investissements directs étrangers et des investissements transfrontaliers Intra-africain nécessaires pour soutenir ses objectifs de développement socio-économique.

---

<sup>2</sup> Rapport de 2013MDG

Enfin, le seuil de pauvreté d'une population en croissance couplé à un taux élevé de chômage de jeunes à travers la région, se traduit en indicateurs sociaux parmi les plus alarmants dans le monde. À l'exception de l'île Maurice, le Cap-Vert, les Seychelles, la Namibie et peu d'autres, la grande majorité de pays subsahariens figure principalement au dernier niveau du classement d'index de développement humain du PNUD, illustré dans le tableau 3 de ce document.

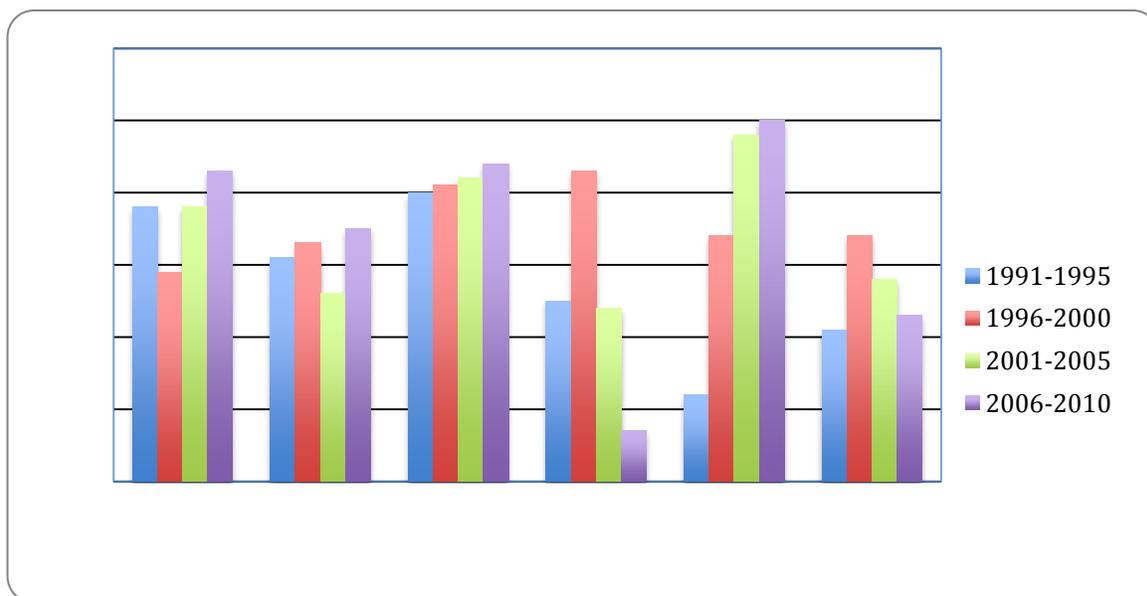
### 4.3. Perspective Économique

#### 4.3.1. Croissance Économique

En 2012, l'Afrique a affiché un **PIB de 2.006 trillions (dollars américain actuels)** avec une **population totale de 1.06 milliards de personnes**. Pour l'anecdote, ceci classerait l'Afrique la 8<sup>ème</sup> économie dans le monde en termes de PIB derrière les six premières économies du G8 et la Chine, et 3<sup>ème</sup> en terme de population derrière la Chine et l'Inde, si la région était un seul pays.

Malgré la turbulence dans l'environnement économique global des quatre dernières années jusqu'en 2012, la croissance particulièrement en Afrique subsaharienne est restée robuste – augmentant graduellement de 4,8% en 2010 à 4,9% en 2011- qu'en frôlant sa moyenne de pré-crise de 5%. Selon l'annuaire de statistiques Africain de 2012, les taux de croissance de PIB en Afrique se sont étendus de 2,8% à 12,4%.

Figure 1: taux de croissance de PIB moyen par région de 5 ans



Source: Indicateurs de développement mondiaux de la Banque mondiale

La performance économique de l'Afrique sub-saharienne a démontré un niveau fortifié d'amélioration durant les 20 dernières années. Après avoir affiché un taux de croissance moyen annuel faible de 1,6% au cours de la période de 10 ans de 1983 à 1992, le taux de croissance moyen annuel de l'Afrique sub-saharienne est passé à 3.6% au cours de la période de 10 ans de 1993 à 2002 et à 5.5% au cours de la période de 10 ans de 2003 à 2012. Les statistiques indiquent que parmi les 10 nations ayant la croissance la plus rapide au monde en 2011, sept d'entre elles se trouvaient en Afrique ; et huit pays africains ont éprouvé un taux de croissance de PIB de 8% ou plus. En 2012, douze des 20 économies ayant une croissance parmi les plus rapides du monde, étaient africaines avec près d'un tiers des pays dans le continent grandissant au moins de 6%, et l'autres tiers affichant des taux de croissance de 4-6 %.

Néanmoins, tout comme ces dernières années, le conducteur principal de croissance économique en Afrique était la demande intérieure (consommation croissante, investissement et dépenses publiques sur des activités productives) avec un élan solide fournie par une demande externe soutenue par les prix élevé de marchandises. Le commerce en termes d'exportations de marchandises a été renforcé par la diversification de partenaires commerciaux, particulièrement avec la Chine. Dans la première moitié de 2011, la plupart des pays africains notamment les exportateurs de pétrole, ont profité de l'inflation de prix des produits, mais les pays qui sont principalement exportateurs agricoles et importateurs pétroliers ont éprouvé la détérioration de leurs comptes commerciaux.

Cependant, les facteurs sous-jacents soutenant les dynamiques de croissance en Afrique subsaharienne sont attendus de continuer pendant plusieurs années à venir. L'augmentation des flux d'investissement, des dépenses de consommateurs croissants, et la disponibilité de nouvelles exportations minérales provenant d'un certain nombre de pays continuera à soutenir la croissance de la région. Des évaluations récentes du FMI indiquent qu'entre 2013 et 2018, le taux de croissance annuel de l'Afrique sub-saharienne atteindra en moyenne entre 5,4% et 5,7% faisant de la région la seconde région la plus croissante après l'Asie en développement.

#### **4.3.2 Investissement Étranger Direct**

En se basant sur les statistiques de la CNUCED, l'afflux d'IED vers le continent au cours de la période de 6 ans jusqu'en 2012 est passé de 23 milliards de dollars en 2006 à 50 milliards de dollars, soit une augmentation de 117%. Cette augmentation a cependant profité en grande partie les secteurs miniers et pétroliers. La réduction des barrières d'entrée est aussi la conséquence de facteurs comme la cohérence des taux de croissance de PIB, la stabilité politique accrue, la croissance d'une classe moyenne, le tourisme robuste, et la promulgation des réformes.

Pendant ce temps, la plupart des pays africains se concentrent de plus en plus sur la mise en œuvre de projets d'infrastructure stratégiques et sur un développement solide du secteur privé (PSD). Ils se concentrent aussi sur des stratégies de développement d'industrie telles que des

zones économiques spéciales et un développement pragmatique de chaîne de valeur. Un rapport récent de la CNUCED<sup>3</sup> note que, en termes de sources d'IED, des sociétés provenant de marchés émergents deviennent de plus en plus actifs en Afrique. En mesure de stock d'IDE, la Malaisie, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde sont les plus grands investisseurs dans les pays en voie de développement en Afrique.

#### **4.3.3 Revues des secteurs économiques clés de L'Afrique**

L'agriculture domine toujours la structure de l'économie régionale, représentant jusqu'à 40% du PIB dans la plupart des pays de la région non-producteurs de pétrole. Les secteurs secondaire et tertiaire représentent les restants 60% de l'économie.

Les chiffres d'amélioration du PIB de la région sont essentiellement fondés sur quatre piliers:

**Secteur pétrolier et minier avec un contenu local limité:** L'industrie pétrolière et minière de la région attire la plus grande partie des IDE. Mais l'impact de tels investissements dans la région reste limité à cause du manque de contenu local en raison de pauvres négociations de concessions et la participation limitée des PME et PMI locales, dans les chaînes d'approvisionnement, de valorisation, de traitement, et de distribution de tels secteurs.

Il n'y a aucun doute que l'Afrique soit riche en minéraux. Selon l'USGS de 2008, la géologie de la région a été la plus stable et contient en conséquent une concentration de beaucoup de minéraux rares, comme les diamants (55% de provision mondiale), le cobalt (52%), le chromate (37%) et l'or (22%). Il a été prouvé que la région contient aussi environ 10% de réserves pétrolières mondiales, un fait qui a développé l'intérêt fort de pouvoirs économiques mondiaux comme les Etats-Unis et la Chine.

En 2001, la génération d'électricité de l'Afrique représentait 3,1% de la production mondiale. Environ 23% d'Africains seulement ont accès à l'électricité. De plus, la capacité de l'Afrique de générer l'électricité est plutôt inégale car elle est principalement concentrée dans les sous-régions du Nord et du Sud, qui combiné représente une production totale de 82% de l'énergie produit en Afrique. La République Démocratique du Congo (Afrique centrale), le Kenya (Afrique de l'Est) et le Nigeria (Afrique de l'Ouest) sont les leaders dans leur capacité de production d'énergie pour leurs sous-régions.

**Un secteur d'agriculture et d'agrobusiness en dessous du potentiel:** En Afrique subsaharienne, 65% de la main-d'œuvre est impliquée dans l'agriculture, ce qui engendre 32% du produit intérieur brut/PIB (FIDA, 2010). Mc. Kinsey (MGI, 2010) soutient l'observation que 60% des terres arables non cultivées du monde se trouve en Afrique avec une plus grande partie en Afrique subsaharienne. Cependant, malgré son potentiel et sa signification socio-économique, le secteur d'agriculture (les cultures, l'horticulture, l'élevage et la pêche) de la région est caractérisé par une performance pauvre.

---

<sup>3</sup>UNCTAD/PRESS/PR/2013/026 Genève, Suisse, (26 Joliet 2013)

En effet, le grand potentiel de la région reste toujours inexploité en raison des facteurs suivants: (a) absorption et adoption pauvres de production moderne, de stockage et de technologie de traitement, y compris l'incapacité d'adhérer à la qualité internationale, la sécurité alimentaire et aux normes et standards environnementales; (b) disponibilité limitée d'infrastructure comme l'eau irriguée, l'énergie, les routes, les infrastructures de stockage et de conditionnement; (c) un volet de R & D, de transfert de technologie et d'infrastructure d'extension généralement inexistant; (d) institutions de marché inefficaces; (e) exclusion du secteur du marché financier formel, notamment dans les régions rurales; (f) et des stratégies, des politiques et des programmes de développement défavorables. Globalement, sauf en Afrique du Sud, au Maroc, en Egypte et dans le secteur de cacao en Côte d'Ivoire, l'agriculture en Afrique a manqué de produire des revenus améliorés pour les agriculteurs, de rajouter de la valeur à l'économie, et de se transformer en secteur compétitif au niveau international. La sécurité alimentaire reste toujours un défi à travers la région et la plupart des personnes adonnés à l'agriculture restent sur les seuils de pauvreté, avec environ 200 millions d'Africains sous-alimentés malgré les importations alimentaires commerciales massives entre 15 milliards de dollars et 20 milliards de dollars et l'aide alimentaire annuelle d'environ 2 milliards de dollars.

Malgré l'image sombre, l'agriculture est essentielle pour la croissance de l'Afrique et pour accomplir les Objectif du Millénaire de Développement visant à réduire la pauvreté de moitié avant 2015, et pourrait offrir des occasions significatives si les questions suivantes sont abordées de façon pragmatique:

- Aménagement du marché agricole et du commerce (Provision autant nationale que régionale et chaînes de distribution);
- Amélioration de la productivité agricole en s'aidant du stock disponible de technologie d'agriculture globale;
- Placement dans l'infrastructure de PPP pour la croissance agricole (transport, stockage, conditionnement, etc.);
- Réduction de la vulnérabilité et de l'insécurité rurale à travers le soutien du marché, le développement de chaînes de valeur rentables, le développement d'environnement permettant à l'économie rurale prospérer et de se diversifier (investissement social, énergie et infrastructure, système de support entrepreneurial rural)
- Amélioration du cadre politique d'agriculture et d'institutions.

**Secteurs de services et de fabrication sous-développés:** La performance des secteurs de services et de fabrication africain (particulièrement celui de l'Afrique subsaharienne) sont en dessous des normes internationales sur quatre bases: (a) niveau d'investissement; (b) capacité technologique et profonde; (c) compétitivité internationale et (d) production, productivité et complément de valeur. Plus spécifiquement, la structure industrielle de la plupart des pays africains (à l'exception de l'Afrique du Sud) reste caractéristiquement "creuse" avec l'absence d'un cœur dynamique d'entreprises de moyenne gamme et d'industries de soutien capables de conduire le processus d'exportation et de développement industriel. Un autre défi majeur de la

région est lié au manque de grandes sociétés à base d'exportation ou de fabrication (IED lié ou local) autour desquelles il faut regrouper et développer une base forte d'entreprises dynamiques de petites et moyennes taille.

Pour cela, la région doit articuler et mettre en œuvre d'une façon pragmatique, des politiques, des programmes et des stratégies de développement de fabrication, autour des idées suivantes:

- Un climat d'investissement et un environnement favorable aux affaires, favorables aux IDE, un grand investissement industriel local, un développement d'infrastructure et de PME / PMI;
- Programmes de développement d'industrie autour de trois pistes: (a) la promotion d'IED menant à l'exportation, la connexion aux réseaux de production mondiaux et le commerce régional; (b) l'augmentation d'investissement de fabrication locale et la modernisation des sociétés de fabrication; et (c) la maximisation de contenu local et migration de chaîne de valeur dans le secteur à base de ressources et d'agrobusiness.
- Renforcement de capacité d'entreprise en termes de compétences techniques, de capacité technologique, de normes internationales et de croissance globale de la productivité totale des facteurs;
- Développement d'institutions et de développement technologique industriel pour une compétitivité à long terme.

Étant donné son potentiel significatif autant pour la création d'emplois que pour l'ajout de valeur - le secteur de services de la région n'a pas encore reçu l'attention méritée. Plus spécifiquement plus d'attention devrait être accordée aux services de plate-forme et de fondation (c.-à-d. des services facilitant le développement d'autres secteurs; des services à forte intensité de connaissances et échangés au niveau international, des services intensifs d'innovation et de recherche livrés par un personnel fortement instruit / formé); et des services traditionnels qui peuvent absorber la grande offre de main-d'œuvre tant qualifiée que non qualifiée.

**Un secteur informel et dynamique ample:** Selon le Groupe de Delhi<sup>4</sup>, la part sectorielle informelle de PIB de l'Afrique sub-saharienne est presque de 55% lorsqu'il s'y ajoute le secteur informel d'agriculture et est de 37.7% sans le secteur agricole. Ce haut niveau de contribution du secteur informel au PIB, est indicatif du potentiel d'un tel secteur de pouvoir absorber l'offre élevée de main-d'œuvre tant qualifié que non qualifié à travers la région. Les décideurs devraient de ce fait s'assurer qu'une attention spéciale est accordée au secteur en enlevant les barrières de formalisation pour le soutenir davantage, notamment à travers un cadre réglementaire, administratif et fiscal simplifié pour les petites entreprises.

---

<sup>4</sup>Delhi Group (2006). Groupe Expert sur Statistique de Secteur Informelle

#### 4.3.4 Risques

**Risques Externes:** l'économie africaine est intégrée de plus en plus dans l'économie mondiale à travers le commerce, l'investissement de portefeuille, l'IDE, les remises et les chaînes d'aide au développement officielles.

*Chocs des Etats-Unis et/ou de la Zone Euro:* l'Amérique du Nord et la Zone Euro restent les partenaires commerciaux clés de l'Afrique. Pour cela, n'importe quelle crise économique sévère dans ces deux régions pourrait impacter négativement la performance de croissance du continent.

*Prix de marchandises:* Environ 70% des revenus d'exportation de la région proviennent de produits agricoles, de pétrole et de minéraux – des produits donc susceptibles à une diminution des prix de marchandises. En Angola et au Congo, par exemple, où le secteur pétrolier représente plus de 60% du PIB, un déclin de 10% des prix du pétrole se traduirait en un déclin du PIB de 2.7 % et de 4.4 % respectivement. Au Nigeria, où le secteur pétrolier représente environ 15% du PIB, un tel déclin réduirait la croissance de 1,8%. De plus, les termes défavorables de commerce sont probable de contribuer à la dépréciation aiguë des devises locales, et au risque d'une inflation<sup>5</sup> élevé. D'autres parts, une baisse des prix du pétrole favoriserait les importateurs pétroliers de la région.

**Risques Internes:** D'un point de vue de risques interne, l'Afrique fait face à un certain nombre de risques, qui comprennent:

*Risque politique:* les perturbations d'activités productives suite aux élections restent toujours des risques de baisse potentiels.

**Sécheresse et précipitations pauvres:** avec l'agriculture représentant environ 20-40% du PIB dans la plupart des pays africains, des précipitations pauvres peuvent être dévastatrices aux économies africaines. Des précipitations insuffisantes signifient aussi moins d'énergie hydro-électrique et moins de provisions agricoles aux secteurs industriels et tertiaires dans la plupart des pays africains.

**Chômage des jeunes et pauvre niveaux de services publics et sociaux:** le chômage massif des jeunes et l'incapacité de pouvoir livrer les niveaux adéquats de services publics (eau, énergie, transport, logement social) sont des risques clés que la plupart des gouvernements africains doivent atténuer. Ceci par une combinaison de développement de secteur privé pragmatique (PSD) et des programmes de création d'emplois fondés sur une bonne gouvernance, l'état de droit et le combat contre les inégalités si des agitations tel que "le printemps arabe" doivent être évité pour le reste du continent.

---

<sup>5</sup>Perspectives Économiques mondiales: incertitudes et vulnérabilités (2012)

Table 3: Afrique – Indicateurs Choisis macroéconomiques, Sociaux et Facilité de gestion des Affaires (4 premiers pays dans DBR 2013 Par sous-région)

#### 4.3.5 Recommandations de Politique

Au cours de la décennie suivante, des pays africains devraient intensifier et soutenir le **climat d'investissement et les réformes d'environnement d'affaires** le long d'un **axe de performance pragmatique d'infrastructure, d'industrie, d'exportation et des programmes de développement de PMME**, si la région doit dans l'ensemble passer au statut d'une "région émergente" et absorber son grand bassin de travail inutilisé.

La classe moyenne croissante et les investissements dans les **projets d'infrastructure** majeurs devraient continuer à fournir le stimulus pour la demande locale de produits et de services.

Sur le long terme, la **diversification avancée** de composition **d'exportation** et des partenaires commerciaux devraient aider des économies africaines à devenir moins vulnérables aux chocs provenant de régions spécifiques. Cependant, d'une perspective commerciale, **l'augmentation du commerce intra-Africain** pourrait rapporter le meilleur retour économique au continent.

Enfin, des pays africains devraient de plus en plus se concentrer sur des stratégies **d'acquisition de capacité technologique pragmatique** "de type asiatique" si le passage au statut d'économie émergent doit être soutenu.

#### 4.4 Climat Régional d'Investissement et Environnement Propice aux Affaires

Les rapports d'analystes sur l'environnement d'affaires et le climat d'investissement, comme le "Rapport sur la compétitivité mondiale" du Forum Économique Mondial et le " rapport Doing Business" du Groupe de la Banque mondiale, classent médiocrement la plupart des pays dans la région . Par exemple, comme il est illustré dans le tableau ci-dessous le " Rapport Doing Business" classe la majorité des pays d'Afrique subsaharienne dans les destinations mondiales les moins attractives pour les affaires. Sauf certains pays à l'échelle mondiale de 185 pays, tels que l'Ile Maurice (19<sup>ème</sup>), l'Afrique du Sud (39<sup>ème</sup>), la Tunisie (50<sup>ème</sup>), le Rwanda (52<sup>ème</sup>), le Botswana (59<sup>ème</sup>) et le Ghana (64<sup>ème</sup>) et dans une moindre mesure, la Namibie et les Seychelles. Le " Rapport Doing Business" met la plupart des pays d'Afrique subsaharienne dans le dernier quartile des endroits les plus favorables pour la gestion des affaires.

	Populati on 2012 (million)	Rapport "Doing Business" 2013		Rang IDH 2012 (186 pays)	PIB 2012 (Actuel \$) US\$ milliards	PIB 2012 (Actuel \$) (US\$)	Estimation De revenu Budgétaire 2011 (US\$ milliards)	CPI 2011 (%)	Taux de Chô mag e 2011 est.* (%)	Estimat ion d'Expor tations 2011 (US\$ milliard s)	Taux d'Investisse ment d'actif Immobilisé Estimation 2011 (% de PIB)
		Rang Global (185 Pays)	Rang de L'Afriqu e(49 pays)								
<b>Afrique De L'Ouest</b>											
Ghana	25.5	64	6	135	37.4	1,528	8.8	8.7	8.7	12.7	26.1
Cap-Vert	0.5	122	13	132	1.7	3,482	0.552	4.5	4.5	0.191	36.5
Nigeria	166.6	131	15	153	287.8	1,727	23	10.8	23.9	103	22.1
Sierra Leone	6.1	140	18	177	3.9	652	0.503	18	-	0.472	-
<b>L'Afrique Centrale</b>											
Cameroun	20.5	161	32	150	26.4	1,290	5	2.9	-	5.5	18.3
Guinée Équatorial	0.74	162	33	136	24.0	32,506	8.8	7	25	15.6	49.0
Gabon	1.5	170	36	106	19.4	12,411	5.5	1.2	15.4 (201 0)	10.8	28.5
DRC	69.5	181	45	186	18.1	261	4.7	17	-	10.9	28.6
<b>L'Afrique de L'Est</b>											
Rwanda	11.2	52	4	167	6.7	599	1.4	3.9	8	0.372	25.3
Kenya	42.7	121	12	145	40.7	952	6.6	14	40	5.7	23
Ethiopie	86.5	127	14	173	39.9	461	5.3	33.2	20.4 (200 9)	2.7	24
Tanzanie	47.6	134	16	152	29.9	628	2.4	18.7	10.7	2.5	24
<b>Afrique de l'Ouest</b>											
Ile Maurice	1.3	19	1	80	12.7	9,709	2.3	6.5	7.7	2.6	24.6
Afrique du Sud	50.7	39	2	121	369.5	7,287	102	5	24.5	104	19.7
Botswana	2.0	59	5	119	14.8	7,220	5.6	8.5	7.5 (200 7)	6.0	21.5

Namibia	2.3	87	7	128	12.0	5,107	3.7	5	27.4	4.3	21.2
<b>Afrique du Nord</b>											
Tunisie	10.7	50	3	94	44.2	4,130	11.8	5.6	17.4	17.2	22.3
Maroc	32.6	97	9	130	101.2	3,107	25.3	1.2	9	21.8	31.4
Egypte	83.9	109	10	112	253.9	3,024	50	7.1	13.5	23.8	16
Algérie	36.5	152	25	93	198.1	5,432	81.2	8.9	10.2	71.8	31.5

(\*) Taux de chômage est basé sur des évaluations de chiffre du 'Livre de fait/Factbook' du monde d'A.C.R et la recherche Internet pour le Rwanda, l'Ouganda, l'Ethiopie, la Tanzanie, la Namibie.

Source: Compilation d'auteur basée sur l'Annuaire statistique Africain de 2013, Rapport Doing Business de 2013, PNUD HDR, et 'Livre de fait' du monde d'A.C.R.

#### **4.5. Le potentiel d'intégration régionale dans l'amélioration du profil politique et socio-économique de L'Afrique**

Les marchés nationaux petits et fragmentés répandus en Afrique, le climat moyen à pauvre d'investissement et l'environnement commercial de la grande majorité des pays, la capacité limitée des pays individuels et leurs marchés nationaux pour attirer le capital étranger, notamment en infrastructure, le long d'un niveau bas du commerce intra-africain sont considérés comme étant des obstacles majeurs aux progrès socio-économique du continent.

L'intégration régionale peut aussi mener à un environnement commercial et un climat d'investissement plus attrayant, peut favoriser la concurrence, promouvoir l'accès à de larges marchés via le commerce, inciter l'IED et l'investissement local et promouvoir l'investissement et une production large et diversifiée à travers le regroupement des ressources. L'intégration régionale peut aussi promouvoir la stabilité socio-économique et politique, et donner aux pays impliqués plus de pouvoir de négociation dans les forums internationaux et les transactions commerciales. De plus, l'intégration régionale peut promouvoir la circulation libre de marchandises et de services, de capital et de travail; et intensifier la coordination et l'harmonisation de politiques socio-économique, de gestion environnementale et de réformes de biens publics tels que la gouvernance, la paix et la sécurité.

L'intégration régionale peut donc aider à aborder les défis de développement du continent Africain, surtout dans les domaines d'activité et d'environnement d'investissement, la mobilisation de ressource financière, le développement d'infrastructure et d'industrie, le développement de commerce international et intra-Africain, d'activité et de PME. De tel que,

l'intégration régionale semble être une des stratégies clés pour améliorer le profil politique et socio-économique de l'Afrique. Dans cette perspective, le FIA en tant que catalyseur d'un tel processus est d'une importance primordiale parmi les divers outils de politique de l'UA.

## **5.0 CONFIGURATION DU COMMERCE EN AFRIQUE**

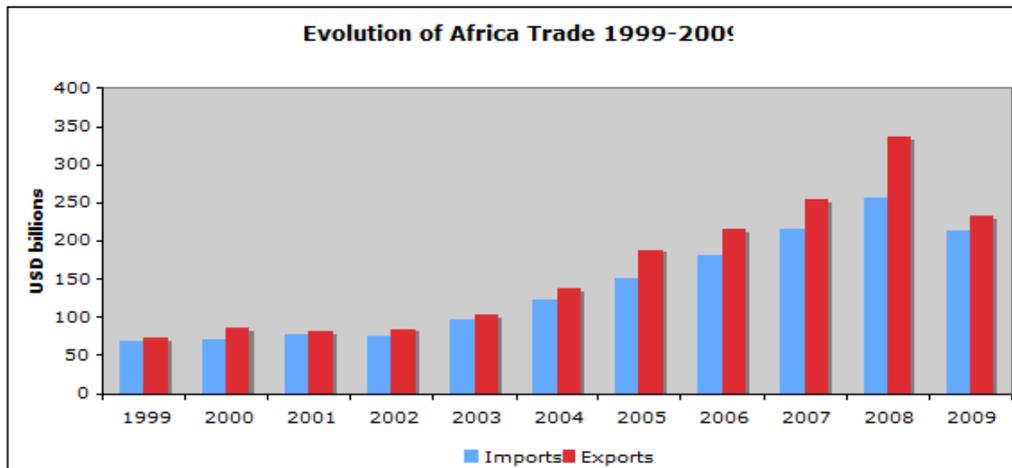
### **5.1. Commerce international de l'Afrique**

Au cours de la dernière décennie le commerce africain a rapidement cru, en partie en raison de l'augmentation du commerce Sud-Sud et l'importante croissance de l'Afrique en tant que fournisseur de matières premières à l'Asie émergente. Selon la CNUCED, l'Inde, la République de Corée et la Taïwan étaient les principaux conducteurs de la croissance commerciale Africaine dans les années 1990. Cependant, depuis 2000, l'expansion du commerce entre l'Afrique et la Chine a presque décuplé atteignant 93 milliards de dollars en 2008, faisant de la Chine le second plus grand partenaire commercial de l'Afrique après les États-Unis. Selon la CNUCED, la Chine représente 11% du commerce externe de l'Afrique et est parmi les 10 premiers partenaires commerciaux de 26 pays africains.

Alors que des économies Asiatiques éprouvent une croissance rapide perpétuelle, la part de produits primaires importés de l'Afrique a augmentée à 73% en 2008, de 55% en 1995. Comme attendu, le pétrole a dominé cette croissance à cause d'une augmentation de la production de pétrole dans la région et d'une ascension rapide du prix du pétrole au cours de la période 2000-2008.

De même, la période de 1999 à 2008 a vu la croissance rapide du commerce Africain avec le monde. Selon l'OMC, le commerce africain constituait 2.2% du PIB du continent en 1995, mais ce chiffre est passé à 3,3% en 2008.

Figure 2: Évolution du commerce externe Africain de 1999 à 2009



Evolution du commerce Africain 1999 – 2009, importation et exportation, En Milliards de dollars.

Stimulé par la croissance mondiale et la demande conséquente des produits primaires de l'Afrique, la forte croissance économique régionale, l'augmentation de l'intégration dans les économies mondiales et les prix élevés des biens, le commerce africain a grandi plus rapidement durant les années 2000 par rapport à d'autres régions mis appart la Chine.

## 5.2. Commerce intra-africain

La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a compilé des données montrant la portée du commerce intra-Africain et la part de l'Afrique dans le commerce mondial pendant la période 2000-2007. Tel qu'il est indiqué dans le tableau 4 ci-dessous le commerce intra-Africain représente environ 10% du commerce total de l'Afrique tandis que la part de l'Afrique dans le commerce mondial est en moyenne d'environ 3% au cours de la période.

Les dernières données chiffrées pour la période 2008-2012, bien que ce soit avec une certaine amélioration, montrent une tendance similaire mais avec une pondération du commerce intra-Africain autour de 11% du commerce total de l'Afrique et la part moyenne de l'Afrique dans le commerce mondial restant autour de 3%.

Tableau 4: Valeur commerciale regroupées en millions de dollars et les parts de pourcentage du commerce de l'Afrique

Bloc Commercial/R EC	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	moyen ne 2000-2007
<b>CEMAC</b>	112	134	128	172	191	219	270	335	195
<b>CENSAD</b>	4060	4249	4182	5273	7120	8905	10305	12653	7093
<b>CEPGL</b>	11	12	14	16	21	24	27	33	20
<b>COMESA</b>	1932	2039	2234	2724	3403	3939	4914	5048	3279
<b>EAC</b>	422	503	525	631	828	946	1407	1746	876
<b>ECCAS</b>	207	219	187	215	244	279	343	426	265
<b>ECOWAS</b>	2471	2702	2483	3292	4717	5840	6538	8057	4512
<b>IGAD</b>	576	741	729	1031	1031	1247	1408	1698	1057
<b>IOC</b>	56	71	98	117	172	177	191	227	139
<b>MRU</b>	7	6	7	8	9	10	13	16	9
<b>SADC</b>	3913	3906	4252	4726	6924	7958	9563	12802	6755
<b>UEMOA</b>	686	744	841	968	1166	1310	1680	2085	1185
<b>UMA</b>	1190	1224	1334	1483	1512	2074	2725	3384	1866
<b>Commerce Intra-Africain (Valeur)</b>	11631	12466	13224	15572	20994	24854	31660	39565	21246
<b>Commerce en Afrique avec le Monde (Valeur)</b>	133416	129508	144445	176929	232189	273509	329785	418931	229839
<b>Commerce intra-africain (% du Total)</b>	9	10	9	9	9	9	10	9	9
<b>Commerce Mondial (Valeur)</b>	6653669	6414806	6664703	7771121	9462990	10776488	12337928	14056584	9267286

<b>La part de l'Afrique dans le Commerce Mondial (%)</b>	2	2	2	2	2	3	3	3	2
--	---	---	---	---	---	---	---	---	---

*Source: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (Compilé à partir de la stratégie DOTS, FMI) Février 2009*

Le tableau montre la direction globale des exportations de l'Afrique. En général, les exportations principales de l'Afrique vers ses partenaires commerciaux traditionnels, particulièrement l'Union européenne et les Etats-Unis, constituent une moyenne de 57 pourcent des exportations. Pour certains des groupements d'intégration, l'UE et les États-Unis représentent plus de 60% du marché export. Cependant, en particulier la Chine et l'Asie en général deviennent aussi de plus en plus les marchés d'exportations importants pour l'Afrique.

## **6.0 PMI REACTUALISES, PROGRAMMES ET PROJETS PRIORITAIRES D'INTEGRATION REGIONALE A ETRE CIBLER PAR LE FIA**

En 2009, l'étude de faisabilité prend connaissance des évolutions significatives dans le processus d'intégration régionale et des ambitions de l'UA et des CER depuis l'articulation, du programme minimum d'intégration (PMI) qui doit être soutenu par le FIA. Premièrement, l'Union Africaine a exprimé des ambitions rehaussées pour son programme d'intégration régionale et a lancé ou a réaffirmé son engagement à de grandes initiatives continentales (C-ZLE, la BIAT, CAADP/3ADI, PIDA, l'AIDA / RADS, AGA, l'APSA, EPYW et autres). Ensuite, au niveau des CER, même si le rythme d'intégration régionale a été relativement lent dans l'ensemble, un certain degré de réalisation a été accompli dans de nombreux domaines thématiques d'intégration régionale (libre circulation des personnes, convergence macroéconomique et coordination de politique, union douanière, barrières tarifaires, barrières non tarifaires, couloirs de transport régional, réservoirs et un pools d'électricité régionaux, infrastructures de transport et d'énergie régionales, etc.) et certaines CER ont même pris des mesures audacieuses afin d'accélérer le processus d'intégration, notamment l'avènement de la Tripartite ZLE de COMESA-SADC-CAE annoncée par les trois CER en 2008. Ainsi, le FIA et le concept de PMI ont été remis en perspectives pour tenir en compte ces évolutions majeures dans l'agenda africain d'intégration régionale. En d'autres termes, le FIA soutiendra les programmes et les projets prioritaires d'intégration régionaux ainsi que les programmes de PMI réactualisés et les projets des "retardataires" dans le processus d'intégration régionale du continent.

## 6.1. Le PMI tel qu'initialement planifié

L'Article 6 (2) du Traité établissant la Communauté Economique Africaine (CEA) inscrit à Abuja, Nigeria le 03 Juin 1991, entré en vigueur en 1994, prévoit six étapes pour marquer les progrès du continent vers une intégration économique et la culmination d'une entreprise colossale avec les Communautés économiques régionales (CER) comme le pilier.

Néanmoins, en raison des particularités et des spécificités de leurs régions, les CER étaient incapables de mettre en œuvre les dispositions de l'article 6 (2) d'une manière coordonnée. La nécessité de développer une plate-forme où l'on peut harmoniser et coordonner le programme d'intégration devenait d'autant plus critique.

Il a été aussi pensé nécessaire qu'un tas d'initiatives visés à accélérer l'agenda d'intégration étaient nécessaires. Il est nécessaire de noter ici, qu'en aucun cas ces initiatives n'étaient destinées à ôter les structures existantes sur lesquelles le processus d'intégration a été porté en avant. Dans cette perspective, le propre programme d'intégration des CER est accentué et va en tandem avec le traité d'Abuja sur la réalisation du marché commun avant même la création de l'union commune continentale. En plus de cela, la CUA était connaissant des autres cadres sectoriels continentaux qui prenaient forme comme décrit ci-dessous.

La Commission de l'Union Africaine a donc proposé aux ministres d'intégration, qui ont accepté l'idée d'élaborer un programme minimum d'intégration (PMI) pouvant concentrer l'énergie et l'action des CER et de l'Union Africaine sur les projets prioritaires régionaux et continentaux conjointement identifiés.

Le brouillon du PMI élaboré en étroite collaboration avec les CER, a été examiné et adopté par les ministres d'intégration à leur quatrième session ordinaire tenue les 7 et 8 mai 2009 à Yaoundé (Cameroun) comme un cadre stratégique dynamique pour le processus d'intégration continentale. Les conclusions et les recommandations des ministres ont été examinées par le Conseil Exécutif de l'Union [(EX.CL / Déc. 493 (XV))] et adoptées par l'Assemblée de l'Union à Syrte, Ghana.

Le processus de la sélection de ces secteurs, jugés nécessaires en tant qu'habilités de processus d'intégration, est passé par un processus rigoureux entrepris par toutes les CER et les départements de la CUA.

Le processus de sélection a été examiné à trois niveaux différents. Au niveau sectoriel, onze secteurs clés ont été choisis comme domaines prioritaires pour l'accélération de l'intégration continentale. Qui sont:

- I. La libre circulation des personnes, des biens et des services
- II. Commerce (barrières tarifaires, barrières non tarifaires, règles d'origine, FTA/ZLE, union douanière, marché commun)
- III. Industrie
- IV. Investissement
- V. Infrastructure et Énergie
- VI. Statistique agricole
- VII. Affaires politiques
- VIII. Affaires sociales
- IX. La paix et la sécurité
- X. La Science and la Technologie

Vu qu'un certain nombre de ces secteurs avaient progressivement développés leurs propres structures continentales, en particulier le PIDA, l'AIDA et le PDDAA, il était nécessaire de définir et d'affiner davantage les zones prioritaires aux niveaux des sous-secteurs et éventuellement de développer une série de projets et d'activités. Les réunions sectorielles ont eu lieu à Nairobi et Lilongwe en Mai et Juin 2010 et ont trouvé les neuf secteurs et sous-secteurs clés suivants:

- I. Affaires politiques
- II. Industrie
- III. Affaires sociales
- IV. Statistiques
- V. Commerce
- VI. Libre circulation des personnes et migration
- VII. Sexe
- VIII. Investissement
- IX. Renforcement de capacité et développement de ressources humaines

Un comité de coordination, impliquant tous les CER, a ensuite été établi lors de la réunion du 8 Novembre 2010 et a adopté conjointement un ensemble de plans d'action fondés sur les sous-secteurs sélectionnés. Le plan d'action du PMI a été soumis pour approbation par le Conseil des Ministres chargé d'intégration à leur cinquième réunion, tenue à Nairobi en Septembre 2011.

Le PMI a été façonnée autour des mises en œuvre de ces projets et des activités convenues lors de la réunion.

**Définition du PMI:** Tel qu'il est mentionné ci-dessus, le Programme d'intégration minimal consiste en différentes activités auxquelles les CER et les parties concernées devraient consentir afin d'accélérer et exécuter le processus d'intégration régionale et continentale. Le Programme d'intégration minimal est donc perçu comme étant un mécanisme de convergence des CER, formulé sur la base d'un certain nombre de domaines prioritaires à être mis en œuvre à des niveaux régionaux et continentaux, par lequel les CER pourraient renforcer leur coopération et bénéficier d'avantages comparatifs, de meilleures pratiques et des expériences de chacun dans le domaine d'intégration.

**Objectifs du PMI:** Les objectifs principaux du PMI qui devraient être vus comme un cadre stratégique dynamique pour le processus d'intégration continentale, comprennent les idées suivantes:

- Situer des CER dans le cadre de mise en œuvre du Traité d'Abuja;
- Identifier des domaines prioritaires qui exigent la coordination et l'harmonisation hardie dans chaque CER et parmi les CER;
- Aider les CER dans l'identification et la mise en œuvre des activités prioritaires dont elles ont besoin pour traverser les différentes étapes d'intégration exposées dans l'article 6 du Traité d'Abuja;
- Aider les CER à mettre en œuvre le PMI en utilisant un calendrier clairement défini;
- Développer et mettre en œuvre d'autres mesures d'assistance pour faciliter l'établissement d'un marché unique dans les domaines prioritaires;
- Identifier des projets et des programmes communs entre-CER ;
- Populariser des histoires de succès d'intégration de certaines CER dans d'autres communautés.

Le PMI incarne les objectifs réalisables, définis dans le plan stratégique de quatre ans de l'UA ainsi qu'un mécanisme de suivi et d'évaluation. Le PMI est censé être mis en œuvre par les CER, les États membres et la Commission de l'Union Africaine (CUA) en collaboration avec les partenaires Africain de développement, sur la base du principe de subsidiarité.

Le Programme d'intégration minimal a été développé en utilisant l'approche d'intégration géométrique variable qui permet aux CER de progresser vers l'intégration à des allures différentes. Il faudrait noter que l'ensemble des projets et des activités du PMI a été développé en étroite consultation avec les CER et les départements pertinents de la CUA. Ceci implique alors que ces projets et ces activités constituent aussi les domaines prioritaires des institutions respectives et forment une partie essentielle de leur mandat dans le processus d'intégration. L'application des mécanismes de financement existants pour la mise en œuvre du PMI est ainsi incorporée dans les institutions et le FIA proposé doit augmenter les efforts des CER pour

pousser le processus d'intégration, tout en considérant que ces activités et ces projets contenus sont les accélérateurs de ce qui est déjà en place.

Comme à la réunion de COMAI V en Septembre 2011, le coût évalué de mise en œuvre du Plan d'action du PMI a été évalué à 110 950 dollars, qui représentent 27 175 millions pour la première phase (2009-2012), 38 500 millions pour la seconde (2013-2017) et 45 275 millions pour la troisième (2017-2021). Il est nécessaire de noter ici que ce montant en exclut d'autres qui sont pris en compte dans les cadres continentaux établis comme la PIDA, la CAADP et la Deuxième Décennie d'Éducation. Il est bien évidemment attendu que le FIA soutienne ces autres activités et programmes qui ont établi leurs cadres institutionnels, comme elles sont dans les secteurs prioritaires principaux identifiés pour l'intégration continentale.

Il est important de rappeler ici, que la genèse pour l'établissement proposé du FIA était en réponse au bas niveau de flux de fonds afin de soutenir le processus d'intégration et que les PMI sont le minimum nécessaire pour accélérer le processus d'intégration. Cette étude a revisité les exigences de coût du PMI et a établi un nouveau niveau de financement minimal nécessaire comme indiqué ailleurs dans le rapport.

Dans ce qui suit, l'état du processus d'intégration régional avec les défis, les priorités et les développements majeurs est passé en revue pour servir de base pour la ré-articulation du PMI, conçu en 2009.

## 6.2. Réactualisation du PMI et identification des projets prioritaires d'intégration régionale

Le PMI comme initialement planifié en 2009 a éprouvé un certain niveau d'exécution et quelques développements majeurs dans ce qui été censé être sa structure en termes de contenu de programme et la composition institutionnelle.

Par conséquent, le PMI, comme initialement défini, doit être nettoyé, serré et mis à jour pour refléter les faits actuels et le statut de mise en œuvre par les divers CER, la CUA et l'ÉM. Malgré le niveau bas d'exécution globale sur le PMI comme initialement planifié, les CER et les États membres ont accomplis un certain degré de réalisation. En outre, au niveau de la CUA, il y a des développements majeurs particulièrement au front d'intégration du commerce avec le "**BIAT-Augmentation de commerce intra-Africain**", adopté par l'Assemblée de l'Union Africaine pendant sa 18<sup>ème</sup> session en Janvier 2012; ainsi que le développement des programmes continentaux NPCA-coordonné tels que PIDA (Infrastructure), CAADP/3ADI (Agriculture) et AIDA / RADS / AMV / APCI (Industrie et ressource).

En outre, en connaissance des contraintes de capacité des CER, de la CUA et de l'Agence du NEPAD, on devrait aussi considérer les conditions préalables pour la mise en œuvre fructueuse du PMI dans le cadre du processus. En particulier, on considérera le "**Programme facilitateur de**

**renforcement de capacités pour la mise en œuvre du PMI et le Programme d'Intégration Régionale"** dans les activités, les projets et les programmes du PMI.

En outre, un certain nombre de CER ont aussi introduit avec succès des programmes, des projets et des mises en place d'institutions de support d'intégration régionale. Ces **bonnes voire meilleures pratiques** doivent être capturées et leur dissémination facilitée dans le cadre du "Processus de facilitation de mise en œuvre d'intégration régionale et PMI". Où les bonnes et les meilleurs pratiques importantes pertinemment et de façon critique seront aussi approvisionnées à l'extérieur des CER et du continent, et disséminées aux CER, à la CUA et l'EM. Enfin, d'un point de vue de sa mise en œuvre, une division du travail convenue sera considérée entre la CUA / le NPCA, les CER, l'ÉM et même dans le secteur privé (PS), dans l'organisation de société civile (OSC) et dans les ONG.

La chose suivante passera en revue les changements probables, l'adaptation et la réorientation à être considérée dans la ré-articulation du "PMI révisé" avec ses programmes et les activités de facilitation à être financés par le Fond d'Intégration Africaine.

### 6.3. Progrès dans l'agenda d'intégration régionale

#### Progrès d'intégration régionale à niveaux des CER

Domaine de progrès au niveau des CER (INDICATEURS choisis)	Pleinement Atteint (en gras) ou progrès important réalisé	non Atteint
Coordination des activités (y compris convergence macro-économique)	UMA, l'EAC, CEEAC, CEDEAO, SADC	COMESA, CEN-SAD, l'IGAD
Libre circulation des personnes	<b>UMA</b> , l'EAC, la <b>CEDEAO</b>	CEN-SAD, le COMESA, ECAS, IGAD, SADC,
Facilitation du commerce (BNT et RBSO)	COMESA, <b>la CAE</b> , <b>la CEDEAO</b> , la SADC	UMA, la CEN-SAD, CEEAC, IGAD
Droit d'établissement et de résidence	CAE, la <b>CEDEAO</b>	tous les CER
ZLE (tarifaires d'importation/quotas éliminés entre les pays)	<b>COMESA</b> , <b>la CAE</b> , <b>la CEDEAO</b> , <b>la SADC</b>	UMA, la CEN-SAD, CEEAC, IGAD
Union douanière (tarif extérieur commun)	<b>COMESA</b> , <b>la CAE</b> , la CEDEAO, la SADC	UMA, la CEN-SAD, CEEAC, IGAD

Marché commun	la CAE	Tous les CER (mais EAC)
Union monétaire	-	Tous les CER
Union politique	-	Tous les CER

Les huit CER reconnues par l'Union Africaine (UA), qui forment les "piliers" de la Communauté Economique Africaine, qui se meuvent vers la mise en œuvre du Traité d'Abuja à vitesses différentes.

**CAE** : la plus avancée dans le processus d'intégration régionale parmi les huit CER, a établi une Union Douanière en 2005 et a signé un Protocole de Marché Commun en 2010. Avec un groupe de travail de haut niveau mis en place pour surveiller la préparation et la négociation d'un protocole sur la Circulation libre de Personnes, sur le travail, les services, le droit d'établissement et de résidence, qui sont des éléments clés du processus visant à établir un marché commun de CAE. La prochaine phase de l'intégration va voir le bloc entrer dans une union monétaire. Les négociations pour l'Union monétaire de l'Afrique de l'Est, débuté en 2011, et l'accélération du processus vers la Fédération de l'Afrique de l'Est soulignent tous la détermination sérieuse des dirigeants et des citoyens de l'Afrique de l'Est pour construire un bloc durable économique et politique de l'Afrique Orientale.

**CEDEAO** : la moins dépendante des donateurs parmi les CER majeurs, grâce à son impôt d'importation. Elle a fait des progrès significatifs dans sa ZLE et prévoit de lancer une union douanière en 2015. La CEDEAO a enregistré des accomplissements pratiques majeurs et est leader dans des domaines tels que: la libre circulation de personnes avec le passeport de la CEDEAO ainsi que le droit de résidence et d'établissement, le maintien de la paix et de la sécurité régionale, la gouvernance politique, les infrastructures régionales (trois couloirs, projet de fibre optique) et l'investissement et les affaires régionales (création d'une compagnie aérienne régionale (ASKY); une banque régionale de développement (BIDC), de la mise à jour du Fond de Développement, de Coopération, de Compensation de la CEDEAO, et une agence d'assurance de risque politique à être fusionnée avec ATI qui a été introduit par COMESA). La CEDEAO a aussi installé et articulé des organes et des cadres d'harmonisation de politique et de réglementation divers dans l'agriculture, l'énergie, l'industrie, les mines, l'éducation, les questions juridiques, l'économie et la politique financière. La CEDEAO envisage de construire sa deuxième zone monétaire en 2020; et de la fusionner avec la zone CFA monétaire de 7 pays.

**COMESA** : a lancé son union douanière en Juin 2009 et est un des conducteurs clés de ZLE Tripartite avec la SADC et l'EAC. Parmi les pays membres la REC est très active dans la promotion du commerce et de l'investissement et dans la promotion du COMESA en tant que destination d'investissement. L'Aménagement d'Ajustement du COMESA (CAF) est déjà opérationnel avec un objectif d'indemniser des pays, des pertes de revenu à cause d'intégration régionale. Le Fond d'infrastructure du COMESA (CIF) a aussi été établi et est exploité par la Banque PTA.

**SADC** : a fait des progrès dans la construction de ses zones de libre-échange (ZLE) et seulement deux pays ont couru à la dérogation de la mise en œuvre de certains de leurs engagements tarifaires. La REC prévoit de lancer une union douanière en 2013. Cependant, des barrières non tarifaires restent toujours répandues parmi des pays de la SADC. La SADC travaille sur deux initiatives majeures: la mise en place d'un Fond de développement régional et l'attraction d'investissement nécessaire pour mettre en œuvre son Plan Directeur de Développement d'Infrastructure régional (RIDMP) développé en Août 2012.

**CEEAC** : a lancé sa ZLE en 2004, mais fait face à d'énormes défis dans son application pratique. La REC a

développé un "Plan Directeur de Développement d'infrastructure de Transport" et un "Programme de Développement de Sécurité Alimentaire", ces plans compréhensifs ont encore à être mis en œuvre d'une façon significative dû au faible engagement politique inégal entre pays membres et quelques faiblesses institutionnelles qui sont abordées.

**UMA** : a fait un certain progrès dans les domaines de mouvement libre de personnes et de part la création d'une institution financière commune, d'une Banque commerciale Internationale et d'investissement de l'UMA.

**IGAD** : avance lentement et se trouve encore à l'étape initiale de la coopération parmi ses États membres. L'avenir de la CEN-SAD est incertain avec le décès de son principal sponsor et conducteur, le Président Kadhafi de la Libye.

### Statut de mise en œuvre du Traité d'Abuja

Concernant le statut de mise en œuvre du Traité d'Abuja, le tableau ci-dessous indique les étapes atteintes par les CER ainsi que les prochaines étapes à réaliser dans le processus d'intégration. UMA, IGAD et CEN-SAD doivent encore fournir un cadre clair de progression vers la ZLE. La CEEAC a encore la ZLE à réaliser entièrement et aucune date n'est fixée pour l'Union Douanière. La SADC a l'intention de lancer son Union Douanière en 2013.

**Tableau 5: Étapes de la mise en œuvre du Traité d'Abuja**

RECs	Étapes de mise en œuvre du Traité d'Abuja							
	Première étape 1994 - 1999	Deuxième étape 2000-2007		Troisième étape 2008-2017		Quatrième étape 2018-2019	Cinquième étape 2020-2023	Sixième étape 2024-2028 (2034 dernier)
	Renforcement des CER existantes et création de nouvelles CER où elles n'existent	Coordination et Harmonisation d'activités	Élimination graduelle de BT et BNT	Zone de Libre-Échange	Union douanière	Union Douanière Continentale	Marché Commun Africain	Union Économique et Monétaire

	pas							
UMA	✓		En cours	Pas encore	Pas encore			
IGAD	✓		En cours	Pas encore	Pas encore			
CEN-SAD	✓		Pas encore	Pas encore	Pas encore			
ECCAS	✓		✓	✓	Pas date			
SADC	✓		✓	✓	2013			
ECOWAS	✓		✓	✓	2015			
COMESA	✓		✓	✓	✓			
EAC	✓		✓	✓	✓			

**La quatrième étape** sera réalisée lorsque tous les CER auront réalisé l'Union Douanière et harmonisé leur droits de douane externe commun respectif (CET), en vue de créer un CET continental unique.

**La cinquième étape** sera réalisée lorsque tous les CER auront réalisé l'Union Douanière Continentale ainsi que la libre circulation de travail et de capital.

**La sixième étape** sera réalisée lorsque tous les CER auront atteint un Marché Africain Commun pendant lequel il y aura une devise commune, publiée par la Banque Centrale Africaine.

### Progrès sur les programmes continentaux

#### **Progrès sur les programmes continentaux**

##### **PIDA - Programme pour le Développement d'Infrastructure en Afrique**

Les conditions préalables techniques (empressement de la base de ressource humaine - consultants d'infrastructure, économistes d'infrastructure, ingénieurs financiers de PPP, empressement d'un pool d'EPC Africain ou sociétés d'entrepreneur contractuels, empressement des PME/PMI Africain capable de participer dans les projets à entreprendre) ainsi que la base de sponsors Africains privés solvables pour la mise en œuvre de PIDA qui ne sont pas encore respecté. Cependant, un plan visant à mobiliser ces ressources est développé.

La mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du PIDA continue à être un défi.

##### **CAADP – Programme Compréhensif d'Action d'Agriculture Africain**

Bien que certains progrès ont été enregistré vers les objectifs fixés dans la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique allouant au moins 10% de budget annuel au secteur et générant une croissance de PIB de secteur annuelle de 6%; un modèle d'affaires pour un développement pragmatique du secteur d'agriculture autour des objectifs de sécurité alimentaire, valeur ajouté, de transformation agricole et d'une performance d'exportation reste encore à être développé et mis en œuvre. La mobilisation des ressources est un défi.

#### **Développement Industriel Accéléré de l'Afrique – AIDA**

Un modèle de programme pour la mise en œuvre de l'AIDA reste encore à être articulé.

En outre, certaines conditions préalables essentielles telles que la disponibilité de base de ressources humaines - base de consultant et d'une expertise technique capable d'articuler et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes de développement pragmatiques avancés, d'industrie, de fabrication et d'exportation de SMI restent encore à être respectés.

Pour le continent africain, il y a un besoin sérieux d'introduire et d'adopter des "Outils et Techniques industriels de fabrication avancées", notamment dans les domaines suivants: fabrication d'appui et fabrication flexible, gestion de fabrication, gestion d'innovation et de technologie; acquisition et financement de technologie; soutien de standard, de certification et de conformité; réseau avec les connaissances globales et centres d'innovation.

#### **BIAT – Renforcement de commerce Intra-Africain**

Le cadre a été adopté par l'Assemblée de l'UA pendant sa 18<sup>ème</sup> session de Janvier 2012. Cependant, son succès et son accomplissement dépend en grande partie sur le succès des domaines suivants: la facilitation du commerce / NTB, d'infrastructures de transport (PIDA), de secteur privé et de développement, de capacité compétitif de provision (PDDAA, AIDA, PSD et PME) et la facilitation du commerce des femmes entre autres. En outre, un plan de mise en œuvre pour le BIAT reste encore à être articulé.

#### **C-ZLE - Zone continental de libre-échange**

La réalisation de la C-ZLE semble être un objectif accessible, mais éloigné tout de même comme ça dépend en grande partie de la réalisation des ZLE régionales. Cependant, " l'Accord Tripartite de COMESA-EAC-SADC", signé en 2008, s'engage à travailler vers une grande ZLE de 500 millions population et de 27-pays en 2014 est encourageant quoique la mise en œuvre ait éprouvé des retards.

- Le progrès sur la " ZLE Tripartite de COMESA-SADC-CAE", dont les objectifs sont d'attendre l'accord de ZLE en Juin 2014, se présente comme suit à partir d'Octobre 2013:
- Libéralisation du droit de douane: les modalités de toutes négociations ont été convenues
- Pilier industriel: les négociations sont en cours et chaque partie a complété son offre aux autres parties
- Pilier d'infrastructure: négociation en cours et chaque partenaire a complété son offre
- Mouvement des gens d'affaires: négociation en cours et 90% de l'offre de la CAE à la COMESA est complétés
- La date d'échéance pour achever toutes les négociations est : Juin 2014.

D'autres programmes continentaux planifiés par l'UA et les partenaires comprennent : 3ADI (Agriculture Africaine, stratégie de développement d'agro-industrie); RADS (stratégie de développement Africaine à base de ressource); AMV (Vision minière Africaine); APCI (Initiative Africaine de capacité productive); ATII (Initiative d'Innovation et de Technologie Africaine); AGA (Gouvernance Architecture de l'Afrique); APSA (Architecture Africaine de Paix et de Sécurité. Il faudrait souligner toutes les initiatives ci-dessus ont éprouvé un niveau limité de mise en œuvre dû au défi de mobilisation de ressource financière.

Annexe 5 du document donne un rapport de statut de présentation et de mise en œuvre de programmes continentaux majeurs de l'UA.

#### **6.4. Libre circulation de personnes**

UMA, CAE et CEDEAO ont fait des progrès significatifs dans le domaine de la libre circulation de personnes, mais la CEN-SAD, la COMESA, la CEEAC, l'IGAD et la SADC font toujours face à des défis à cet égard.

La CEDEAO se distingue dans le domaine de la libre circulation de personnes parmi toutes les CER. Le passeport régional de la CEDEAO est un bon exemple de document commun de Voyage régional utilisé comme un moyen d'améliorer la libre circulation de personnes. Le passeport, portant l'emblème de la CEDEAO sur la couverture, peut être utilisé pour voyager internationalement, et est actuellement utilisé au Bénin, en Guinée, au Libéria, au Niger, au Nigeria et au Sénégal. Depuis le premier Janvier 2013, le Rwanda émet des visas à l'arrivée pour tous les ressortissants Africains. Dans la CAE, le Kenya et le Rwanda sont en train de mettre en œuvre un accord bilatéral afin de permettre aux citoyens de chaque pays de s'établir librement dans l'autre. L'accord renonce aussi à tous les honoraires de permis de travail. Le Kenya est en train de mettre en place un accord similaire avec l'Ouganda.

Le président du Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda se sont réunis en Juin 2013 et ont convenu d'un processus d'intégration accéléré "Décision Trilatérale Kenya-Rwanda-Ouganda" avec entre autres une concentration sur quatre objectifs d'intégration régionale:(i) l'établissement d'un territoire de marché unique, (ii) un système de visa unique pour les voyageurs à travers les trois pays, (iii) une carte d'identité unique, (iv) un système d'oléoduc intégré, avec une division du travail pour la mise en œuvre des décisions prises. Cette décision est accueillie par la plupart des partenaires de développement et des observateurs politiques et économiques comme cela approfondit l'intégration régionale et déclenche l'émulation dans la CAE et au-delà.

Malgré le progrès, beaucoup d'obstacles entravent et sapent le processus d'intégration en Afrique. La circulation des gens est confrontée à un certain nombre de problèmes, y compris ceux liés à l'infrastructure, particulièrement aux transports routiers, tels que le nombre très élevé de barrages routiers érigés par des forces de sécurité ainsi que des barrières illégales et l'insécurité sur les routes. Les pays invoquent d'habitude la sécurité comme principale raison de retardement de la mise en œuvre de décisions sur la libre circulation de personnes qui ont été prises au niveau régional.

## 6.5. Convergence Macroéconomique

Des CER sont aux étapes différentes d'intégration dans leur quête pour convergence macroéconomique et intégration de leurs politiques monétaires et adoption d'un tarif externe commun.

COMESA a développé un cadre de surveillance fiscal multilatéral, a adopté un plan d'action de développement de système financier et de stabilité et a conçu un cadre d'évaluation de stabilité du système financier. L'Institut monétaire de COMESA a été établi en 2011 à Nairobi, au Kenya, afin d'entreprendre le travail préparatoire pour la mise en œuvre de toutes les étapes du Programme de Coopération Monétaire de COMESA. COMESA a aussi opérationnalisé un système régional de paiement et de règlement.

Le travail préparatoire pour la transition à une union monétaire de la CAE est en cours, et les négociations pour un protocole sur le sujet sont à une étape avancée. Une revue de critères de convergence macroéconomique de la CAE est vers l'achèvement.

Selon une feuille de route adoptée, la CEDEAO planifie de lancer une deuxième zone monétaire avant 2015 et de la fusionner avec la zone CFA (Communauté Financière d'Afrique) pour créer une plus grande zone monétaire jusqu'à l'an 2020. L'Institut monétaire de l'Afrique de l'ouest a été créé pour ce but.

## 6.6. Promotion d'investissement et Politiques de concurrence

La CEDEAO a achevé l'étude de faisabilité pour une Agence de Garantie d'Investissement d'un point de vue d'assurance de risque politique (PRI). La CEDEAO a aussi articulé une stratégie pour développer le secteur de Réassurance de la région. Ces deux projets suivent l'établissement de la Banque de la CEDEAO pour l'investissement et le développement (EBID) une décennie avant la mise à jour du fond de coopération, de rémunération et de développement de la CEDEAO. Les trois projets ont été mis en place en vue de développer davantage l'infrastructure financière à long terme de la REC et d'augmenter la capacité de la région de financer de nouveaux projets. Notamment pour absorber de nouveaux risques dans le secteur pétrolier, de gaz et minier (OGM) en maximisant ainsi le contenu local dans le secteur financier tout en attirant de l'investissement. Suite aux vastes discussions entre la CEDEAO et la société africaine d'assurance commerciale (ATI), et en conséquence de la direction de la CEDEAO et de la COMESA, la décision de fusionner l'agence planifiée de la CEDEAO avec l'ATI COMESA-Amorcé a été prise. Ceci permettra de fournir la taille, la base de capital et le potentiel de diversification géographique exigé dans l'affaire à la nouvelle institution de PRI. La CEDEAO est aussi en train de travailler dans trois domaines: la création d'un marché commun de d'investissement, la promotion d'investissement et l'intégration de marché financier en tirant

part de l'expérience de son institution sœur, l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest (UEMOA). La CEDEAO héberge aussi l'Association de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Afrique de l'Ouest à son siège social à Abuja en vue d'établir une plate-forme de dialogue avec le secteur privé et d'engager davantage le secteur d'affaires de la région dans ses décisions et programmes.

Une Agence d'Investissement Régionale de la COMESA a été créée et est située au Caire, en Egypte. Son rôle est de coordonner et renforcer les activités des agences nationales de promotion d'investissement de la COMESA. Quatre forums d'investissement de la COMESA ont été tenus, visant à promouvoir la région COMESA comme destination d'investissement et créer des liens d'affaires entre les commerces COMESA et non-COMESA.

La CAE a un modèle de code d'investissements en place et des plans sont en cours pour le mettre à jour dans la législation ou un protocole promouvant la Communauté comme une destination d'investissement. Le Conseil de Commerce d'Afrique de l'Est est le corps apex des associations professionnelles d'affaires dans le secteur privé dans les cinq pays d'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Rwanda, République-Unie de Tanzanie et Ouganda). Il a publié le répertoire d'affaires d'Afrique de l'Est, le premier et le répertoire d'affaires en Afrique de l'Est le plus complet.

La SADC a finalisé un protocole de finance et d'investissement en 2006, entré en vigueur en Avril 2010.

La CEEAC est en train de travailler pour mettre en place une stratégie régionale sur la promotion d'investissement et établir un fond de garantie pour des petites et moyenne entreprises.

Peu de CER ont élaboré des politiques de concurrence. En général, elles sont celles qui ont établis des unions douanières et des marchés communs qui se meuvent vers cette étape.

## **6.7. Commerce et développement du commerce Intra-Africain**

### **6.7.1. Configuration du commerce extérieur africain**

En Janvier 2012, les chefs des Etats Africains ont adopté un cadre pour développer davantage le commerce intra-Africain et pour accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange continentale (Z-CLE) dans le cadre de "Rehausser le commerce intra-Africain" (BIAT)

Le commerce intra-Africain présente des opportunités de croissance et de développement durable pour le continent. Ce qui a le potentiel de réduire la vulnérabilité aux chocs mondiaux,

de contribuer à la diversification économique, d'améliorer la compétitivité d'exportation et de créer de l'emploi.

Stimulé par la croissance mondiale, et par conséquent par la demande de produits primaires de l'Afrique, la forte croissance économique régionale, l'intégration croissante dans des économies mondiales ainsi que les prix élevés de matières premières, le commerce Africain a crû plus rapidement au cours des années 2000 que toute autre région, à l'exception de la Chine.

L'Union européenne et les États-Unis sont les marchés d'exportation cruciale de l'Afrique, mais la Chine, le Brésil, l'Inde et les autres économies émergentes ont considérablement augmentés leur part des exportations du continent.

De 2000 à 2011, les exportations de l'Afrique ont presque quadruplé en valeur de 148,6 milliards de dollars par an à 581,8 milliards de dollars, selon les chiffres de la CNUCED. Deux tendances sont perceptibles. Tout d'abord, l'Union Européenne et les États-Unis ont vues leur part des exportations de l'Afrique tomber – l'Europe est passé de 47% en 2000 à 33% en 2011, et les Etats-Unis de 17% à 10%. Deuxièmement, les économies émergentes ont augmenté leur commerce. La Chine a augmenté sa part des exportations africaines de 3,2% en 2000 à 13% en 2011, l'Inde de 2,8% à 6%, le Brésil de 2% à 3% et la Fédération de Russie de 0,2% à 0,3%. Les économies émergentes ont pris 8% des exportations de l'Afrique en 2000. Cela avait explosé à 22% en 2011.

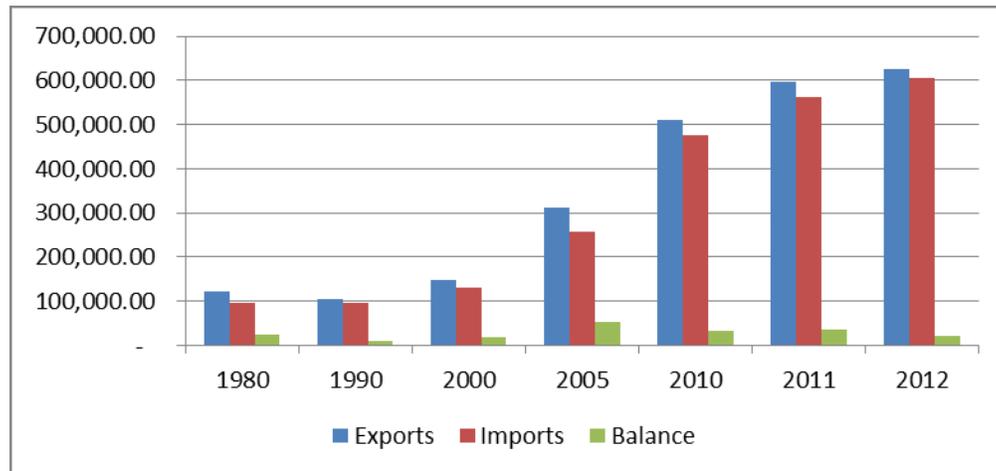
Il y avait trois principaux moteurs de l'évolution dans les marchés de l'Afrique. Le prix des ressources notamment du pétrole, qui est la principale exportation, augmenté au cours de la décennie renforçant la valeur des exportations. Cette tendance est sûre de continuer puisque de nouveaux gisements de pétrole ont été découverts au Ghana, avec des réserves de pétrole estimées à environ 1,8 milliard de barils et l'Ouganda avec environ 2 milliards de barils. D'autres pays africains où il y a eut de récentes découvertes du pétrole comprennent le Kenya, l'Ethiopie, la Sierra Leone, Sao Tomé-et-Principe. La Chine est devenue un consommateur passionné de matières premières provenant de l'Afrique. En 2000, la valeur des exportations de matières premières de l'Afrique (hors carburant et aliments) était de 15,6 milliards de dollars et la Chine représentait 4,8% du marché d'exportation. En 2011, la part de marché de la Chine était de 28,8% du total des exportations de matières premières (hors carburant et aliments) à environ 70 milliards de dollars.

Il est important de noter, cependant, que malgré les changements, l'Union Européenne et les Etats-Unis restent les marchés d'exportation les plus importants pour l'Afrique.

Il convient aussi de mentionner que le commerce de l'Afrique est trop dépendant d'une gamme étroite de produits primaires. En 2010, les carburants et les produits miniers ont constitués 66% du total des exportations de marchandise de l'Afrique. En outre, la part du secteur de

production dans les deux commerces – commerce intra-Africain et commerce avec le reste du monde -a été en déclin depuis 1996, reflétant le fait que des pays Africains ont connus une désindustrialisation importante depuis les années 1990.

Figure 3: Evolution du commerce extérieur de l'Afrique (en volume)



Source: CNUCED

### 6.7.2. Aborder la faible performance commerciale régionale en Afrique

Cependant, malgré la croissance durable de leur commerce international au cours des 10 dernières années, des pays africains n'ont pas fait d'importants progrès dans le renforcement du commerce intra-Africain. Au cours de la période 2007-2011, la part moyenne d'exportations intra-Africaines des exportations totales de marchandise en Afrique était de 11% en comparaison aux 50% de l'Asie en développement, aux 21% de l'Amérique latine et les Caraïbes et aux 70% en Europe. En outre, des preuves disponibles indiquent que le niveau réel du commerce du continent est aussi en-dessous du potentiel, de part son niveau de développement et facteur de dotation.

**Il y a plusieurs raisons pour la faible performance du commerce régional en Afrique.** Tout d'abord, l'approche d'intégration régionale sur le continent s'est jusqu'à présent concentré davantage sur l'élimination des barrières commerciales et moins sur le développement des capacités de production nécessaires pour le commerce. Bien que l'élimination des barrières commerciales soit certainement importante, elle n'aura pas l'effet désiré si elle n'est pas complétée par des mesures politiques pour stimuler les capacités d'approvisionnement. Deuxièmement, le rôle limité du secteur privé dans les initiatives et les efforts d'intégration régionale a également contribué à la faible performance du commerce du continent. Bien que des accords commerciaux soient signés par des gouvernements, c'est le secteur privé qui comprend les contraintes auxquelles les entreprises font face et est en mesure de tirer parti

des opportunités créées par des initiatives commerciales régionales. Ainsi, des plates-formes pour s'engager avec le secteur privé devraient être mises en place et plus d'espace pour le secteur privé pour jouer un rôle actif dans le processus d'intégration créée. Troisièmement, des pays africains imposent plus de barrières non tarifaires sur le commerce entre eux que sur le commerce avec des pays tiers. Des efforts visant à harmoniser des **réglementations** et des **normes techniques**, des **mesures sanitaires et phytosanitaires** (SPS) ainsi que des **règles d'origine** (RoO) ont été timides à s'ajouter aux coûts des affaires. D'où la nécessité d'accorder attention aux points suivants dans le processus d'intégration régionale pour stimuler le commerce régional:

1 /. **Réajuster l'approche d'intégration régionale**: Équilibrer l'approche linéaire avec l'intégration régionale, concentré principalement sur l'élimination des tarifs commerciaux, avec une approche basée plus sur le développement que sur l'intégration régionale, faisant autant attention à la création des capacités de production et au développement du secteur privé quant à l'élimination des barrières commerciales.

2 /. **Développer la capacité productive**: Promouvoir la capacité productive pour le commerce régional et mondial grâce à l'articulation de politiques, de stratégies et de programmes de développement complets du secteur privé (PSD), en soutien à l'intégration régionale autour des notions suivantes:

- Promouvoir un climat d'investissement et environnement facilitant les affaires pour le PSD
- Développer des industries pragmatique, comme la promotion de chaîne de valeur
- Développer la capacité d'exportation
- Développer l'entrepreneuriat et des PME

Dans le processus de création de cette capacité de production, il faut tenir compte de la taille de l'entreprise et du niveau d'efficacité, qui sont d'importants stimulants du commerce et de l'exportation intra-Africain. Par conséquent, le fait que des pays Africains ont des économies informelles larges et la taille relativement petite des moyennes entreprises de fabrication Africaines doit être abordé par des mesures d'incitation appropriée à formalisation et à la croissance des PME grâce à l'incitation à l'investissement.

3 /. **Enlever BNT**: Consolider les efforts entrepris dans l'élimination des barrières non tarifaires.

4 /. **Augmenter l'investissement dans l'infrastructure liée au commerce**: Il est essentiel pour des pays africains d'augmenter l'investissement dans l'infrastructure liée au commerce et d'autres mesures de facilitation du commerce pour réduire la bureaucratie, les coûts de

transaction et accélérer la circulation des marchandises, des services et des personnes au-delà des frontières. Dans cette perspective, il convient de mentionner que l'initiative "Aide pour le commerce", lancée par des Ministres du Commerce à la Conférence Ministérielle de Hong Kong en 2005, a mobilisée avec succès des ressources supplémentaires en provenance des gouvernements donateurs, des banques de développement régionales et des organismes, des agences multilatérales pour investir dans le renforcement de capacité commerciale.

5 /. **Mettre en œuvre le Plan d'Action de BIAT:** la mise en œuvre du plan d'action "Renforcement du commerce intra-Africain" dans les domaines suivants:

- Politique commerciale
- Facilitation du commerce
- Capacité productive
- Infrastructure liée au commerce
- Financement du commerce
- Information sur le commerce
- Facteur du marché de la grappe d'intégration

Dans le processus, l'agenda de capacité productive et de développement de PSD renforcé pourrait être articulé avec le programme C-ZLE, dont les principaux axes sont résumés ci-dessous:

**Boîte 2:**  
**Politique clé, agenda stratégique et étapes de réalisation de la Zone du libre-Échange continentale (C-ZLE)**

**1. Objectifs de la C-ZLE**

- Créer un seul marché continental pour des biens et des services, avec la libre circulation des gens d'affaires et des investissements et ouvrir ainsi la voie pour accélérer la mise en place de l'Union Douanière Continentale et l'Union Douanière Africaine.
- Développer le commerce intra-Africain grâce à une meilleure harmonisation et coordination des régimes de libéralisation et de facilitation du commerce et des instruments, à travers des CER et de l'Afrique en général.
- Résoudre les défis de multiplicité et de chevauchement d'adhésion et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale.
- Améliorer la compétitivité au niveau de l'industrie et de l'entreprise en exploitant des possibilités de productions d'échelle, l'accès au marché continental et la meilleure redistribution des ressources.

## 2. Principes de la C-ZLE

- Processus à être entraîné par la CUA, les CER et les États membres, avec l'association étroite de toutes les parties prenantes (secteur privé, société civile, organisation bénévole).
- Études fondamentales tenant compte et s'appuyant sur des ZLE existantes des REC.
- Réciprocité nécessitant qu'il n'y ait pas de resquilleurs.
- Libéralisation substantielle établie sur une base de tarif-libre, de quota-libre, et d'exemption-libre

## 3. Calendrier de la Réalisation de la C-ZLE

### 2012-13:

- Études fondamentales, négociations, renforcement, protocole de consensus.

### 2014- 17:

- Lancement d'une libéralisation en phase d'échanges de biens, initier la libéralisation des tarifs, des règles d'origine, des procédures douanières et simplification de la documentation douanière, des procédures de transit, des barrières non tarifaires, des recours commerciaux, des obstacles techniques au commerce et des mesures sanitaires et phytosanitaires.
- Une libéralisation qui mettrait l'accent sur des produits pour lesquels les droits de douanes sont actuellement à nul, tandis que des produits sensibles sont traités plus tard.
- Lancer des efforts pour améliorer le renforcement de capacité de production et de compétitivité.

### 2017-19:

- Préparations pour une Union Douanière Continentale en 2019, conformément au Traité d'Abuja.
- Libéraliser le commerce dans les services - avec le tourisme, les services financiers, le transport et la communication parmi les préférés possible.
- Des secteurs de services avec une certaine libéralisation déjà lancée pourraient être encore déréglementés à côté d'une libéralisation de marchandises (par exemple services de transport liés au commerce, le tourisme, services financiers tels que bancaire transfrontalières).

NB: liens programmatiques avec le PDDAA, l'AIDA et le PIDA devraient être établis dans le processus.

6 /. **L'Agenda de la C-ZLE:** Du point de vue de la C-ZLE, ce qui suit doit être considéré comme des activités de programmes et de projets prioritaires d'intégration régionale:

**Zone de Libre-Échange Tripartite du COMESA-EAC-SADC:** Les trois CER sont en train de poursuivre vigoureusement la disposition du ZLE Tripartite, lancée en 2008, ce qui unifiera leur

espace de marché combiné de plus de 500 millions de personnes (27 pays), fournissant ainsi un tremplin solide et l'impulsion vers la réalisation de la ZLE continentale en 2017. Lors du second sommet en Juin 2011, tenu à Johannesburg, Afrique du Sud, les chefs d'Etats et les gouvernements des trois CER ont signé une Déclaration lançant les négociations pour la création de la Zone de Libre-Échange Tripartite, et ont adopté une feuille de route établissant la ZLE Tripartite ainsi qu'un ensemble de principes de négociations, de processus et un cadre institutionnel. La ZLE Tripartite va comprendre trois piliers: (a) l'intégration du marché, (b) le développement d'infrastructure et (c) le développement industriel. La circulation des gens d'affaires sera négociée sur une piste séparée. Malgré l'intérêt soulevé par l'annonce de cette décision audacieuse et la mise en place du Comité de Direction, les différents Comités Techniques et la division du travail de mise en œuvre parmi les trois CER, un progrès significatif reste encore à être enregistré.

A partir du mois d'Octobre 2013, le progrès sur " l'Accord de la ZLE Tripartite de COMESA-SADC-CAE ", dont le but de parvenir à l'Accord de ZLE en Juin 2014, se présente comme suit:

- Libéralisation des droits de douane: les modalités de toutes les négociations ont été convenues
- Pilier industriel: les négociations sont en cours et chaque partie a achevé son offre aux autres
- Pilier d'infrastructure: négociations en cours et chaque partenaire a achevé son offre
- Circulation des gens d'affaires: négociations en cours et offre de la CAE à COMESA est presque terminée
- Date d'échéance pour achever toutes les négociations : Juin 2014

De ce fait, des programmes, des projets et des institutions facilitant la réalisation de l'Accord Tripartite devraient être soutenus par le FIA.

**Unité de mise en œuvre de projet et plan de travail de C-ZLE:** Il est de même urgent d'articuler l'unité de mise en œuvre de projet de C-ZLE, le plan de travail et de commencer la mise en œuvre de ces activités de projet ainsi que le plan de suivi et d'évaluation.

**7 /. Systèmes de surveillance et de responsabilisation efficaces:** la CUA et les CER doivent mettre en place des systèmes de transparence et de responsabilisation efficace qui permettraient aux affaires, aux sociétés civiles et aux individus d'évaluer et de réévaluer les progrès accomplis vers la réalisation des buts pour stimuler le commerce intra-Africain et de réaliser la C-ZLE en fin de compte. Plus particulièrement, la CUA devrait jouer un rôle plus actif dans le suivi des progrès, pour fournir des conseils et de l'orientation quand requis.

## 6.8. Énergie et Infrastructure

### 6.8.1. Déficit massif d'infrastructures en Afrique

Des progrès pour combler le fossé d'infrastructure en l'Afrique ont été réalisés dans la dernière décennie, mais beaucoup de défis prévalent et les services d'infrastructure en Afrique subsaharienne restent principalement hautement insuffisants. Le manque de ressources financières n'est qu'une seule partie de l'histoire.

**Couverture d'infrastructure inadéquate:** Malgré les progrès réalisés dans les dernières années, la région ayant le plus grand défi d'infrastructures reste l'Afrique sub-saharienne. Elle est en retard derrière les autres pays à revenu intermédiaire ou faible dans la couverture d'infrastructure de routes revêtues, des lignes principales téléphoniques, et de capacité de production d'électricité. Le Diagnostic d'infrastructure de l'Afrique par pays rapporte que pour ces trois infrastructures clés, l'Afrique a déployé des stocks beaucoup plus lentement que d'autres régions en développement, ce qui implique un fossé qui est en train de s'élargir au fil du temps.

Tableau 6: Performance en couverture d'infrastructure – Afrique

Unités normalisées	Afrique sub-saharienne	Autres pays en développement
Densité des routes revêtues	31	134
Densité totale de route	137	211
Densité de ligne téléphonique principale	10	78
Densité de téléphonie mobile	55	76
Densité Internet	2	3
Capacité de production	37	326
Couverture d'électricité	16	41
Eau améliorée	60	72
Amélioration d'assainissement	34	51

Source: AICD 2009.

*Note: La densité de route est en kilomètres de route par mille kilomètres carrés, la densité téléphonique est en lignes par millier de population; la capacité de production est en mégawatts par million de population, la couverture d'électricité, d'eau et d'assainissement est en pourcentage de population.*

En 1970, l'Afrique subsaharienne avait près de trois fois plus de capacité de production par million de personnes que l'Asie du Sud, une région avec un revenu par habitant similaire. Trois décennies plus tard, en 2000, l'Asie du Sud était loin derrière l'Afrique sub-saharienne: elle a maintenant près de deux fois la capacité de production par million de personnes. Similairement, en 1970 l'Afrique subsaharienne avait deux fois la densité téléphonique de ligne principale que l'Asie du Sud, mais en 2000, les deux régions **étaient équilibrés**.

**Fosse d'efficacité:** l'Afrique consacre déjà des ressources importantes pour l'infrastructure, mais pas toutes d'entre elles sont utilisées efficacement. Des sommes importantes sont perdues dû à l'inefficacité. Parmi les questions les plus importantes à abordées se trouvent les tarifs en-dessous de coûts, des subventions mal ciblées, de mauvaises gouvernance et cadres réglementaires, des inefficacités systématiques, des politiques sectorielles et des capacités de planification insuffisantes. En comparant l'Afrique avec de meilleure pratique internationale, l'AICD a quantifié les inefficacités majeures et a identifié les mesures de politique pour les remédier. Les principales mesures comprennent la priorisation des allocations de budget, le rehaussement d'exécution de budget, l'amélioration de collection de chiffres d'affaires, la réduction des sureffectifs, l'augmentation de recouvrement de coût, l'assurance d'entretien adéquat, et la réduction des pertes de distribution. Ces étapes pourraient réduire les exigences de l'Afrique en matière de dépense d'infrastructure par 17 milliards de dollars par an.

Des fournisseurs d'infrastructure de l'Afrique perdent \$ 7,5 milliards par an sur des inefficacités telles que des sureffectifs, des pertes de distribution, sous-recouvrement de chiffres d'affaires, et de mauvais entretien. En raison des pressions sociales et politiques les services d'infrastructures sont généralement vendus à prix bien en dessous des coûts d'investissement total de production, une habitude à une étiquette de prix de 4,7 milliards de dollars par an. Bien que le financement pour l'infrastructure échoue, certains pays semblent être en train de financer en sus certaines formes d'infrastructure, par autant que 3,3 milliards de dollars par an. Plus d'exécution exhaustive, des budgets d'investissement, pourrait augmenter l'efficacité d'investissement dans l'infrastructure par 1,9 milliards de dollars par an.

**D'un point de vue d'encaissement des recettes,** les trois composantes clés des coûts cachés affectant l'infrastructure ont besoin d'être surveillé et leurs défis pris en charge - faibles taux de recouvrement de facture, pertes excessives résultant d'opérations inefficaces ou vol de réseaux, et tarifs fixés en dessous du taux de recouvrement des coûts.

La gouvernance et la gestion financière des entreprises publiques (SOE) sont en train de recevoir une attention croissante, y compris des mécanismes d'incitation et de contrôle

approprié pour renforcer la performance des fonds et réduire le risque de mauvaises allocations des fonds. Les réformes couvrent les approches d'analyse comparatives, la commercialisation, et l'amélioration dans la gouvernance interne.

Dans l'ensemble, l'AICD trouve que le fait d'aborder les inefficacités existantes du système permettraient de couper presque en deux le montant de financement requis pour l'Afrique subsaharienne à combler son fossé d'infrastructure.

**Dés-économies d'échelle pour de nombreux petits pays:** les modes géographique et démographique jouent un rôle dans les situations d'infrastructure en Afrique particulièrement difficiles. La faible densité économique du continent rend les réseaux de transport et les réseaux d'énergie électrique, lesquels présentent des économies d'échelle et de densité plus coûteux à construire et à entretenir. Selon un rapport, les systèmes nationaux d'énergie dans 21 des 48 pays d'Afrique subsaharienne ne répondent pas à l'échelle d'efficacité minimale de 200 mégawatts pour la production d'électricité. En conséquence, leurs coûts d'exploitation sont presque le double de ceux trouvés dans les plus grands systèmes d'énergie du continent.

**Faiblesses institutionnelles:** Des nouvelles routes, des centrales électriques et des systèmes d'irrigation ne donneront pas des résultats durables sans les bonnes institutions et les réglementations. Des bonnes politiques de secteur, des réglementations efficace, et de plus grandes concurrences sont nécessaires pour réduire les contraintes d'infrastructure de l'Afrique. L'accès, la qualité de service, et l'efficacité opérationnelle - sont tous plus facile à accomplir lorsque les institutions pertinentes fonctionnent comme elles devraient. L'AICD a examiné les divers modèles institutionnels en usage en Afrique, les efforts visant à renforcer les institutions qui affectent l'infrastructure et l'effet de ces efforts sur la performance des prestataires des services d'infrastructure.

Le cadre institutionnel de l'Afrique pour l'infrastructure n'est pas plus qu'à la moitié de chemin à bonnes pratiques. La participation dans l'infrastructure du secteur privé a eu une histoire difficile en Afrique, mais dans certains secteurs, elle a conduit à améliorations d'investissement et de performance significatives. Réformation de gouvernance des dominantes entreprises nationales est une priorité absolue, et des contrats de performance basés sur l'incitation et des audits externes semblent d'être des mesures efficaces. Le développement des agences réglementaires indépendantes en Afrique a été défiant, et à ce jour, il y a peu de preuve d'un impact positif sur la performance.

Dans l'ensemble, un régime de partenariat public-privé très complet, transparent et efficace (PPP) pour les différents sous-secteurs d'infrastructure est manquant dans la grande majorité des pays d'Afrique subsaharienne.

## 6.8.2. Programme Pour le Développement d'Infrastructure en Afrique (PIDA)

Le Programme pour le Développement d'Infrastructure en Afrique (PIDA) contient un cadre pour répondre à la demande d'infrastructure dans chaque secteur d'ici 2040 (2020 pour les technologies d'information et de communication). Le PIDA, a des composants comblant les fossés et les encombrements d'infrastructure prévus basé sur des prévisions de l'offre et de la demande, des inefficacités et des options institutionnelles pour l'identification, la préparation et le financement de projets. Le programme est organisé sur la base des objectifs à court et moyen terme allant jusqu'à 2020 et 2030, ainsi que des projections à long terme afin de répondre à la demande pour 2040. La liste des projets et des programmes pour la mise en œuvre à court terme est inclus dans un Plan d'Action Prioritaire. PIDA est actuellement estimé à plus de 360 milliards de dollars. Le coût d'investissement total de livraison du Plan d'Action Prioritaire de 2012 jusqu'en 2020 est attendu à atteindre près de 68 milliards de dollars ou environ 7,5 milliards de dollars annuellement pour les neuf années à venir.

En plus du fait que la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de PIDA continue à être un défi, beaucoup des conditions préalables institutionnels (des organismes et des agences de mise en œuvre de projet, des organisations de chaîne d'approvisionnement basées sur l'association industrielle, des institutions de formation, des institutions financières, etc.) et des conditions techniques (réceptivité de base de ressource humaine, réceptivité et existence d'un pool de EAC Africain - Engineering, Approvisionnement ET Construction - ou des entreprises contractantes, des consultants d'infrastructure, des économistes d'infrastructure, inventaire et réceptivité des Africains capables de participer dans les projets à entreprendre) ainsi que la base des sponsors privés Africains solvables pour la mise en œuvre de PIDA qui ne sont pas encore satisfaites.

Toutefois, un plan visant à mobiliser ces ressources est en cours d'élaboration ; et les projets d'infrastructure des CER et des partenaires de développement semblent être tout à fait alignés au PIDA; pourtant le niveau de mise en œuvre semble marginal par rapport à l'échelle de PIDA.

Dans l'ensemble, en attendant la mobilisation de financement par la Banque Africaine de Développement, le "Fonds Africa50" et les initiatives majeures de collecte de fonds et / ou d'intermédiation financière de la CUA (sources de financement alternatives, Banque Africaine d'Investissement), le programme de PIDA doit travailler sur les suivants:

- Articuler un plan complet de mise en œuvre pour le PIDA y compris les suivants: 1 /. Articuler un plan de mise en œuvre minimal à court terme; 2 /. Développer une unité de développement de projet de PPP, d'infrastructures globale pour l'UA, de l'Agence du NEPAD et de développer leurs institutions miroirs aux niveaux régional et national; effectuer un match d'offre et de demande pour les produits et les services requis pour la

mise en œuvre de PIDA; notamment la préparation du secteur privé Africain en vue de maximiser le contenu local dans les grands projets à mettre en œuvre.

- Entreprendre un travail de renseignement d'intelligence sur les pays dits de meilleures-pratiques de PPP, d'infrastructures, de prestataires de services de PPP spécialisés, d'infrastructures et de projets réussis transfrontalier, régional et nationales de PPP et de projets d'infrastructures.
- Travailler sur les conditions institutionnelles pour la mise en œuvre de PIDA à la fois sur un niveau continental et sous régional: modèle d'unité de PPP, agences de mise en œuvre de projet, organisations de chaîne d'approvisionnement industrielle basée sur l'association, organisations de secteur de sous-traitance, institutions de formation, institutions et solutions financières.
- Travailler sur les exigences techniques: réceptivité de base de ressource humaine, réceptivité et existence d'un pool de EAC Africain - Engineering, Approvisionnement ET Construction - ou des entreprises contractantes, des consultants d'infrastructure, des économistes d'infrastructure, inventaire et état de préparation, réceptivité des Africains capables de participer dans les projets à entreprendre.
- Articuler un régime large de PPP et des régimes de sous-secteur-spécifique (énergie, énergie renouvelable, transport routier, transport ferroviaire, aéroport, port, conduite d'oléoduc / conduite de gazoduc, eau, assainissement, collecte des déchets, etc.)
- Articuler un cadre de développement complet d'IDE, de JV et de partenariat pour les projets planifiés.
- Développer une approche photocalque de mise en œuvre de projet de PPP
- Tenir compte de développement de chaîne de valeur et de grappe pour des projets choisis et l'environnement.
- Articuler un modèle de programme de liaison d'affaires et un cadre de gestion pour le secteur de PPP, d'infrastructure en vue de faire participer des PME locale et de maximiser le contenu local dans les projets entrepris.
- Développer un système de base de donnée d'un sous-secteur spécifique notamment sur la structure des prix et des coûts pour soutenir les processus des enchères.
- Travailler sur des exigences de documentation des projets de PPP / d'infrastructure et gestion des processus des enchères.
- Définir un système de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de PIDA autour du cadre de résultats et d'impacts d': (a) Adoption de régime de PPP générique de classe mondiale ou internationale ainsi qu'un mode de transport du régime de PPP et d'industrie spécifique; (b) investissement public augmenté dans l'infrastructure principale, d'interconnexion pertinente et douce infrastructure; (c) (f) promotion de projet d'infrastructure régionale et transfrontalière par le biais de Co-investissement et de JV à savoir ; (d) capacité renforcée de mobilisation de ressource financières par le biais d'ingénierie et de création institutionnelle, ingénierie financière de projets-spécifique, de JV et de partenariat stratégique avec des pays émergents et industriels; innovation et engagement politique renforcé des États membres; (e) participation privée augmentée dans des projets d'infrastructure; (f) maximisation du contenu local dans l'infrastructure par le biais des programmes de liaison de PME, des affaires mis en

œuvre avec succès (MNCs/EMN); (g) feuille de route et cadre de mise en œuvre pour le développement de capacité de technologies d'infrastructure.

Les propositions citées ci-dessus sont des priorités sous les programmes d'infrastructure et de PIDA destinés à être soutenus par le FIA si justifiés.

## **6.9. Agriculture et développement rural**

### **6.9.1. Le potentiel irréalisé de l'Agriculture de l'Afrique**

Pour la grande majorité des pays Africains, le secteur agricole représente à la fois un potentiel et un défi. L'agriculture est l'un des moteurs principal, si ce n'est le moteur central de croissance pour la quasi-totalité des pays. L'agriculture est aussi la principale source d'emploi et de revenus pour la grande majorité des populations (jusqu'à 60 à 65% pour la grande majorité des pays), principalement pour les populations rurales. Mais, malgré son énorme potentiel, non seulement le secteur agricole est caractérisé par une productivité et une compétitivité faible, le secteur n'a également pas encore été capable de contribuer à la réduction de pauvreté de manière significative, de fournir à la population croissante de nombreux pays Africains la sécurité alimentaire, et de stimuler le développement industriel par la transformation des produits agricole.

### **6.9.2. Initiatives à niveaux des REC**

Entre temps des CER ont initiées des politiques régionales agricoles ou mis en place des institutions pour soutenir le secteur agricole:

**CEDEAO:** Afin d'accélérer la mise en œuvre de politique agricole de la CEDEAO, le Conseil des Ministres a adopté des règlements clés stratégiques. Un plan stratégique pour le développement du secteur de bétail a également été préparé et adopté, comme étant un aspect important de politique agricole de la CEDEAO aux niveaux national et régional dans le secteur des ressources animales.

**SADC:** En attendant, la SADC continu de se poursuivre le suivi et la mise en œuvre de Déclaration de Dar es-Salaam sur la sécurité alimentaire et agricole, ainsi que le plan régional de développement stratégique indicatif sur la sécurité alimentaire et les ressources naturelles. La SADC est également en train d'installer un réseau de sécurité de graine pour faciliter la création d'un marché de graine régional. La SADC est également en train de faciliter l'introduction d'un système harmonisé de graine dans tous États membres de la SADC.

**COMESA:** L'Alliance pour le Commerce de Produit en Afrique Orientale et Australe est une agence spécialisée du COMESA.

**IGAD:** IGAD a développé un programme de gestion de risques de catastrophe régionale et est actuellement en train d'amorcer la création d'un fond de catastrophe régionale et d'élaborer un plan et un atlas des dangers principaux qui causent les catastrophes dans la région de l'IGAD.

**EAC:** Un plan d'action de sécurité alimentaire de la CAE pour la période 2011-2012 a été élaboré et approuvé par un sommet de la CAE en Avril 2011. La CAE a pris plusieurs initiatives pour faciliter et accélérer le développement du secteur agricole.

**CEEAC:** La CEEAC est en train de mettre en œuvre le "Programme Régional de Sécurité Alimentaire" et une Commune Politique Agricole.

### 6.9.3. Programme complet d'action d'agriculture Africaine (PDDAA)

Certains progrès ont été enregistrés vers les objectifs précisés dans la Déclaration de Maputo sur la sécurité alimentaire et agricole en Afrique allouant au moins 10 pourcent des budgets du secteur public annuels à l'agriculture et réalisant au moins 6 pourcent de croissance annuelle dans le secteur. Des statistiques récentes montrent que 9 pays se distinguent comme ayant atteints ou dépassés l'objectif des 10 pourcent, 9 autres sont en train de dépenser entre 5 et 10 pourcent et 29 ont consacré moins de 5 pourcent de leur budget total à l'agriculture. Le nombre de pays signataires des pactes de la CAADP est monté à 29, dont 21 ont terminés l'élaboration des plans d'investissement nationaux basés sur le CAADP/PDDAA, qui ont également été vérifiées indépendamment (CEA, 2013).

La mobilisation des ressources financières est un défi majeur pour la mise en œuvre du PDDAA. Mais ce n'est seulement qu'une partie de l'histoire. Malgré les progrès relatifs enregistrés avec le CADDP / PDDAA, un modèle d'affaires pour un développement pragmatique du secteur agricole autour des objectifs de la **sécurité alimentaire, valeur ajouté** et de **performance d'exportation** est encore en cours de développement et de mise en œuvre. En outre, une articulation entre le PDDAA et les programmes prioritaires lancés par les CER et les pays membres doit être établis pour promouvoir une synergie et une coopération parmi les trois. Les éléments suivants doivent plus précisément être pris en considération pour le CADDP / PDDAA dans d'intelligents livrables si le programme continental est de donner des résultats significatifs:

- Passer en revue le plan de mise en œuvre du PDDAA et de développer un plan amélioré avec un plan d'entreprise régional et national autour d'intelligents objectifs de: sécurité alimentaire, d'ajout de valeur, de transformation des produits agricoles et du commerce régional et international des produits agricoles.
- Articuler un plan complet de mise en œuvre pour le PDDAA qui cible également le gouvernement, le secteur privé et le secteur d'ONG.
- Articuler un plan minimal de mise en œuvre à court terme autour des objectifs qui ont: d'investissement industriel, d'ajout de valeur, de transformation, de transfert de

technologie et de développement de capacité de technologie, de développement de chaîne de valeur, d'élaboration de norme, de certification au niveau de toute l'industrie et de développement de capacité technologique.

- Développer une unité globale de développement de projet agroalimentaire pour l'UA, l'agence du NEPAD et de développer leurs institutions miroir aux niveaux régional et national.
- Effectuer un équilibre d'offre et de demande pour les produits, les services et les sources de technologie de connaissance requises pour la mise en œuvre du PDDAA.
- Entreprendre un travail d'intelligence sur des pays dits de meilleures-pratiques sur le développement d'industrie d'agrobusiness (Brésil, Nouvelle-Zélande, Israël, Malaisie, Inde, et Pays-Bas), l'agro-industrie spécialisée et des prestataires spécialistes de services d'agrobusiness et des projets réussis d'agrobusiness transfrontaliers, régional et national.
- Travailler sur les conditions institutionnelles pour la mise en œuvre de PDDAA à la fois au niveau continental et sous régional: des agences de mise en œuvre de projet, des associations industrielles et des organisations de chaîne d'approvisionnement et de distribution, des organisations du secteur de sous-traitance, des institutions de formation, et des institutions d'extension de technologie et de transfert de technologie, des institutions et des programmes d'extension consultatifs du secteur d'agrobusiness, un système d'innovation national et régional dans le secteur d'agrobusiness, des institutions des MTQS régionales et nationales, des institutions financières, etc.
- Travailler sur les exigences techniques pour une mise en œuvre réussie de PDDAA: la réceptivité de base de ressource humaine, la réceptivité et l'existence d'un pool de conseillers et de consultants du secteur d'agrobusiness, des économistes d'agrobusiness, l'inventaire et l'évaluation de l'état de préparation des PME de l'Afrique capables de participer dans les projets à entreprendre.
- Promouvoir un environnement habilitant pour le secteur d'agrobusiness, parmi lequel se comprend le régime de concession complet pour les plantations, la propriété foncière et le droit des femmes pour le secteur d'agrobusiness.
- Articuler un cadre complet de développement d'IDE, de JV et de partenariat pour le secteur d'agrobusiness ainsi que des projets phares à mettre en œuvre.
- Développer une approche photocalque à la mise en œuvre de projet du secteur d'agrobusiness, dans une approche de développement de chaîne de valeur et une approche similaire aux grappes.

- Tenir compte du développement de chaîne de valeur et de développement de grappe autour des projets d'ancrage d'infrastructure choisis et/ou des grandes entreprises d'agrobusiness.
- Mettre en œuvre un programme gérable modulaire de soutien des PMI d'agrobusiness, toujours orienté vers la performance (par groupe des PMS et en partenariat avec des associations pertinentes d'industrie et d'affaires) autour des objectifs suivants: la création de start-up d'agrobusiness; les programmes de croissance des PMI d'agrobusiness, le développement d'exportation d'agrobusiness; la mise à niveau de technologie des PMI d'agrobusiness autour des normes de QSES (qualité, santé, environnement et sécurité) ; et la capacité d'innovation de gestion et de technologie.
- Articuler un programme photocalque de modèle de liaison d'affaires et de cadre de gestion pour le secteur d'agrobusiness en vue de faire participer des PME, des petits propriétaires et de maximiser le contenu local et l'inclusion dans les projets entrepris.
- Définir un système de suivi et d'évaluation pour le PDDAA autour d'un cadre de résultats et d'impact de sécurité alimentaire, de produits agricoles transformés, de commerce intra-Africain, et de performance d'exportation.

Les choses mentionnées ci-dessous sont proposées en tant que programmes et projets prioritaires pour le Programme de Développement Agricole et Rural, sous le PMI et d'autres programmes prioritaires, en coordination et en synergie avec les initiatives des CER dans le domaine.

Les autres programmes continentaux étroitement liés à la CAAD comprennent: (i) L'Initiative de Développement Agricole et des Agro-Industries Africaine (ID3A); l'Initiative de Capacité Productive de l'Afrique (APC); et la Stratégie de développement axée sur des ressources de l'Afrique (SDA), décrits dans l'annexe 5.

### **6.10. Développement Industriel Accéléré de l'Afrique (AIDA)**

Depuis son adoption en 2008, le programme AIDA a connu peu de mise en œuvre. En effet, un modèle de programme pour la mise en œuvre du AIDA est encore en cours d'articulation. De plus, certaines conditions préalables essentielles telles que la disponibilité d'une base de ressource humaine compétente au niveau de la CUA et de l'Agence du NEPAD, ainsi qu'une base de consultants et d'expertise technique capable d'articuler et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes pragmatiques de développement des PMI, d'exportation et d'industrie, en tant que piliers du AIDA, ne sont pas encore en place et ont besoin d'être réalisés.

Soit, les éléments suivants doivent être mis en œuvre:

- Articuler un plan complet de mise en œuvre pour l'AIDA basé sur les secteurs prioritaires convenus: Ressources Minérales, Agrobusiness, et Pharmaceutique.

- Articuler un plan minimal de mise en œuvre à court terme autour d'intelligents objectifs suivants: investissement industriel, ajout de valeur, de transformation et de valorisation, développement de contenu local, transfert de technologie et développement de capacité de technologie, développement de chaîne de valeur, élaboration de norme et de certification au niveau de toute l'industrie, développement de capacité de technologie, et développement des PME et développement de capacité d'exportation.
- Développer une unité globale de développement de projet industriel pour la CUA / le NPCA et développer leurs institutions miroir à niveaux régional et national.
- Effectuer un équilibre d'offre et de demande pour les produits et les services requis pour la mise en œuvre de DIAA.
- Entreprendre un travail d'intelligence sur des pays dits de meilleures-pratiques dans le développement d'industrie, la transformation spécialisée des produits agricoles , la fabrication, l'enrichissement minier et les prestataires spécialistes des services industriels et des projets industriels transfrontaliers, régionaux et nationaux réussis.
- Travailler sur les conditions institutionnelles pour la mise en œuvre d'AIDA à la fois au niveau continental et sous régional: les agences de mise en œuvre de projet, les organisations de chaîne d'approvisionnement basées sur l'association industrielle, l'organisations de secteur de sous-traitance, les institutions de formation, les institutions d'expansion de technologie et de transfert de technologie, les institutions des MTQS, les programmes et les institutions consultatifs de fabrication, de système d'innovation national et régional, institutions financières, etc.
- Travailler sur les exigences techniques: la réceptivité de base de ressource humaine, la réceptivité et l'existence d'un pool de conseillers et de consultants de fabrication, d'économistes de fabrication, l'inventaire et l'état de préparation et de réceptivité des Africains capable de participer dans les projets à entreprendre.
- Promouvoir un environnement facilitateur d'industrie-spécifique.
- Articuler un cadre complet de développement d'IDE, de JV et de partenariat pour le projet planifié.
- Développer une approche photocalque de développement du secteur d'industrie.
- Tenir compte du développement de chaîne de valeur et du développement de grappe pour certains projets choisis et l'environnement.
- Mettre en œuvre un programme modulaire gérable de soutien de PMI, toujours orienté sur une performance (par groupe ou grappe d'entreprises industrielles et en partenariat

avec des associations industrielles et d'affaires pertinentes) autour des objectifs suivants: la création de start-up; les programmes de croissance de PMI, le développement d'exportation industrielle; la mise à niveau de technologie industrielle pour des PMI autour des normes de QSES (qualité, santé, environnement et sécurité) et la capacité d'innovation de gestion et de technologie.

- Articuler un modèle de programme de liaison d'affaires et un cadre de gestion pour le secteur industriel en vue d'impliquer des PME locales et de maximiser le contenu local dans les projets entrepris.
- Définir un système de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre de DIAA autour d'un cadre de résultats et d'impacts : (a) l'augmentation d'investissement public en habilitant une infrastructure physique, immatérielle et pertinente; (b) la maximisation du contenu local et d'ajout de valeur dans le secteur d'agrobusiness et le secteur d'huile, de gaz et de mines (HGM/OGM) à travers la transformation des produits agricoles et la valorisation des ressources minérales; (c) la création et le développement de chaîne de valeur pour les secteurs industriels choisis; (d) le commerce intra-Africain et la performance d'exportation en produits industriels; (e) les programmes mis en œuvre avec succès de liaison d'affaires et de PME en partenariat avec des grandes sociétés multinationales (MNC); (f) la feuille de route de développement de capacité de technologie industrielle et le cadre de mise en œuvre; (g) la connexion à des réseaux de production internationaux dynamiques et (h) la promotion des entreprises industrielles régionales et transfrontalières notamment à travers des Co-investissement et des JV.

Les idées mentionnées ci-dessous peuvent être considérées comme étant prioritaire pour PIDA à être soutenues par le FIA.

Pour des raisons d'efficacité, la mise en commun de ressources, de coordination et de synergie, il y a un besoin nécessaire de lancer des programmes intégrés de AIDA, de CADDP, de PIDA et de BIAT.

Les autres programmes continentaux étroitement liés à AIDA comprennent: la Vision Africaine des Mines (AMV); l'Initiative de développement Agricole et des Agro-Industries Africaine (ID3A); l'Initiative de Capacité Productive de l'Afrique (APCI); l'Initiative de Technologie et d'Innovation Africaine (ATII); et la Stratégie de Développement Africaine basée sur de Ressource (RADS) décrits dans l'annexe 5.

### **6.11. Affaires Sociales**

La mise en œuvre des programmes sociaux régionaux bien définis et bien ciblés devrait être au centre du programme d'intégration régionale de la CUA et mis en œuvre parallèlement à l'agenda d'intégration de marché, physique et économique. En effet l'emploi de jeune et le chômage représentent tout simplement les seuls plus grands risques auxquels de nombreux

pays Africains font face d'un point de vue d'éventualité de risque ou de trouble politique. Deuxièmement, l'emploi des femmes est à la fois un levier essentiel de croissance économique, mais plus pertinemment un stabilisateur social étant donné le rôle des femmes dans la structure sociale Africaine. Au-delà de l'emploi, cependant notre avenir dépend de l'éducation et de la santé; et à la fois de la culture et du sport produisant un potentiel économique significatif pour nos économies et semblent être parmi les facteurs d'intégration les plus efficaces que nous avons rencontrés jusqu'à présent.

Par conséquent, le secteur social apparaît comme un pilier central du PMI et un bénéficiaire principal du FIA.

Les programmes sociaux prioritaires et les éléments de facilitation de mise en œuvre de programme social comprennent les suivants:

- La nécessité de repositionner le cadre politique sociale et dans le processus, d'articuler un cadre, une architecture de gouvernance sociale pouvant établir les bases pour la planification et la mise en œuvre des programmes sociaux régionaux.
- En s'appuyant sur le point ci-dessus à propos de l'emploi, la nécessité de passer en revue et de mettre en œuvre avec des ressources significatives (les ressources logistiques, financière et stratégiques) le Pacte d'Emploi pour les Jeunes et les Femmes (EPYW).
- La nécessité de planification, de coordination améliorée et des actions conjointes de la CUA et celles des CER sur le front social, à travers un cadre formalisé, pour éviter le double emploi et tirer profit des occasions de synergie. Cela va permettre à chaque partie de savoir ce que l'autre fait actuellement et ce qu'il envisage de faire, soit d'articuler ses programmes.
- La nécessité d'avoir les partenaires de développement aligner leurs programmes ou, au moins, les coordonner davantage avec ceux de la CUA et des CER.
- La nécessité pour la CUA d'héberger la focalisation des affaires sociales des CER ou une pouvant répondre aux problèmes sociaux ainsi qu'avec d'autres questions.
- Le dernier mais non le point le moins important, serait la nécessité d'aborder plus vigoureusement les besoins de financement du secteur social, notamment en ce qui concerne le désintérêt perçus des bailleurs de fonds dans le financement des programmes sociaux de la CUA.

## **6.12. Paix, Sécurité et Affaires politiques**

Le profil de risque politique de l'Afrique s'est considérablement amélioré au cours de la fin des années 90 et des années 2000. Cependant, de 2009 à 2013, l'Afrique du Nord (Tunisie, Egypte,

Libye), l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, République de Guinée, Guinée Bissau, Mali), et l'Afrique centrale (République centrafricaine) ont connues des politiques et/ou des troubles politiques violentes liés aux élections ou aux graves perturbations constitutionnelles, y compris trois tentatives de coup d'Etat. Au moins deux à trois autres pays sont encore confrontés à une rébellion armée interne tandis que des environnements politiques volatiles prédominent dans plusieurs autres pays qui sont par hasard des pays post-conflit.

Comme si cela ne suffisait pas, l'ensemble du continent est confronté à des menaces de terrorisme, concrétisées avec deux attaques perturbatrices liées au terrorisme en Afrique de l'Ouest et de l'Est, en plus de la matérialisation sporadique des risques dans de nombreux pays d'Afrique du Nord.

Le continent est également de plus en plus confronté à de nouvelles menaces et des risques tels que des questions de sécurité maritime comme la piraterie, la prolifération des armes légères et de petits calibres illicites, la criminalité transfrontalière et transnationale (trafic de drogue, traite des êtres humains) et les conflits intercommunautaires sur la surexploitation ou l'exploitation illégale des ressources naturelles (y compris le braconnage pour l'ivoire d'éléphant et les cornes de rhinocéros, le vol de bétail, la surpêche et la déforestation).

En outre, l'Afrique s'est caractérisée par relativement un grand nombre de pays frontalières avec des institutions relativement fragiles de gouvernance politique qui ont besoin d'être renforcées par la consolidation de système démocratique transparent, responsable système de gestion publique et la lutte contre inégalités et corruption. Toutefois, celles-ci doivent être complétées par gouvernements compétents qui sont capable de fournir des services et développement sociaux / social de qualité. Malheureusement, de nombreux pays Africains sont affiche encore ces types de caractéristiques.

Dans l'ensemble, malgré l'histoire de croissance en voie d'amélioration, d'un point de vue de risque politique l'Afrique reste en quelque sorte exposée sur quatre fronts: (i) troubles liés à la gouvernance politique et aux élections, (ii) troubles liés au chômage des jeunes; (iii) troubles civils liés au coût de la vie et à l'écart de service (nourriture, pétrole, utilité et logement), et (iv) terrorisme. Ces risques, qui empêchent la région d'attirer de l'investissement direct étranger et de l'investissement transfrontalier intra-Africain nécessaires pour soutenir ses objectifs de développement socio-économique, doivent être abordés de manière proactive par la CUA.

Les programmes prioritaires de paix, de sécurité et liés à la stabilité régionale à considérer comprennent:

- a. La prévention, la gestion et la résolution de conflits, notamment la contenance et la résolution pacifique des conflits et différends parmi et au sein des pays Africains;
- b. Le développement de la capacité de maintien de paix et coordonner la participation des États Partenaires dans les opérations internationales et régionales de soutien de la paix;

- c. Le renforcement de la capacité de la CUA, des CER et des pays en ce qui concerne la gestion de catastrophe et de coordination d'aide et d'assistance humanitaire internationale;
- d. La lutte contre le terrorisme et le renforcement de la capacité des pays en contre-terrorisme;
- e. L'amélioration de la sécurité maritime et lutte contre la piraterie en renforçant la capacité des pays de lutter contre le terrorisme et la piraterie;
- f. La réponse de gestion de catastrophe et de crise
- g. Le contrôle de prolifération des armes légères et de petits calibres illicites;
- h. La lutte contre les criminalités transnationales et transfrontalières;
- i. L'empêchement et la lutte contre le vol de bétail;
- j. Le renforcement de la capacité des États Partenaires, dans la gestion des réfugiés;
- k. L'amélioration du soutien de gouvernance des pays Africains fragiles et post-conflituels et la protection des personnes et la sauvegarde de développement des communautés contre l'instabilité découlant de l'effondrement de l'ordre public, des conflits et des agressions Inter-États et Intra- États.

### **Boîte 3:**

#### **Affaires Politiques: Architecture de Gouvernance Africaine (AGA)**

1. L'Architecture de Gouvernance Africaine (AAG) est le cadre d'ensemble de politiques et institutionnel pour la promotion de la démocratie, de la gouvernance et des droits humains en Afrique. L'AGA cherche à atteindre ses objectifs de bonne gouvernance, de la démocratie et des droits humains en:
  - Formalisant, consolidant et promouvant une coopération plus étroite entre organes et institutions de l'UA et les autres parties prenantes;
  - Mettant en place un mécanisme de coordination des efforts régionaux et continentaux pour l'internalisation et la mise en œuvre de l'ordre du jour de gouvernance de l'Afrique; et en
  - Renforçant la capacité des organes et des institutions de l'UA dans la promotion, l'évaluation et le suivi des normes et tendances de gouvernance

La mise en œuvre de l'AGA est d'une importance clé du Département des Affaires Politiques de l'UA à court terme.

### **Boîte 4:**

#### **L'Agenda de la Paix et de la Sécurité de la CUA**

Le Département de la Paix et de la Sécurité de la Commission de l'Union Africaine (UA) fournit un soutien à des efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent. Les objectifs du ministère comprennent les suivants:

- Mise en œuvre de la **Politique Commune de Défense et de Sécurité Africaine (CADSP)**

- Opérationnalisation de l'**Architecture de Paix et de Sécurité Africaine** (APSA) comme articulée par le protocole touchant la création de PSC de l'UA, y compris le **Système Continental de Première Alerte** (CEWS) et la **Force Africaine de réserve / Stand-by** (ASF);
- Le soutien aux efforts visant à prévenir, gérer et résoudre les conflits;
- Promotion des programmes pour la prévention structurelle des conflits, y compris par la mise en œuvre du Programme de Frontière de l'UA (AUBP);
- Mise en œuvre d'un Cadre Politique de l'UA sur la **Reconstruction et le Développement Post-Conflict (PCRD)**; et
- Coordination, harmonisation et promotion des programmes de paix et de sécurité en Afrique, y compris, avec les Communautés Économiques Régionales (RECs/CER), les Mécanismes régionaux (RMs/MR) pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits, les Nations Unies (ONU) et d'autres organisations internationales pertinentes (OI) et des partenaires.

La prévention de conflit et son traitement efficace grâce à l'opérationnalisation de l'APSA est actuellement la priorité primordiale de l'UA.

### 6.13. Charte Africaine de Statistique et de Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique

L'utilisation de statistiques fiables, comparables et de bonne qualité est impérative pour tout processus de suivi et d'évaluation à l'échelle continentale et ainsi que pour la planification politique.

La Charte Africaine de Statistique, qui exhorte des fournisseurs, des producteurs et des utilisateurs de données statistiques, à collaborer plus étroitement et plus efficacement afin d'améliorer la qualité et l'utilité d'information statistique, a été adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement Africain en Février 2009. À ce jour, la Charte a été signée par 22 pays, mais ratifiée par seulement 6. La Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique a été adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement en Juillet 2010, et est en cours de mise en œuvre par les dépositaires.

D'un point de vue plus thématique, le manque du système statistique Africain dans des domaines tels que des statistiques des PME, des statistiques industrielles, des statistiques du taux de chômage et d'autres données sociales est connu. Parallèlement aux travaux d'Harmonisation ci-dessus et la ratification de la Charte, **il est fortement recommandé que tous les huit CER soient mandatées et chargées de créer une vaste base de données statistiques de leur PME et du secteur de grande entreprise par secteur, par taille et par emplacement avec un essai pour profiler le secteur informel.** En effet, ceci permettra à éclairer les politiques de développement du secteur privé ainsi que de fournir plus de clarté sur la capacité du continent en ce qui concerne la mise en œuvre des programmes continentaux tels que le PDDAA, l'AIDA, le PIDA et la BIAT.

## 6.14. Programme de Renforcement de Capacité de la CUA, des CER et des États membres

L'intégration régionale ambitieuse, le secteur industriel et privé, le secteur social et de paix et l'agenda de sécurité de l'UA et ses partenaires CER, exigent l'amélioration de la capacité d'articuler et d'efficacement mettre en œuvre les programmes et les projets lancés ou envisagés. En d'autres termes, la CUA, les CER et les États membres ont besoin de maîtriser des politiques, des stratégies et des programmes de développement de DSP avancées et pragmatiques, et leurs activités de facilitation connexes. (Par exemple, par la mobilisation des ressources, la planification de projet et la discipline de gestion) grâce à des programmes adéquats de renforcement de capacité.

### 6.14.1. PSD avancé et capacité de planification et de mise en œuvre d'intégration de projet

La CUA, les CER, les organes et les institutions des REC, les États membres et les institutions nationales clés impliquées dans le processus d'intégration régionale devrait être habilité concernant notamment les notions suivantes:

- Capacité institutionnel (ressources humaines, logistique et systèmes) dans la mise en œuvre de l'intégration régionale de priorité et l'ordre du jour du PMI.
- Capacité fonctionnelle (connaissances et compétences) dans la mise en œuvre de programme d'intégration régionale prioritaire et l'ordre du jour du PMI;
- Politique, stratégie et programme de développement d'industrie avancée et basée sur la performance;
- Politique, stratégie et programme de développement d'exportation avancée et basée sur la performance
- Politique, stratégie et programme d'esprit d'entreprise avancée et basée sur la performance et de développement des PME
- Formulation, mise en œuvre, supervision, suivi, évaluation et gestion des résultats de programme et de projet d'assistance technique;
- Planification/développement de projet d'investissement commercial, structuration et négociation dans le secteur industriel clé (OGM, infrastructures, agro-industrie, éducation de PPP, Santé de PPP, etc.)

### **6.14.2. Renforcement de capacité en mobilisation des ressources financières**

La mobilisation des ressources financières est un défi majeur de la CUA et de la plupart des CER que n'est pas faite d'une manière disciplinée et innovante; laissant des possibilités importante inexploitées. Il est donc important que la CUA et les CER soient équipées d'une base de connaissance et d'outils nécessaires pour la mobilisation de ressources financière efficace.

### **6.14.3. Amener l'intégration régionale à l'attention publique et développer un ministère modèle chargé d'intégration régionale**

L'intégration régionale nécessite la participation du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des partenaires de développement à tous niveaux. Mais, tandis que des pays ont désignés des ministères ou des départements chargés d'intégration régionale, il existe encore souvent un manque de coordination entre ce service et d'autres dépositaires. Un certain nombre de décisions et de protocoles convenus lors des sommets n'ont pas été adoptés au niveau national en raison des consultations inadéquates, un manque d'information et d'autres raisons. Une enquête de 2012 par la CEA a montré que certains ministères n'étaient pas au courant de certains protocoles convenus destinés à être mis en œuvre. Quelques 43% des personnes sondées ont indiquées que le niveau de consultation était faible, tandis que le même pourcentage a indiqués que le niveau était fort. Seul 14% des personnes ont dit que les consultations étaient très fortes.

Beaucoup des CER et des observateurs sont concernés que les ministères chargé d'intégration ne soient pas nécessairement ceux en charge au niveau de l'UA. Cela remet en question le niveau de lucidité du processus d'intégration par la COMAI que leurs équipes techniques peuvent être différentes de ceux des CER. Ceci a besoin d'être harmonisé car l'autre problème lié à cela est que ça dépend à quel point les ministres (soit au niveau des REC ou de l'UA) sont capables de faire pression conjointement en faveur des questions d'intégration Panafricaine sur la table des plans nationaux.

De plus, alors que la plupart des pays ont institutionnalisés un Ministère chargé des affaires d'intégration régionales, ces départements souffrent de faible capacité, de budget limité et d'une difficulté de montrer leur valeur ajouté. Encore une fois, la plupart des pays africains luttent en même temps pour apporter à l'attention publique les questions d'intégration régionale dans le système national de planification par des objectifs politiques et budgétaires spécifiques.

Pour gérer ces défauts, il est essentiel que la CUA, en étroite coordination avec les CER et les Etats membres assiste à l'intégration dans le cadre institutionnel et politique des Etats membres d'intégration régionale. Dans le processus, la CUA doit également aider à développer un Ministère Modèle chargé des questions d'intégration régionale (en

termes de portefeuille, cible de politique, et cible de budget indicatif; de part sa relation avec les autres ministres du secteur). Ces ministères seront ensuite dans une meilleure position pour promouvoir l'agenda de l'intégration régionale dans leurs pays respectifs. En effet, la sensibilisation sur les avantages d'intégration, par le biais d'un mécanisme institutionnalisé amélioré est très critique pour que l'État membre puisse gagner la bonne volonté de ses citoyens, tout engageant des ressources dans leurs budgets.

#### **6.14.4. Renforcement de capacité pour le Ministère de la Justice et des Affaires constitutionnelles**

La nécessité de renforcer la capacité du Ministère de la Justice et des Affaires Constitutionnelles afin d'accélérer la transposition et la domestication des engagements régionaux par les États partenaires a également été identifiée comme étant un projet prioritaire soutenant le programme d'intégration régionale.

#### **6.15. Partage de Meilleure Pratique dans la gestion du Processus d'Intégration Régionale**

Les différentes CER ont été impliquées dans la conception, l'exploitation et la surveillance de nombreux documents politiques et stratégiques, de programmes et de projets du PSD, d'organes et d'institutions, et de fonds fiduciaires ou autres fonds de développement. Les réalisations les plus réussies peuvent être qualifiées en tant que meilleures et bonnes pratiques. La CUA, en étroite coordination avec les CER et les États membres, va faciliter la mise en place d'une plate-forme et de mécanismes de soutien d'inventaire et de capturer, de partager et d'imitation de ces pratiques afin de faire avancer le processus d'intégration régionale en avant. De plus, la CUA doit envisager le même processus de partage de meilleure pratique avec d'autres institutions à l'intérieur et à l'extérieur du continent.

Les Bonnes et meilleures pratiques sélectionnées valant la peine de partage sont examinées ci-dessous:

#### **Passeport de la CEDEAO - Libre circulation des personnes et le droit d'établissement:**

En ce qui concerne la libre circulation des personnes et le droit d'établissement, le passeport régional de la CEDEAO est un des meilleurs exemples de document de Voyage régional commun, utilisé comme un moyen d'améliorer la libre circulation des personnes. Le passeport, portant l'emblème de la CEDEAO sur la couverture, peut être utilisé pour voyager internationalement et est actuellement utilisé en Bénin, Guinée, Libéria, Niger, Nigeria et Sénégal. Il convient de signaler qu'à partir du 1er Janvier 2013, le Rwanda est en train de distribuer des visas à l'arrivée pour tous les ressortissants Africains.

**Mécanisme de surveillance et de mise en rapport des barrières non tarifaires (BNT):**

En ce qui concerne l'intégration du commerce et du marché par exemple, le COMESA, la CAE et la SADC sont en train de mettre en ligne un mécanisme de mise en rapport et de surveillance de barrières non tarifaires conçu pour permettre aux opérateurs de secteurs privé et public d'enregistrer des doléances au sujet de ces obstacles. À ce jour, 329 plaintes ont été enregistrées dans le système, dont environ 227 (69 pourcent) ont été résolues. De même, la CEDEAO a mis en place des comités nationaux pour s'occuper des problèmes posés par des BNT et des bureaux de plaintes aux frontières. Les CER restantes n'ont pas encore établies de tels systèmes.

**Poste de frontière universel (OSBP):** des OSBP sont utilisés pour réduire des retards transfrontaliers le long des grands couloirs de transport dans la région, souvent causés par de pauvres installations, des processus manuels, des longues procédures non intégrées et des pauvres flux de trafic. Sous le concept d'OSBF, tout trafic s'arrête une fois dans chaque direction de Voyage, facilitant la circulation plus rapide des personnes et des biens et permettant aux agents de contrôle à la frontière des deux États concernés à mener des inspections conjointes. Le concept a été maintenant largement adopté dans les différentes CER, y compris le COMESA, la CAE, le CEEAC, la CEDEAO et la SADC.

**Systèmes financiers régionaux - Systèmes de paiement: M-Pesa système de banque sans agence:** M-Pesa est un service de banque sans agence conçu pour permettre aux utilisateurs d'effectuer des opérations bancaires de base sans le besoin de visiter une banque. Les clients peuvent déposer et retirer de l'argent d'un réseau d'agents comprenant des revendeurs de temps d'antenne et des points de vente agissant comme des agents bancaires. Actuellement, le M-Pesa a plus de 10 million de souscripteurs et réalise plus de 2 million des transactions quotidiennes, facilitant plus de 415 million de dollars par mois en transactions d'individus à individus au Kenya seul. En utilisant le modèle public-privé de partenariat, le M-Pesa est une pratique importante pour des systèmes financiers régionaux offrant des services financiers abordables, sûrs et efficaces aux commerçants transfrontaliers, y compris ceux parmi la population non bancarisée et rural.

**Zone de Libre-Échange Tripartite de COMESA-CAE-SADC :** Le mouvement "tripartite" impliquant le COMESA, la CAE et la SADC qui doit être fortement soutenu, s'engage à travailler vers une plus grande ZLE de 27 pays et une population de 500 million d'ici à 2014. Lancé en 2008, l'accord tripartite de CAE-COMESA-SADC engage les trois organismes d'intégration régionale pour établir une Zone unique de Libre-Échange. Cet engagement fortement soutenu par les partenaires au développement a été accueilli par la Commission de l'UA puisque c'est une étape en avant vers la réalisation d'une Zone de Libre-Échange Continental (C-ZLE). Les autres CER sont encouragées à poursuivre des efforts de consolidation similaire pour aider à faire avancer le processus vers une ZLE continentale, une union douanière continentale et un marché commun Africain. La Tripartite contribue également à résoudre les adhésions multiples à plus

d'une CER des pays Africains.

**Fonds de route du COMESA et des agences de développement de route:** Afin d'assurer l'entretien et la bonne gestion des actifs d'infrastructure de routes actuels et croissants, les pays du COMESA ont entrepris des réformes dans la gestion et le financement de secteur routier (BP). La plupart d'entre eux, y compris la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, le Soudan, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe ont mis en place des fonds routiers et des agences de développement de route afin de maintenir les deux réseaux routiers, régionaux et nationaux. La principale source de financement pour l'entretien routier est la levée sur le carburant, tandis que la construction et la réhabilitation sont financées par des allocations budgétaires de gouvernement, des emprunts bancaires de développement et des fonds des partenaires de coopération.

**Comités nationaux de transport routier et de facilitation de transit de la CEDEAO:** La CEDEAO a créé des comités nationaux de transport routier et de facilitation de transit avec l'adhésion provenant de tous les acteurs clés tant du secteur public que privé, pour faciliter le commerce et le transport dans tous les états membres, afin d'assurer la libre circulation du commerce et du transport.

**Assemblée Législative d'Afrique Orientale(EALA) et Cour de justice d'Afrique orientale (EACJ) de la CAE:** Les établissements de l'Assemblée législative d'Afrique Orientale (EALA) et la Cour de Justice de l'Afrique Orientale (EACJ) sont des modèles en Afrique en termes de surveillance législative régionale et de jurisprudence. L'opérationnalisation des institutions pour gérer la mise en œuvre de l'Union Douanière et de Marché commun a créé l'élan pour une communauté solide.

Les autres meilleures pratiques y compris:

De la CEDEAO:

Carte Brown: un système régional d'assurance de voiture / d'accident qui facilite la conduite de voiture / libre circulation sur toute la région

Cadre de prévention de conflit de la CEDEAO

Compagnie Aérienne Régionale de la CEDEAO (ASKY)

Fonds de la CEDEAO pour la coopération, la rémunération et le développement

Fusion d'Agence de PRI d'ATI-CEDEAO

Du COMESA :

Installation d'Ajustement du COMESA (CAF)

Fonds d'Infrastructure du COMESA (CIF) / Conception et exploitation de fonds d'Infrastructure

Conception et exploitation du Compte de Crédit Tripartite

Centre Multidisciplinaire d'Excellence Régional

De la SADC:

Fonds de Développement Régional de la SADC / Conception, Gouvernance, Mode de fonctionnement du fonds

De la CEEAC:

Articulation du Régional Programme de Sécurité Alimentaire

De l'UEMOA (UMOA) et de la CEMAC (CAEMU)

Taxe de l'UEMOA sur l'importation / l'exportation ciblée à soutenir les questions d'économie politique découlant du processus d'intégration régionale  
Union Monétaire de l'UEMOA et / ou de la CEMAC

Marque Afrique de l'Est (TMEA)

Marque de Commerce Afrique de l'Est (TMEA)

À savoir "Programme de Facilitation de Commerce de Modèle et Suppression de NTB à travers de RBSO et "Programme de modèle de mise à niveau à l'appui à l'Autorité Nationale des Douanes et de Revenues".

## **6.16. Le Plan Stratégique de l'Union Africaine 2014-17**

L'UA a élaborée un plan stratégique 2014-17 qui marque un point de départ de processus précédent de planification de la CUA en ce qu'il est un plan axé sur des résultats avec des objectifs annualisés qui guident le processus annuel de planification de budgétisation de la CUA avec des rôles et des responsabilités clairement définies des différents acteurs impliqué(e)s.

Les **cinq (5) piliers** de la stratégie comprennent:

- Paix et Sécurité;
- Développement Social, économique et Humain;
- Intégration, Coopération et Partenariats;
- Valeurs partagées; et
- Institutions, Renforcement de Capacité et Communication

Les **huit (8) domaines prioritaires** du plan stratégique 2014-17 comprennent:

1 /. Promouvoir **la paix et la stabilité**, y compris des initiatives régionales, la bonne gouvernance, la démocratie et les droits humains comme une fondation pour l'inclusion, la sécurité et le développement du continent et de ses habitants.

2 /. **Élargir la production agricole**, développer des secteurs d'agro-industrie et des entreprises, augmenter **accès au marché** et atteindre **autosuffisance alimentaire** et de nutrition de l'Afrique collective par la promotion d'agriculture de petit cultivateur, **de gestion de ressource naturelle et d'environnement solide**, y compris changement de climat.

3 /. Promouvoir **développement économique inclusif et industrialisation** par l'accélération des projets de **développement d'infrastructure qui va aider intégration économique** et utilisation des ressources **minérales et autres ressources naturelles** du continent.

4 /. Renforcer **capacité humaine** de l'Afrique par la priorisation des services de santé primaires et de prévention; éducation, développement des compétences et investissement en science, recherche et innovation, accès à l'eau potable et assainissement avec l'inclusion des groupes vulnérables.

5 /. Amener dans le vent la participation **de femme et de jeune** dans toutes priorités et activités de l'Union et le continent.

6 /. Mettre en œuvre stratégies **de mobilisation de ressource**, avec un accent spécial sur autre source de financement, et / ou financement supplémentaire pour permettre l'Afrique pour financer ses programmes et développement.

7 /. **Renforcer une union centrée sur de peuple/ de personne par communication active** des programmes de l'Union Africaine, marquage de l'Union et la participation des États Membres et d'autres parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre du programme Africain.

8 /. Renforcer la **capacité institutionnelle de la CUA, les CER et les autres organes**, et ses relations avec les stratégiques et autres partenaires.

NB: L'UA est en train de planifier également l'articulation de l'Agenda 2063. L'objectif global de l'Agenda 2063 exercice comprend les éléments suivants:

- Élaborer un plan qui tracera la trajectoire de développement de l'Afrique au cours des 50 prochaines années.
- Définir clairement les rôles de chacune des parties prenantes telles que des CER, Etats membres, société civile et secteur privé.
- Partir de et bénéficier des expériences des plans précédents tels que le Plan d'Action de Lagos, le Traité d'Abuja et le NEPAD.
- Fournir un plan de mise en œuvre dédié qui va transformer considérablement le continent.

Le FIA va compléter les plans de financement habituel de la CUA dans la mise en œuvre du plan stratégique par soutenant les composants du plan qui sont en ligne avec le MIP, la C-ZLE, la BIAT et les autres programmes d'intégration régionale prioritaires mais pas couvert par le budget normal de la CUA.

## **6.17. Typologie du PMI et Activités de programme / de projet de priorité d'intégration régionale**

### **Typologie des activités d'être soutenues par le FIA**

Annexe 9 fourni un profil et une catégorisation des activités du projet / du programme du PMI et d'autres projets d'intégration régionale de priorité d'être soutenu par le FIA programme. Nous pouvons classer ces activités de programme / de projet dans les groupes / grappes des domaines potentiels d'intervention suivants:

### **Grappe / groupe de connaissance et d'information**

- création et diffusion de connaissances
- système de statistique, de base de données et d'information
- Relations publiques et promotion
- Capture et Partage des bonnes pratiques
- Diffusion d'histoire de succès

### **Groupe / Grappe d'Énergie, d'infrastructure de transport, d'infrastructure de TIC et de PSD**

- Politique, stratégie, analyse de projet et de programme, formulation, mise en œuvre, et évaluation d'industrie (infrastructure, agriculture, fabrication, secteurs des services)
- Politique, stratégie, analyse de projet et de programme, formulation, mise en œuvre, et évaluation de développement de DSP et des SMME et d'Esprit d'entreprise.
- Études économiques / sectorielles et plans de développement
- Renforcement de capacité institutionnelle
- Soutien de pré-investissement

### **Groupe / Grappe de Commerce International, de Commerce Régional et d'intégration de marché**

- Développement de commerce, ZLE, Unions Douanières, Marché commun
- Promotion d'investissement, Union Monétaire, Développement de marché financier régional
- Financement de commerce et accès à de finance commercial
- Renforcement de capacité institutionnelle de la CUA, des CER et des pays membres, des organes régionaux et des institutions spécialisées de la CUA et des CER

### **Groupe / Grappe de Paix, Sécurité et des Affaires politiques**

- Paix et sécurité
- Affaires politiques et gouvernance
- Union politique

### **Groupe / Grappe des Affaires Sociales**

- Éducation
- Santé
- Emploi de jeune et de femme

## Questions transversales

- Développement d'infrastructure de science et de technologie
- Femmes, Sexe et Jeunes
- Environnement

## Mécanismes de soutien du FIA

Ces activités de programme et de projet seront soutenues par le FIA à travers une variété de mécanismes de soutien, y compris ce qui suit:

**Soutien de subvention:** Transfert de fonds à organismes régionaux qualifiés qui répondent à critères d'éligibilité stricts pour la mise en œuvre d'un projet spécifique contre des livrables et de calendrier d'exécution convenus.

**Soutien d'assistance technique:** une assistance technique traditionnelle dans des domaines tels que:(a) évaluation des besoins de réforme et évaluation et mise en œuvre de réforme; (b) politique, stratégie et formulation de programme, mise en œuvre et, suivi et évaluation; (c) capture et diffusion de connaissance, etc.); et (d) conception de base de données statistiques, enquêtes statistiques et capture et diffusion d'information statistique.

**Soutien des services de conseil:** soutien des services de conseil sera ciblé à deux catégories d'activités: (a) Soutien de pré-investissement de projet sous la forme d'élaboration de projet, soutien d'état de préparation de bancabilité de projet et soutien d'état de préparation de projet d'investissement, soutien pour la mobilisation de financement pour de projet bancable/ de PPP déjà finalisé (préparation de note d'investissement, Soutien de tournée, mission des investisseurs); et (b) Soutien pour des activités de mobilisation des ressources pour la CUA, les CER, les organes régionaux.

**Soutien institutionnel:** Soutien institutionnel sera offert uniquement à la CUA, à CER et à organes régionaux des CER et des Etats membres dans les domaines d'intégration régionale de priorités.

Le soutien sera ciblé à activités telles que: (a) conception / amélioration de système de gestion, d'organisation et de planification; (b) projets / événements spécifiques qui avancent considérablement le programme d'intégration régionale (demande pour soutien à organes régionaux sera d'abord validée par les CER avant elle est évaluée par le FIA, et (c) voyage d'étude et facilitation d'apprentissage à institutions / projets de meilleure pratique.

**NB:** A ce stade du projet/du rapport, le FIA ne va pas financer des projets commerciaux. Le FIA va s'impliquer seulement dans la phase de pré-investissement des projets commerciaux. La mise en place d'un "Fonds de capitalisation" avec le "Fonds de Développement de Projet" dans une approche similaire de "mélange" puisque partie des fenêtres du fonds de FIA peut être considéré lors l'atelier des parties prenantes / de validation.

## 7.0 FONDS D'INTÉGRATION AFRICAIN

Il convient de souligner que **le FIA est juste l'un des nombreux instruments en train d'être déployé par la CUA à accélérer le processus d'intégration régionale de l'Afrique**. Pour réussir, l'intégration nécessite un fort engagement dans la mise en œuvre des dispositions convenues, un éventail de véhicules de financement dédiés, une répartition équitable des gains et des coûts d'intégration, et un environnement propice pour le développement du secteur privé.

L'un des moteurs importants d'intégration régionale est un engagement politique. En effet, l'intégration nécessite un fort engagement dans la mise en œuvre des dispositions convenues. Plus important encore, des efforts supplémentaires, d'un point de vue fiscal, sont requis de tous les pays Africains à combler les lacunes de financement structurels faisant face à la CUA, aux CER et aux bureaux régionaux.

D'un point de vue financier, la finance d'infrastructure régionale, la finance d'industrie et de PMME, le financement de l'ordre du jour critique sociale, de la paix et la sécurité à la réalisation d'intégration régionale sont pleinement d'une importance primordiale. Tout aussi importante est la mise en place des fonds de compensation qui assurent une répartition équitable des gains et des coûts d'intégration et des mécanismes de juste arbitrage et de résolution des litiges.

Le dernière mais pas des moindres, sans un environnement habilitant et un climat d'investissement propice au développement du secteur privé et à la promotion d'investissements étrangers et nationaux, l'intégration régionale ne va pas donner les avantages socio-économiques attendus.

### 7.1 Raison d'être pour un Véhicule de Financement Dédié pour le PMI et les Programmes et Projets Prioritaires d'Intégration Régionale

#### 7.1.1 Progrès lent dans la mise en œuvre du Traité d'Abuja

Un sommet des dirigeants de l'UA en Janvier 2012 a approuvé un nouveau plan d'action pour stimuler / booster le commerce entre les pays africains sur la base, entre autres, des liens plus étroits en cours de construction entre le COMESA, la CAE et la SADC. Le sommet a noté le progrès lent de la mise en œuvre du Traité d'Abuja et a fixé un objectif de 2017 pour établir une zone de libre-échange continentale (C-ZLE) pour réunir les économies petites et fragmentées africaines **dans un** marché unique. La crise économique mondiale a accru la pression sur l'Afrique pour accélérer son intégration et pour être prêt pour de nouveaux défis et la C-ZLE proposée pourrait accroître considérablement cet effort.

Cependant, le progrès vers la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja reste lent compte tenu les défis de développement régional en vigueur et les pressions exercées par l'environnement international sur les pays africains.

Ainsi, accélérant le processus d'intégration régionale, à travers un véhicule de financement dédié (c'est-à-dire le FIA), entre autres, est d'importance vitale à l'avenir de nombreux pays africains et au continent dans l'ensemble.

### 7.1.2. Justification économique

Intégration régionale peut conduire à un environnement d'affaires et un climat d'investissement plus attractif, peut stimuler la concurrence, peut promouvoir accès à un marché plus large, peut promouvoir IED et investissement local et peut promouvoir, investissement et production plus grande et diversifiée, et peut promouvoir la stabilité socio-économique et politique et pouvoir de négociation pour les pays concernés. Par conséquent, le soutien du PMI dont les noyaux objectifs sont d'accélérer le processus d'intégration régionale du continent par un véhicule de financement dédié tel que le FIA est d'une importance primordiale.

En outre, malgré une croissance soutenue de leur commerce international au cours des 10 dernières années, les pays africains n'ont pas fait de progrès considérable dans l'augmentation du commerce intra-Africain qui en 2012 s'élevait seulement à environ 11% du total de commerce extérieur de l'Afrique, loin des niveaux atteints par d'autres régions géoéconomiques. Il est largement rapporté que le faible niveau de commerce intra-Africain est une occasion de croissance et de développement manquée pour les pays Africains. Plusieurs études ont montré que, si les pays Africains étaient à accroître leur part dans le commerce mondial par 1% seulement cela traduirait à un **revenu annuel supplémentaire de plus de 200 milliards** de dollars, qui est environ cinq fois plus que le montant le continent reçoit comme Assistance / Aide officielle / Public de développement. Une source de revenu stable permettrait d'étayer la transformation des économies africaines et de leur permettre d'affronter la concurrence mondiale, ainsi que de leur permettre de s'occupe efficacement la pauvreté paralysante.

En outre, avec leurs petites économies, un certain nombre de pays africains faire face à la concurrence acharnée sur des marchés internationaux, ne profitent pas des économies d'échelle dans les secteurs industriels gros consommateur d'échelle, et ont moins de pouvoir de négociation à corps internationaux tels que l'Organisation Mondiale du Commerce et de négocier des accords de partenariat économique.

En outre, comme indiqué plus tôt dans ce document, le commerce intra-Africain a le potentiel de réduire la vulnérabilité à chocs mondiaux et de contribuer à la diversification économique, d'améliorer la compétitivité d'exportation et à créer d'emplois.

### 7.1.3. Justification Financière et Atténuation de Risque

**Comblant le fossé de financement:** il convient de rappeler que la genèse pour la création proposée du FIA était une réponse au faible niveau de flux de fonds pour soutenir le processus

d'intégration et que le PMI est le minimum nécessaire pour accélérer le processus d'intégration. En effet, les ressources financières insuffisantes ont été citées comme le problème majeur en train d'entraver la mise en œuvre des programmes de la plupart des CER, y compris ceux qui ont mis en place un mécanisme d'autofinancement (CEDEAO). En outre, la quasi-totalité des CER et la CUA compter sur des partenaires de développement en finançant leurs programmes et activités prioritaires.

Ainsi, la mobilisation de ressource est requise pour financer le PMI comme planifié initialement; mais aussi pour financer les négociations de la Tripartite, l'opérationnalisation de cadre du BIAT, à savoir les programmes de renforcement de capacité de facilitation de commerce et d'approvisionnement. La mobilisation de ressource est également exigée pour développer la capacité institutionnelle et technique habitante de la CUA, CER, des bureaux régionaux et des États membres. La mobilisation de ressource est également exigée pour soutenir la participation de société civile dans le processus d'intégration régionale, pour financer le partage de meilleure pratique et la diffusion d'histoire de succès / success story/.

**Financement de gestion de risque de la CUA:** Le Panel de haut niveau dirigé par Obasanjo sur les Sources Alternatives de Financement de l'Union Africaine (HLPASF / HNGSAF) a révélé la non-viabilité du système du présent de financement de l'UA qui est frustrant à la fois pour la CUA et sa personnel, ceci ne donne pas une bonne image du continent, et présente le double risque de compter à 66% sur la contribution financière de seulement cinq pays (Afrique du Sud, Nigeria, Algérie, Egypte et Libye), et à 95% sur des partenaires extérieurs de développement pour la mise en œuvre de ses programmes; les États membres en train de contribuer simplement 5% du budget du programme. En outre, en ce qui concerne le budget opérationnel, malgré les États Membres financent ça entièrement, le problème des arriérés et paiement inopportun par certains États Membres crée des problèmes pour le fonctionnement sans problème de l'Union.

Les tableaux 6 et 7 ci-dessous fournissent de nombreuse illustration de la dépendance croissante de l'Union Africaine sur financement externe.

Tableau 7: Sources de financement du Budget de Programme de l'UA et de ses organes  
(En millions de dollars)

Sources	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)
États membres	13.4 (27)	14.7 (31)	11.3 (16)	11.2 (8)	10.2 (7,1)	7.6 (4.8)	5.4 (3.3%)
Partenaires	36.3 (73)	32.4 (69)	57.4 (84)	133.7 (92)	134.2 (92,9)	151.7 (95.2)	155.4 (96.7%)
Total	49.7 (100)	47.1 (100)	68.7 (100)	144.9 (100)	144.4 (100)	159.3 (100)	160.7 (100)

Source: Rapport de HLPASF / HNGSAF (2013) citant les budgets successifs annuels de l'UA

Tableau 8: Sources de financement du budget global (Programmes + opérations) de l'UA et de ses organes (en millions de dollars)

Sources	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)	2010 (%)	2011 (%)	2012 (%)	2013 (%)
États membres	87.8 (71)	107.6 (77)	106.9 (65)	116.8 (47)	122.6 (48)	122.4 (45)	122.9 (44)
Partenaires	36.3 (29)	32.4 (23)	57.4 (35)	133.7 (53)	134.2 (52)	151.7 (55)	155,4 (56)
Total	124.1 (100)	140 (100)	164.3 (100)	250.5 (100)	256.8 (100)	274.1 (100)	278.2 (100)

Source: Rapport de HLPASF / HNGSAF (2013) citant les budgets successifs annuels de l'UA

**Véhicule de mobilisation de ressource collective:** Mobilisation de ressource est indispensable à aborder l'intégration politique, physique et économique (accord juridique / protocole, un cadre de politique harmonisé, infrastructures physiques, capacité de production, infrastructure de facilitation d'échanges, etc.). Les exigences financières pour répondre à ces besoins massifs de ressources financières sont, à ce jour, au-delà des ressources de la CER et des différents États membres. Le FIA facilite la mobilisation collective de ressource financières et techniques et leur mise en commun pour planifier, financer et mettre en œuvre les décisions liées à intégration régionale, des programmes et projets de la CUA, des CER et des Etats membres.

En outre, la CUA, les CER, les BRs sont fortement en sous-effectifs. Cela affecte négativement leur capacité à planifier, coordonner et mettre en œuvre les politiques, les programmes et les projets d'intégration régionale. Le FIA va faciliter l'embauche des ressources techniques spécifiques à de projet pour la CUA, les CER, les bureaux régionaux et les États membres.

**Support aux efforts de mobilisation de ressources des communautés économiques régionales, des bureaux régionaux et des États membres:** Les Communautés économiques Régionales qui n'ont pas encore développées une stratégie de mobilisation des ressources complète, ont également commencées à réfléchir sur la mise en place de leurs propres sources de financement alternatives. Le FIA aidera à concevoir ces stratégies de mobilisation des ressources grâce à l'appui financier et la facilitation de partage de meilleure pratique pour les CER, les RB et les Etats membres.

#### 7.1.4. Coordination Amélioré parmi les parties prenantes d'intégration régionale

**La relation et la coordination améliorée entre la CUA et les CER:** Parfois, on a l'impression que les liens entre la CUA et les CER sont relativement faibles alors qu'il n'y a pas le lien entre les deux n'est pas formellement-contraignant. La CUA initié FIA va

aider la CUA à développer des relations solides avec les CER comme les blocs de construction de la CEA à travers le soutien financier d'être offert par le FIA.

**Partage de meilleure pratique:** Le FIA ne va pas seulement soutenir financièrement la mise en œuvre des engagements convenus, mais il va faciliter également le partage de bonnes pratiques parmi les CER. En particulier, le FIA va faciliter le développement d'une forte relation horizontale parmi les CER pour l'expérience authentique et le partage d'expertise.

**Mise en œuvre de projet commun:** le FIA va faciliter le financement des programmes et projets qui impliquent plus d'une CER; les programmes qui auraient des problèmes de mobiliser des ressources en provenance des CER individuelles et leurs pays membres.

**Coordination parmi les partenaires au développement:** infrastructure physiques insuffisante; infrastructure institutionnelle pauvre; coordination insuffisante parmi les institutions régionales et panafricaines; et manque de cohésion vis-à-vis les nombreux partenaires de développement ont également été identifiés comme les entraves à un soutien concentré au programme d'intégration régionale de l'Afrique; Le FIA, qui sera être un fonds fiduciaire multi-donateur qui se concentre exclusivement sur le programme d'intégration régionale de l'UA et les CER, va promouvoir la cohésion et la coordination parmi les partenaires de développement.

#### 7.1.5. Acquisition des ressources

La CUA, les CER et les BR sont largement en sous-effectif. Cela affecte négativement leur capacité à planifier et mettre en œuvre des programmes régionaux. Le FIA va faciliter l'embauche des ressources humaines projet-spécifique (au niveau de projets et de fonds) et leur déplacement d'un projet à l'autre.

La mise en place du FIA permettra les CER de libérer partie de leurs ressources limitées et les rediriger à d'autres projets et programmes prioritaires.

#### 7.1.6. Visibilité des programmes d'intégration régionale

Car il facilite la mise en œuvre du Plan d'action du PMI, le FIA infuse plus grande visibilité dans la mise en œuvre de l'agenda d'intégration régionale et continentale. En outre, la diffusion des exemples de réussite du programme d'intégration régionale de l'Afrique et le partage des meilleures pratiques parmi les CER va donner plus de visibilité au processus et clarifie les relations entre les parties prenantes ou les acteurs en termes de coordination et d'harmonisation de politique.

#### 7.1.7. Avantages du FIA

En plus des raisons ci-dessus, la mise en place du FIA va donner les avantages suivants à la cause d'intégration régionale:

**Rythme d'intégration régionale accru:** Le principal avantage du FIA réside dans le fait qu'il prend en charge la mise en œuvre du PMI et les programmes et les projets d'intégration régionale prioritaires qui font avancer la mise en œuvre du Traité d'Abuja, d'où l'ordre du jour de la C-ZLE qui mène à la CEA (Communauté Economique de l'Afrique).

**Facilitation d'autres activités de mobilisation des ressources:** Le FIA et son impact sur le processus d'intégration régionale font d'autres initiatives de mobilisation des ressources qui soutiennent le processus plus attrayant d'intégration régionale. En effet, le succès de mobilisation des ressources alternatives (contribution d'Etats membres, finance commercial/structuré/de PPP) dépend en grande partie sur des preuves de progrès sur le programme d'intégration régionale et du PMI en particulier).

**Processus d'intégration régionale accéléré:** Les véhicules de mobilisation des ressources alternatives étant planifiés (prélèvements supplémentaires sur des revenus d'Etats membres, AIDF & CAAG de l'Agence du NEPAD, Fonds Africa50 de la BAD) va prendre du temps (36-60 mois) à se concrétiser en raison des implications politiques fortes et/ou la complexité technique, juridique et financière des véhicules à l'étude. Le FIA, qui implique une échelle relativement petite, pourrait être mis en œuvre dans un délai de 18 à 24 mois avec leadership travailleur adéquat, ressources de développement suffisantes.

**Financement relais:** Le FIA va servir comme un financement relais pour les activités, les projets et les programmes pour lesquelles / lesquels la mobilisation des ressources financières est retardée ou prend du temps à se matérialiser.

**Financement synergique et complémentaire:** Dans tous circonstances, le FIA sera être complémentaire à tous les autres fonds disponibles ou les processus de mobilisation des ressources (par exemple, Fonds Thématiques de l'UA existants, Fonds des CER, etc.) avec lesquels il va chercher des synergies.

## 7.2 Alternatives Options de Financement pour le MIP

Alternatives options de financement pour le MIP comprennent les suivants:

- Aide officielle / public au développement (AOD) : (a) fonds de subvention ou (b) fonds d'assistance technique
- Fonds en fiducie thématiques
- Fonds fiduciaire seul-donateur

- Fonds fiduciaire multi-donateur (MDTF): (a) Un fonds à compartiments multiples avec différents piliers de fonds ou (b) un d'un certain nombre du fonds existant de type continental et régional

### **7.3 Fonds en Fiducie Multi-Donateur (MDTF) comme le Modèle de Financement Privilégié pour le MIP**

Parmi les solutions d'AOD et les nombreuses variantes des fonds fiduciaires disponibles (fonds en fiducie unique-donateur, fonds en fiducie multi-donateurs, fonds en fiducie thématique et fonds en fiducie à compartiments), le fonds en fiducie multi-donateurs (MDTF) lequel sera être un installation à compartiments multi-donateurs, multidestinataire pour mobiliser et déployer des ressources de fonds en fiducie, paraît être le plus approprié pour raison de ses nombreux avantages pour la CUA et les CER énumérés ci-dessous:

#### **Avantages du MDTF comme identifiés dans le rapport<sup>6</sup> de meilleure pratique de GSDRC sur de fonds fiduciaires**

Réforme: Les articulations des stratégies et des plans d'action de donateur coordonnées auront un effet positif sur la capacité de la CUA, des CER et des Etats membres à entreprendre les réformes envisagées.

Coordination: il va faciliter la coordination et l'harmonisation de donateur.

Propriété: Il va aider à stimuler / booster propriété de leurs propres programmes et projets de la CUA et des CER. Il va permettre à la CUA et aux CER pour financer leurs besoins prioritaires (par rapport à situations où les bailleurs de fonds financent leurs propres projets).

Mobilisation des ressources: il encourage une gamme de bailleurs de fonds multilatéraux, des donateurs bilatéraux et des acteurs du secteur privé à engager des ressources.

Coûts de transaction: il a le potentiel de réduire les coûts de transaction et les charges administratives.

Simplification des procédures: il fournit les procédures de décaissement et d'enregistrement simple.

---

<sup>6</sup>Basé sur Rapport de Recherche de Helpdesk/ Stand d'information: Fonds Fiduciaires dans les États Fragiles et de Capacité Faible. Par GSD-RC (Centre de Gouvernance et des Ressources de développement social) :<http://www.gsdr.org/docs/open/HD740.pdf>

Responsabilité et information: il peut créer des institutions distinctes pour la supervision et l'audit d'assistance, pour stimuler la responsabilisation et pour améliorer l'accès à l'information.

Lutte triant sur le volet: Il va aider à veiller à ce que les donateurs ne choisissent pas leurs projets préférés et à veiller à ce que les projets cruciaux encore démodés du processus d'intégration régionale soient financés.

Absorption des risques politiques: il permet d'absorber des risques politiques pour les donateurs bilatéraux en train de travailler avec une organisation bénéficiaire ou un gouvernement directement.

Dialogue politique: il fournit une plate-forme pour le dialogue politique parmi les donateurs, la CUA et les CER.

### **Limités Potentiels du Fonds en fiducie**

Alors qu'un grand nombre d'études de donateur mettent l'accent sur les avantages potentiels associés à fonds en fiducie, les études de cas les plus empiriques trouvent que les fonds fiduciaires ont générés des résultats décevants, en particulier, l'incapacité à traduire des avantages théoriques à la réussite pratique. Cette incapacité à traduire des avantages théoriques à la réussite pratique est causée par un certain nombre de facteurs, qui comprennent conception mauvaise, un manque de flexibilité au nom des bailleurs de fonds et des administrateurs de fonds, compréhension mauvaise contextuelle, un défaut de générer une possession correcte, et un manque des donateurs à engager des fonds à fonds fiduciaires ou de donner la priorité pour harmonisation par rapport à questions stratégiques.

## **8.0 STRUCTURE, FONCTIONNEMENT ET GESTION DU FONDS**

### **8.1. Exemples choisis de fonds d'affectation spéciale liés à l'intégration régionale**

Il convient de noter qu'il existe déjà des expériences de réussite dans le financement de projets et d'activités dans le monde entier de l'intégration régionale. Les exemples sélectionnés sont brièvement passés en revue ci-dessous.

#### **8.1.1. Fonds Européens Structurels**

Les activités d'intégration de l'Union Européenne sont soutenues par les Fonds Européens Structurels (ESFs / FSE). Celui-ci comprend le Fonds Européen pour le développement régional (ERDF / FEDR), le Fonds Européen de cohésion (ECF / FCE) et le Fonds Européen Social (ESF / FSE).

Les **fonds structurels de l'UE et les fonds de cohésion** sont les fonds alloués par l'Union Européenne pour deux objectifs connexes: soutien pour les plus pauvres régions d'Europe et soutien pour l'intégration d'infrastructure Européenne en particulier dans le secteur de transport.

Le **Fonds Européen pour le Développement Régional** (ERDF / FEDR) soutient les programmes abordant le développement régional, le changement économique, le renforcement de compétitivité et la coopération territoriale dans l'UE. Les priorités de financement incluent la recherche, l'innovation, la protection d'environnement et la prévention de risque, ainsi que l'investissement en infrastructures, en particulier dans les régions les moins développées.

Le financement du **Fonds Européen de Cohésion** (ECF / FCE) est pour les États membres dont le revenu brut par habitant national est inférieur à 90% de moyenne de l'UE. Le ECF / FCE contribue aux interventions dans le domaine de l'environnement et des réseaux de transport Transeuropéen.

Le **Fonds Social Européen** (FSE) se concentre sur quatre domaines principaux: l'augmentation de capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises, l'amélioration d'accès à l'emploi et la participation dans le marché du travail, le renforcement d'inclusion sociale par la lutte contre la discrimination et en facilitant l'accès au marché du travail pour les personnes défavorisées, et la promotion de partenariat pour la réforme dans les domaines d'emploi et d'inclusion.

### 8.1.2. Fonds de développement de l'ASEAN

Le Fonds de développement de l'ASEAN (FDA) a été créé en 2005 et est un fonds intersectoriel de dotation appartenant à Etats membres de l'ASEAN. Le FDA, comprenant vingt fonds d'affectation spéciale (à partir de 31 Janvier 2012), couvre tous les trois piliers (la communauté **politique**, la communauté **économique** et la communauté **socioculturelle**) avec la plupart des contributions, dérivées des partenaires de dialogue de l'ASEAN. Toutefois, le Fonds est administré par le Secrétariat de l'ASEAN directement.

La Socioculturelle Communauté pilier de l'ASEAN (ASCC / CSCA) exploite quatre (4) Fonds sectoriels, à savoir le Fonds de l'ASEAN pour la science et la technologie (ASF / FAS) sous le Comité de l'ASEAN sur la science et la technologie (COST / CAST), le Fonds culturel de l'ASEAN (ASF / FCA) sous le Comité de l'ASEAN sur les cultures et l'information (COCI / CSCI), le Fonds de Gestion de Catastrophe et d'Aide d'Urgence de l'ASEAN (ADMER/GCASU) sous la Conférence des Parties (COP/CDP) à l'Accord de l'ASEAN sur la Gestion de Catastrophe et la Réaction d'Urgence (AADMER/AAGCIU) et le Contrôle Fonds pour la Pollution de Brume Transfrontalier de l'ASEAN sous la Conférence des Parties (COP à l'Accord de l'ASEAN sur la Pollution de Brume Transfrontalier, il y a aussi les fonds de Coopération de l'ASEAN.

## **Objectifs**

Le Fonds de développement de l'ASEAN doit servir comme pool commun de ressources financières pour appuyer la mise en œuvre du Programme d'action de Vientiane (PAV) et ses documents subséquents. En particulier, l'IDE doit être utilisé pour les fins suivantes:

- i. Pour mettre à profit de financement des programmes et des projets de coopération régionale des Partenaires de Dialogue et d'autres bailleurs de fonds extérieurs. Lorsqu'il est utilisé pour le financement de contrepartie, le montant ne doit pas dépasser 20% du financement total recueilli indépendamment du fait que la source de cofinancement soit un pays membre de l'ASEAN ou un donneur externe;
- ii. Pour assurer le financement d'amorçage pour les activités initiales de projets de grande envergure, nécessitant soutien financier important d'un Partenaire de Dialogue ou d'un bailleur de fonds; et
- iii. Pour fournir aide financière complète pour les projets de petit et court terme d'une nature confidentielle ou stratégique.

## **Principes directeurs**

Le FDA doit être établi et géré selon les principes directeurs suivants:

- i. L'élément fondamental du FDA doit être contributions égales par les pays membres de l'ASEAN. La contribution initiale de chaque pays membres de l'ASEAN au FDA sera un million de dollars américains (1.000.000 de dollars). Cette contribution initiale doit comprendre les contributions existantes de chaque pays membres de l'ASEAN au Fonds de l'ASEAN. Ces contributions existantes de chaque pays membres de l'ASEAN au Fonds de l'ASEAN doivent être transférées au FDA dès l'entrée en vigueur de l'Accord;
- ii. Les pays membres de l'ASEAN, à tout moment, sont encouragés à faire contribution(s) volontaire(s) supplémentaire(s) dans tout montant en plus de leurs contributions initiales;
- iii. Le FDA doit être ouverte à contributions d'autres sources publiques et privées. Pas de restrictions ou de conditions doivent être imposées par d'autres sources publiques et privées en ce qui concerne l'utilisation de leurs contributions; et
- iv. Les contributions par les pays membres de l'ASEAN au FDA doivent être distinctes et séparées de leurs contributions au budget d'exploitation du secrétariat de l'ASEAN, et à d'autres fonds de l'ASEAN d'une nature sectorielle.

## **Garde et Gestion du Fonds**

3. Le FDA doit être détenu en fiducie au Secrétariat de l'ASEAN, soumis aux mêmes règles et conditions qui sont appliquées à d'autres fonds existants en fiducie en ce qui concerne les procédures de placement, de décaissement, de comptabilité et d'audit.
4. Le FDA sera augmenté par des contributions égales des pays membres de l'ASEAN dans le montant de 100.000 de dollars à la fin de l'année 2007.

### 8.1.3. Fonds en fiducie africaine choisie à base d'intégration régionale

1/. **Un compte de Fiducie Tripartite:** La Banque de développement d'Afrique australe (DBSA) a établi et gère le Compte de Fiducie Tripartite (TTA) au nom de la tripartite. Le TTA *est un fonds de subvention catalytique qui va mettre à profit les fonds auprès des sources commerciales et quasi commerciales*. Le TTA est ouvert à tous donateurs. Un Comité d'Investissement fournit conduite à la DBSA en la prise des décisions d'investissement utilisant le Fonds en fiducie de tripartite selon un ensemble de critères convenus d'admissibilité de projets.

2/. **Fonds en fiducie multi-donateur pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA:** Comme faisant partie de mise en œuvre du PDDAA, l'Union Africaine a demandé pour la mise en place d'un fonds d'affectation spéciale multi-donateur pour appuyer la mise en œuvre du PDDAA. En conséquence, une série des partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement mises à disposition pour la mise en œuvre de processus du PDDAA à hauteur de 50 millions de dollars. La Banque Mondiale a été identifiée en tant qu'administrateur du Fonds en Fiducie et a soutenu les activités du processus du PDDAA au niveau continental (AUC, l'Agence du NEPAD, et les institutions piliers du PDDAA), au niveau régional (CER) et aux États membres, aux organisations paysannes et au secteur privé et au niveau des pays.

**Fonds en Fiducie pour l'enfant:** Sur ce principal Fonds en fiducie, les Fonds en fiducie pour l'enfant (FFE) ont été créés pour soutenir les activités des institutions africaines (AUC, l'Agence du NEPAD, les CER, les institutions piliers, et les États membres). La base de ces Fonds fiduciaires pour l'enfant est de permettre aux ressources d'être gérées par les institutions elles-mêmes et d'allouer en manier flexible à priorités cruciales et de renforcer les capacités dans ces institutions. Jusqu'à maintenant, Jusqu'à 17 millions de dollars a été approuvés et alloués aux institutions africaines comme suit : 4 millions de dollars pour la CUA, 4,5 millions de dollars pour le COMESA, 1,1 million de dollars pour Pilier 2 du CAADP, 3,9 millions de dollars pour la CEEAC et 3,5 millions de dollars pour l'Agence du NEPAD. Ces CTFs / FFE sont maintenant opérationnels et des propositions supplémentaires pour les institutions telles que la CEDEAO et la SADC ont été approuvées pour financement du MDTF.

3/. **Fonds en fiducie sous le Programme Mondial de Sécurité Alimentaire pour l'Agriculture (GAFSP):** Le GAFSP a été mis en place pour rendre disponibles des ressources pour les États membres qui répondent aux critères fixés sous le PDDAA et principalement pour la mise en œuvre les plans d'investissement d'Agriculture Nationale et de Sécurité Alimentaire.

À partir de Novembre 2011, 971,5 millions de dollars ont été mobilisés des différents partenaires au développement pour financer à la fois actions du secteur privé et public à travers le GAFSP<sup>7</sup>. Pour l'Afrique, le Libéria, le Niger, l'Ethiopie, le Togo, la Sierra Leone et le Rwanda ont reçus des fonds supplémentaires de GAFSP pour financer leur plan de pays en basé sur leur démonstration des principes du PDDAA.

## 8.2. Éléments de Conception et de structuration importants pour le FIA

**Financement adéquat:** Des fonds fiduciaires efficaces exigent une part suffisante d'aide extérieure écoulant à travers le fonds en fiducie. Ceci est également valable pour le FIA.

**Couverture de fonds en fiducie:** Le FIA sera être un MDTF ciblé et ne sera pas être trop large dans son couverture - Il ne va pas essayer de couvrir tous les domaines et ne financera pas de très grands projets d'investissement. Le FIA fera une séparation nette entre la fonction d'investissement du fonds en fiducie (qui sera limitée seulement à soutien de pré-investissement; d'être confirmée par les parties prenantes), d'un côté, et la fonction de subvention et d'assistance technique d'un autre côté. En outre, le FIA sera établi comme un MDTF à compartiments. Cela peut inclure – au maximum – Les dépenses suivantes: les frais de démarrage pour le fonds, y compris l'investissement; frais généraux; investissements qui soutiennent le processus d'intégration régionale notamment en DSP (sauf des grands projets phares); projets d'assistance technique; projets de soutien institutionnel pour les organisations régionales à savoir et financement de subvention à l'appui d'agenda crucial d'intégration régionale.

**Propriété de bénéficiaire et confort des donateurs:** Un budget du PMI unifié, réaliste et complet peut aider à construire : un programme et une propriété convenu(e) par la CUA, les CER et les Etats membres; engagement des bailleurs de fonds et la transparence.

En outre, des efforts devraient être faits tôt pour établir un consensus à propos des rôles et responsabilités respectifs/ (ves) des bailleurs de fonds. En outre, le FIA va fournir des incitatives pour à bailleurs de fonds à travers un compromis entre le développement d'un programme cohérent et la fourniture à donateurs avec de marge de manœuvre pour répondre à leurs propres priorités et objectifs. En effet, trop peu considération de ce dernier peut conduire à sous-financement.

**Qualité de l'administrateur:** Des fonds fiduciaires efficaces exigent un administrateur avec l'expérience et un personnel localement résident avec l'autorité d'adapter des procédures à conditions locales. Dans le cas du FIA, cela va impliquer le recrutement de personnel qui a une compréhension régionale et thématique de la progression d'intégration à niveaux continental ainsi que sous régional.

---

<sup>7</sup>Statut d'Intégration en Afrique (SIA IV, 2013)

**Souplesse et réactivité du fonds:** Les meilleurs fonds fiduciaires sont ceux qui adoptent une approche souple à travailler avec le gouvernement, même lorsque la capacité est initialement très faible. Cela nécessite généralement un administrateur dédié, avec le pouvoir de changer des plans conformément aux conditions changeantes de terre. Le comité de direction doit se réunir régulièrement pour autoriser telle adaptation. En outre, la conception des fonds fiduciaires devrait être adaptée à conditions locales, plutôt que simplement en suivant un mode générique international.

En particulier, la possibilité de structurer les **Fonds Fiduciaires pour l'Enfant** ou les **Fonds Thématiques** (sous du fonds en fiducie à compartiments) (comme le Fonds de développement de l'ASEAN et le Fonds en Fiducie Tripartite), d'être gérés par l'établissement d'hébergement ou directement par des partenaires tels que la CUA ou les CER, sera laissée à l'appréciation de la CUA, le comité de direction du fonds en fiducie, l'établissement d'hébergement, et certains donateurs d'ancrage. En effet, basé sur le principe de subsidiarité et de décentralisation, ayant certains des parties prenantes gérer directement partie des fonds et des projets spécifiques, basé sur les livrable et la chronologie pour l'exécution convenues, pourrait accélérer l'approbation de projet et le processus de mise en œuvre et améliorer la capacité d'absorption des ressources du fonds en fiducie par des bénéficiaires.

**Gestion d'Efficacité, de capacité d'absorption et des résultats:** la planification en avance est essentielle pour assurer le fonds en fiducie devient rapidement opérationnel. Dans le processus, commencement-rapide, le renforcement intensif de capacité devrait être une priorité pour s'assurer que le personnel du fonds soit bien équipé pour satisfaire à leur mandat. De même, l'analyse de risque devrait être donnée la priorité et un plan d'atténuation mis en place. Dans le cas particulier du FIA, les gestionnaires de fonds ont besoin d'avoir une meilleure compréhension de processus d'intégration régionale en Afrique, des progrès et des défis; d'assistance technique de la mémé famille, de profil et des exigences de projet, de capacité des ressources humaines, de contexte local et des coûts impliqués. Brainstorming compréhensif, réunions de commencement et activités d'embarquement avec la CUA, les CER et les principaux gestionnaires de tâche des piliers d'intégration régionale sera essentielle dans le processus. En outre, les administrateurs de fonds en fiducie ne doivent pas introduire des systèmes de gestion trop complexes lesquels pourraient surcharger la capacité de la CUA, des CER et des Etats membres.

Il a besoin de se concentrer sur des objectifs et des résultats significatifs plutôt que des instruments et des approches, à savoir pour: 1/La réalisation des événements majeures d'intégration régionale (Union douanière, Zone de libre-échange, marché commun, C-ZLE); et 2/La réalisation des résultats significatifs dans les domaines de promotion du commerce intra-africain, le développement d'agriculture, le développement d'industrie et le développement des PME. Cela va exiger la planification en temps opportun et réaliste fondée sur une évaluation appropriée des besoins et l'engineering d'un programme et d'un projet bien conçu pour réaliser les résultats souhaités.

### **8.3. Structuration du Fonds d'intégration de l'Afrique**

Le FIA va prévoir deux fenêtres mises en œuvre de manière progressive et coordonnée. La première fenêtre va concentrer sur de subvention et d'assistance technique et la deuxième fenêtre sera être commerciale.

- La **fenêtre d'assistance technique / de subventions** va fournir un soutien de subvention pour l'assistance technique, le renforcement institutionnel / de capacité et la préparation de projet pour le PMI ainsi que la gestion du FIA.
- La **fenêtre commerciale** va soutenir les projets commerciaux du PMI en fournissant le financement de dette et de fonds propres, les garanties partielles de prêts / mécanismes/installations de partage de risque, et de subventions de contrepartie qui devraient permettre de profiter à la mobilisation des ressources supplémentaires de la finance nationale, régionale et internationale. La fenêtre commerciale va attirer des investissements directs étrangers et commerciaux du marché financier et du secteur privé. La fenêtre commerciale va mettre à profit, parmi d'autres et où pertinent les IDE, les réserves internationales des pays africains/les Banques centrales, les investissements de portefeuille, les fonds souverains, le fonds de pension, les ressources financières de la diaspora et les flux financiers illicites probablement récupérés. Le travail sur la deuxième fenêtre seront considérés puisque la première fenêtre du FIA vient à maturité et quand le processus d'intégration prend la vitesse.

Il convient de souligner que les pays membres de l'Union Africaine fournira le financement d'amorçage du FIA comme un complément à la contribution des partenaires de développement. En outre, la reconstitution du FIA sera considérée à travers son fenêtre commerciale et par l'application de subvention de contrepartie et le recouvrement partiel de coût sur les activités d'assistance technique prévues.

Le reste de ce rapport traite exclusivement avec la fenêtre d'assistance technique du FIA, sauf indication contraire.

Annexe 7 fournit les détails des sources de financement et l'instrument d'être déployer pour la mise en place de la fenêtre commerciale du FIA.

### **8.3.1. Structuration juridique du FIA - Création, Composition et Hébergement**

#### **La Mise en place du FIA et l'adhésion**

Le FIA doit être **établi par un accord** entre les pays membres de l'UA.

Les principes directeurs de l'Accord établissant le FIA devrait comprendre les éléments suivants:

- i. L'élément fondamental du FIA doit être un niveau des contributions spécifique par des pays membres de l'UA. La contribution initiale de chaque pays membres de l'UA au FIA sera définie par l'UA. Ces contributions de chaque pays membres de l'UA au

- FIA doivent être transférées au FIA à l'entrée en vigueur de l'Accord comme financement d'amorçage;
- ii. Les pays membres de l'UA, à tout moment, sont encouragés à faire contribution(s) supplémentaire volontaire en n'importe quel montant en plus de leurs contributions initiales;
  - iii. Le FIA doit être ouvert aux **adhésions et contributions** d'autres sources publiques et privées. Pas de restrictions ou de conditions ne doivent pas être imposées par d'autres sources publiques et privées en ce qui concerne l'utilisation de leurs contributions; et
  - iv. Les contributions des pays membres de l'UA au FIA doivent être distinctes et séparées de leurs contributions au budget d'exploitation de la CUA, et aux autres fonds de l'UA de nature sectorielle.

### **Hébergement du Fonds**

L'hébergement du fonds, c'est-à-dire, ses activités de surveillance et de gestion va entrer en vigueur par une **Accord entre l'UA et l'établissement d'accueil/d'hébergement**.

L'hébergement du FIA sera régie par le texte suivant:

- i. Le FIA doit être détenu en fiducie à l'établissement d'hébergement, soumis à pratiques meilleures en matière des règles et conditions qui sont appliquées à d'autres fonds en fiducie existants en ce qui concerne des procédures d'investissement, de décaissement, de comptabilité et d'audit.
- ii. Le FIA sera augmenté et reconstitué par des contributions des pays membres de l'UA en quantité et fréquence d'être défini par l'UA.

### **8.3.2. Fenêtre d'Assistance Technique du FIA - Type de Fonds**

La fenêtre de subvention et d'assistance technique du Fonds d'Intégration de l'Afrique (FIA) sera être un '**Fonds en fiducie multi-donateur**' (MDTF/FMDT) destiné à recevoir des contributions de plus qu'un donateur, les organisations du secteur privé, les États membres et la Commission de l'Union Africaine; qui est détenu en fiducie par un agent administratif nommé. Deuxièmement, le fonds sera structuré comme un **multi-donateur, une multidestinataire installation à compartiments** pour mobiliser et déployer des ressources de fonds en fiducie. Troisièmement, le FIA sera être un fonds commun, en ce qu'il implique tous donateurs, organisations du secteur privées et d'autres donateurs qui acceptent de financer conjointement le PMI sur la base d'objectifs communs convenus et le format de faire le rapport. Le programme sera géré par un des bailleurs de fonds ou une tierce partie. Il n'y aura **aucune réservation de fonds des donateurs individuels**.

Pour maximiser la faisabilité du FIA dans un format de fonds en fiducie, les éléments suivants seront pris en compte: (a) information accessible sur des décaissements; (b) un

processus de sélection des projets transparents; (c) la visibilité des donateurs individuels assurée; (d) Consultations nécessaires pour s'entendre sur des secteurs et des types des projets d'être soutenus et priorités de programme pour assurer une correcte possession; (e) capacité de direction sûr pendant la mise en œuvre avec la participation des parties prenantes régionales et nationales; (f) S&E comprehensive, cadre de gestion de résultat et de rapport.

### 8.3.3. Mission, Buts et Modalités de financement du Fonds

**Mission:** La mission du fonds est d'aider d'accélérer le processus d'intégration régionale par le biais, entre autres, la mise en œuvre du Programme minimum d'intégration (PMI) de la Commission de l'Union Africaine. Dans le processus, le FIA complétera les existantes véhicules financières multilatérales et régionales qui appuient le processus d'intégration régionale.

**Buts et objectifs:** Les buts et les objectifs poursuivis, à travers l'opérationnalisation du FIA, sont à réaliser chacune des six étapes du Traité d'Abuja dans le délai fixe, tout en endiguant le flux des efforts dissipatifs, divergents, non coordonnés et incohérents déployés à cet effet.

**Modalités de financement:** Basé sur la nature du PMI et d'autres programmes et projets prioritaires d'intégration régionale, les modalités de financement à être utilisées par le FIA vont comprendre des subventions, d'assistance technique et des prêts/investissements et des mécanismes de partage de risque pour des projets commerciaux.

### 8.4. Taille du Fonds

**Les minimales exigences totales de financement pour la fenêtre d'assistance technique et de subvention du FIA,** laquelle horizon de planification initiale correspond au plan stratégique de la Commission de l'Union Africaine et le dernier délai ciblé pour la création de la C-ZLE, s'élève à 350 millions de dollars décomposées comme suit:

- La mise en œuvre de plan d'action du FIA (conformément à l'évaluation<sup>8</sup>de 2011):  
111 dollars
- La mise en œuvre et la coordination de soutien de la C-ZLE:  
30 dollars
- La mise en œuvre de plan d'action du BIAT:  
90 dollars
- La définition/la mise en œuvre de plan d'action de l'APCI, AIDA, ID3A, AMV / RADS, ATII:  
62 dollars

---

<sup>8</sup>La Commission de l'Union Africaine (2011) – le Plan d'action du Programme minimum d'intégration (PMI): le rapport de devis, juillet 2011

- Pacte de l'emploi pour les jeunes et les femmes (EPYW) et la participation du SP et de l'OSC: 30 dollars
- Permettant des Programmes de Renforcement de Capacité à l'appui du PMI et le processus d'IR: 20 dollars
- Coûts d'exploitation et de Mise en place du FIA et: 5 dollars

Le devis et l'estimation de taille du FIA détaillé(e) est présenté(e) à l'Annexe 6 dans ce document.

## 8.5. L'exploitation et la gestion du Fonds

### 8.5.1. Hébergement et Administration du Fonds

Il existe un certain nombre de dispositions opérationnelles qui ont besoin de d'être abordées à opérationnaliser les fonds. Elles sont examinées ci-dessous.

***La nécessité de trouver un hôte/gestionnaire pour le Fonds:*** En théorie, la CUA peut gérer directement le fonds. Cependant, il y a de nombreuses fonctions spécialisées et un niveau d'expériences impliquées dans la gestion du fonds que seulement les institutions financières de développement établies peuvent démontrer.

***Les fonctions dans la gestion du FIA:*** Le rôle commun du hôte/gestionnaire comprend la fourniture des services financiers intermédiaires, tel que membre du conseil d'administration de fiduciaire des fonds, mais l'hôte sera également engagé dans d'autres capacités.

**Fonction fiduciaire:** À titre de fiduciaire, l'hôte/ le gestionnaire fournira un ensemble de services financiers convenus et personnalisés qui incluent, mais ne sont pas limités à: la réception des fonds des donateurs, la détention des fonds, l'investissement des actifs liquides en attendant le transfert d'espèces, le transfert des fonds à bénéficiaires ou à d'autres organismes pour la mise en œuvre et de faire le rapport aux contributeurs ou à l'organe de direction sur les fonds.

**Fonction d'agence d'exécution:** L'hôte peut en outre être impliqué dans une deuxième fonction comme une agence d'exécution. Comme une agence d'exécution, l'hôte sera être responsable d'évaluation et/ou de supervision des projets ou des programmes financé(e)s par le FIA.

**Fonction d'administration et de secrétariat:** Dans une troisième capacité l'hôte sera être responsable de fournir une administration des programmes ou des services de secrétariat.

Fonction de donneur: Dans une quatrième capacité, l'hôte pourrait même être un donneur (par exemple la BAD contribue au FIA).

**Les critères d'admissibilité pour avoir hébergé le FIA** : Le fonds sera hébergé dans une institution soumis à un accord mutuel, ainsi que l'institution d'hébergement potentiel répondant à critères d'éligibilité sous la forme de réussir le test d' "Évaluation de Six-Pilier de l'UE". En d'autres termes, la CUA doit obtenir preuve de l'existence et du bon fonctionnement au sein de l'hôte, à la suite d' "Évaluation de Six-Pilier"<sup>9</sup> :

- **Procédures d'approvisionnement et de subvention** transparentes, qui sont non discriminatoires et empêchent tout conflit d'intérêts et qui soient conformes aux dispositions de titres V et VI du règlement financier et des règles applicables au EDF / FED;
- Un **système de contrôle interne** efficace et efficient **pour la gestion des opérations** qui comprend une ségrégation effective d'agent responsabilité et d'agent de comptabilité ou les fonctions équivalentes;
- Un **système de comptabilité** qui permet l'utilisation propre des fonds de l'UE / des ressources de FED/ d'être vérifiées et l'utilisation des fonds d'être reflétée dans les comptes de l'UE/de FED;
- Un **audit externe indépendant**;
- **Accès public à l'information** du niveau prévu dans la réglementation de l'UE; et
- **La publication annuelle des bénéficiaires des fonds ex post** en provenance du Budget/FED, en tenant dûment compte aux exigences de confidentialité et de sécurité.

**Crédibilité et confort des donateurs**: même si l'établissement de l'hébergement potentiel répond au critère d'évaluation de six-pilier, pour un MDTF, l'hôte devrait avoir la crédibilité et fournir le confort aux donateurs potentiels multilatéraux (GBM, la BAD, le système des Nations Unies) et aux donateurs bilatéraux (USAID, DFID, l'AFD, la GIZ, etc.) et aux sponsors privés potentiels que leur fonds sera gérés et comptabilisés comme il faut.

**Établissements potentiels d'hébergement**: basé sur le dessus, les institutions qui pourraient être les hôtes potentiels du FIA sont les suivantes:

#### Institutions régionales

Banque africaine de développement

---

<sup>9</sup> L'Évaluation de Six-Pilier de l'UE est conduit à déterminer l'admissibilité d'un bénéficiaire donné pour recevoir et gérer la subvention de l'UE et d'autre fonds d'assistance technique.

Banque de développement d'Afrique du Sud  
 Banques régionales de développement (BIDC, CADB, BDAO, Banque de la ZEP)  
 Banque Africaine d'investissement (qui est prévue)  
 Organismes du secteur privé établis qui répondent aux critères d'admissibilité

Institutions non régionales:

Groupe de la Banque mondiale  
 Système des Nations Unies

Tableau 8 ci-dessous présente les avantages relatifs des différentes options d'hébergement

**Tableau 9: Options d'hébergement du FIA**

<b>Options d'hébergement pour le Fonds d'intégration africaine</b>						
	<b>BAD</b>	<b>GBM</b>	<b>Régional IDE</b>	<b>système des Nations Unies</b>	<b>CUA</b>	<b>Institution Ad-hoc</b>
Crédibilité vis-à-vis des partenaires de développement	Haute	Haute	Moyenne	haute	Haute	Moyenne
Impact positif sur la mobilisation des ressources	Haut	Haut	Assez bon	Assez bon	De bas à Assez bon	Bas
Expérience de livraison d'assistance technique	Bonne	Bonne		Bonne	De basse à Assez bonne	Basse
Infrastructure de gestion de trésorerie/de risque	Bonne	Bonne	Assez bonne	Assez bonne	Basse	Basse
Qualité des procédures internes et de gouvernance	Bonne	Bonne	Assez bonne	Bonne	Assez bonne	Assez bonne
États de service en matière de gestion de fonds en fiducie	Bon	Bon	Assez bon	Bon	Bas	Bas
Peut fournir des ressources propres	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
Risque d'exploitation / fiduciaire	Bas	Bas	Moyen	Bas	Moyen	Moyen

Sur la base de ce qui précède, il convient de souligner qu'il y aura un avantage supplémentaire, d'un point de vue de crédibilité et de gestion de risque, d'avoir le fonds hébergé par des institutions telles que la Banque Africaine de Développement, le Groupe de la Banque mondiale ou le système des Nations Unies qui, non seulement ont l'expérience établie dans la gestion des fonds fiduciaires; mais aussi offrent confort à d'autres donateurs

bilatéraux et multilatéraux dans les suivants domaines des exigences de responsabilité, de gestion professionnelle et de gestion de risque pour les fonds fiduciaires:

- Alignement plus important de l'hôte avec leurs propres politiques de prêt et d'assistance technique
- Cadre budgétaire pluriannuel qui reflète toutes sources et utilisations des ressources financières (y compris des ressources externes) et les associés résultats et livrables
- Analyse des données améliorées
- Gestion de risque améliorés, et
- Recouvrement de coût plus élevé.
- Financement de donateur et gestion de risque de change étranger continuent à être renforcé(e)
- Risques opérationnels qui peuvent être abordés par l'intégration des évaluations de risque de fonds en fiducie avec les processus d'affaires de l'hôte
- Gestion de risque fiduciaire: Des agents privés pourraient être embauchés pour vérifier des paiements et des transactions afin de minimiser le risque fiduciaire.

En outre, une institution telle que le GBM a également fait pression en faveur de son engagement du conseil d'administration et la surveillance de portefeuille de fonds en fiducie du groupe qui a considérablement augmenté. Maintenant elle entraîne pour faire le rapport annuel par le biais des briefings techniques (avec une mise à jour à part entière tous les deux ans) et des rapports réguliers dans le contexte des revues d'affaires trimestrielles et des rapports de cadre stratégique à moyen terme.

### **8.5.2. Préservation de capital et liquidité**

Pour préserver capital et liquidité, le FIA va investir son argent et son portefeuille d'actifs liquides en des instruments très apprécié à taux fixe et variable émis par, ou inconditionnellement garantis par, des gouvernements, des organismes gouvernementaux et des municipalités, des organisations multilatérales, et des émetteurs d'entreprise de haute qualité; ceux-ci / celles-ci comprennent les garanties adossé à actifs (ABS/TAA) et les garanties adossé à emprunts-logements (MBS/TAH), des dépôts à terme et les autres obligations inconditionnelles des banques et des institutions financières. La diversification dans de dimensions multiples s'assure un profil de rendement de risques favorables. Le FIA va gérer le risque de marché associé à ces investissements à travers une variété de techniques de couverture, y compris des dérivés, principalement de devises et des swaps de taux d'intérêt et des instruments à terme financiers.

Investissement dans des garanties de créance sont typiquement sous la forme d'obligations et de billets de banque émis sous forme enregistré ou au porteur, obligations d'emprunt sécurisé (par exemple, les garanties adossé à actifs (ABS/TAA) et les garanties adossé à emprunts-logements (MBS/TAH)), et les autres obligations d'emprunt collatérales / nantis) et des actions favorisées, qui sont obligatoirement rachetables par l'émetteur ou encaissable à l'émetteur par le FIA à travers l'établissement d'hébergement.

Les Actifs liquides du FIA seront investis dans quatre portefeuilles distincts:

- Des instruments de marché monétaire et des dépôts bancaires
- Principalement des obligations globales gouvernementales, ABS, MBS, et des obligations de société de haute qualité (en général, d'être échangés en 3 mois LIBOR de dollar américain)
- Trésorerie Américains, ABS, et les autres émissions des souverains et d'agence

### **8.5.3. Procédures pour accéder au fonds**

Les procédures pour accéder au fonds par la CUA, les CER, les organes régionaux et les États membres vont comprendre les suivants:

- Appels à propositions,
- Appels d'offres
- Subventions directes
- Demande au financement de projet

### **8.5.4. Procédure pour l'approbation des projets et critères d'admissibilité de projet**

Le FIA va dépendre sur deux flots d'approbation de projet:

- Demande de projet traditionnel pour le financement du FIA
- Appel à proposition

Les appels à proposition seront considérés pour le concept de projet identifié qui fera avancer le processus d'intégration régionale d'une manière décisive.

Les critères d'éligibilité de projet comprennent les critères géographiques (sur la base des huit CER reconnues par l'UA) et les critères sectoriels (c'est-à-dire conformément à la priorité identifiée du PMI révisé et ses activités de facilitation et l'effet de mettre à profit les programmes régionaux identifiés tels que la BIAT, le PIDA, le PDDAA, l'AIDA) ainsi qu'un ensemble de critères relatifs à l'impact sur le développement et la viabilité du projet proposé, y compris:

- La contribution du projet à l'avancement du processus d'intégration régionale
- La contribution du projet à l'augmentation du commerce intra-africain
- La contribution du projet à la réduction de pauvreté et/la création d'emplois pour les jeunes et les femmes
- La contribution du projet au développement économique

Nous vous proposons les critères expérimentales d'approbation de projet suivants pour le FIA:

*Tableau 10: Critères d'admissibilité de projet*

<b>Critères d'impact</b>	<b>favorise</b>
Est-ce que le projet contribue de manière décisive à l'ordre du jour d'intégration régionale de l'UA? Est-ce que le projet un PMI ou un continental projet de priorité d'intégration régionale?	L'intégration régionale
<b>Critère au niveau de politique</b>	
Est-ce que l'activité dans un domaine prioritaire dans le vaste agenda d'intégration régionale fixé par la CUA et des CER?	La propriété et l'impact
<b>Critères au niveau de planification</b>	
Est-ce que l'activité se chevauche avec les différents programmes de soutien par la CUA, les CER, les partenaires internationaux de coordination qui sont actuellement en cours d'exécution, ou sont en projet?	L'efficacité et la coordination
Est-ce que l'activité se chevauche avec les actions prévues pour être mises en œuvre par la CUA et les CER sous leur soutien normal de programme?	L'efficacité et la coordination
<b>Critères au niveau technique</b>	
Est-ce que l'activité exercée par un organe de la CUA, l'organe des REC ou le corps des États membres avec la capacité de mettre en œuvre ou aura-elle besoin d'une aide substantielle?	La Faisabilité
Est-ce que le projet a des objectifs clairement spécifiés et, éventuellement, celles quantifiés ? Est-ce que les indicateurs clés de performance (KPI) du projet définis? Est-ce que l'avancement du projet peut être contrôlé de manière adéquate? Est-ce que l'information de base de comparaison a été correctement définie et capturée pour l'activité ? Est-ce que le cadre général de S&E défini en détail?	Le Suivi des résultats
<b>Critère de taille du projet</b>	
Est-ce que le projet répond au critère de taille?	La gestion financière disciplinée
<b>Critère d'équilibre régional</b>	
Est-ce que l'équilibre régional sera conservé par l'approbation de ce projet?	L'équilibre régional

Le FIA va également envisager d'introduire les critères basés sur la performance comme une incitation pour accéder à niveaux futurs et augmentés de financement.

Considération sera également accordée à pays sans littoral et des États insulaires en accédant à le FIA, en particulier ces projets qui ont le potentiel de renforcer l'intégration régionale.

#### **8.5.5. Décaissement des Chaînes**

Le FIA va considérer une variété des modalités de décaissement telles que les appels à propositions, les appels d'offres, les subventions directes qui seront choisis conformément aux objectifs des fonds communs, aux activités envisagées et aux ciblés groupes des acteurs.

Les canaux identifiés de décaissement appropriés comprennent: le décaissement direct à CER (pour les initiatives transfrontalières), le décaissement direct aux États membres (pour les projets nationaux qui auront un impact sur l'intégration régionale), et le versement aux États membres à travers des CER ( par lesquelles des CER prendraient en charge le caractère semblable à une agence de développement régionale [RDA] servant comme interlocuteur entre le corps central de financement et les États membres, et responsables pour des décaissements, le suivi et l'évaluation, et de rendre compte au corps central de financement.

#### **8.5.6. Suivi et évaluation**

##### Processus Et Cadre de S & E.

Le suivi et l'évaluation des projets financés (décaissements et exécution de fonds) est un composant crucial de processus de gestion d'un fonds en fiducie. En effet, un système de S&E efficace et effectif peut avoir pour conséquence le suivi amélioré de progrès, la transparence plus grande tout en posant la base pour faire le rapport au grand public, aux bénéficiaires et aux donateurs.

Le faible processus de S&E peut conduire à certains donateurs soupçonnant que les parties prenantes sont en train de profiter de processus faible d'examen de projet, et leur perte de confiance dans le fonds. Lorsque cela se produit, le financement des principaux bailleurs de fonds tels que la CE peut chuter considérablement.

##### Les blocs de construction de fonction de S&E du FIA

La fonction de S&E devrait accorder attention particulière aux points suivants:

En plus de sa / son raison d'être et objectifs, chaque programme, projet ou activité financé(e) seront ex-ante approuvé(e) contre une information de point de comparaison qui sera exhaustivement capturée les objectifs ciblés pour être articulés en termes "intelligents" et la définition des indicateurs clés de performance (KPI) contre lesquels d'évaluer/de mesurer le succès.

Un maximum de deux KPI sera défini par programme, projet ou activité financé(e).

Le format, le processus, la fréquence et la responsabilité de communication, de collection et de faire le rapport de la production, de l'aboutissement et de la communication de résultat seront défini(e)s au préalable à l'étape d'approbation de programme ou projet.

### La gestion des résultats et la communication

Il est extrêmement important que le FIA, la CUA, les CER, les Etats membres et les donateurs ont une compréhension convenue et claire de quelle signifie "la gestion pour les résultats". En particulier, les systèmes et les pratiques doivent être mis(es) en place pour s'assurer que le FIA va répondre à les résultats attendus.

Au niveau des destinataires (AUC, REC, pays membres), les gestionnaires du FIA devraient se concentrer sur s'assurer que les activités du fonds en fiducie atteignent leurs résultats. Au niveau de donateur, les gestionnaires du FIA devraient se concentrer sur la gestion et la compréhension des attentes de bailleur de fonds sur des résultats et ensuite veiller à que les résultats soient atteints et communiqués.

Il a besoin d'équilibrer la responsabilité avec l'apprentissage. L'apprentissage est particulièrement important pour les fonds qui sont utilisés pour financer des activités innovantes dans les domaines où une réponse rapide et flexible est nécessaire, telles que le processus d'intégration régionale où les résultats peuvent parfois dépendre sur des engagements politiques en dehors du contrôle des gestionnaires du fonds.

Cependant, il est important de souligner que l'assistance technique est fondamentalement une affaire basée sur l'expérience et la compétence, et le déterminant clé de réussite est d'avoir la bonne direction de gestion au FIA. En d'autres termes, la direction haute du FIA doit être recrutée sur la base des mérites et à travers un processus ouvert et concurrentiel.

### Examen à mi-parcours

Un suivi régulier des flux financiers et un examen à mi-parcours pour évaluer la performance / le rendement du Fonds feront partie du processus de suivi.

### Évaluation indépendante

Entrepreneur le suivi et l'évaluation indépendantes, d'être engagés directement par le corps de Direction est vue comme positive par des destinataires, des donateurs et le public général.

### Rapport d'achèvement de projet, la capture, la diffusion, et la stratégie de sortie des meilleures pratiques

La fonction de S&E aura également la responsabilité de capturer et de diffuser les "bonnes et meilleures pratiques"; de superviser le rapport d'achèvement de projet et de définir son cadre; et la remise de S&E au / aux destinataire(s) clé(s) (la CUA ou les CER) en cas de sortie.

## **8.6. Gouvernance du Fonds en fiducie**

Les conceptions de MDTF doivent être aussi simples que possible. Lorsque c'est possible, **seul-fonds MDTFs** sont les plus simples à gérer, mais peuvent ne pas être optimal sous toutes les conditions. Si le financement du MDTF est pour l'appui budgétaire seulement, une **structure de gouvernance à deux niveaux** composée d'un **Conseil** et d'un **Comité de gestion** devrait être suffisante. Si le MDTF est d'assurer le financement de projet, un **comité exécutif** ou un **comité de projet** devrait être mis en place pour apporter un soutien directif flexible pour les approbations de projet rapide.

La structure de gouvernance du FIA va comprendre les organes suivants:

### **Comité Consultatif ou de Direction**

Le FIA sera être un Fonds en fiducie multi-donateurs (MDTF) supervisé par un comité de direction. Le Comité de direction rend conseils écrits au Comité Exécutif. Il sera composé d'égal nombre de représentants des bailleurs de fonds et la Commission de l'Union Africaine (CUA), des CER et les organes choisis de la CUA.

### **Le Comité Exécutif**

Le Comité Exécutif, composé des ministres de finance et d'intégration, des bailleurs de fonds, de la CUA, de gestionnaire du Fonds en fiducie et de Secrétariat, est l'organe décisionnel du Fonds en fiducie. En tant qu'organe au pouvoir du Fonds en fiducie, le Comité exécutif est responsable de toutes décisions importantes.

### **Le Comité Technique**

Le Comité technique évalue et approuve toutes demandes de subvention et de projets d'assistance technique à la lumière d'un ensemble des critères d'éligibilité convenus. L'approbation de projet de subvention et d'assistance technique peut être donnée à toute réunion du Comité Exécutif, ou à la suite d'une présentation annuelle des listes consolidées de subvention et/ou des demandes d'assistance technique. L'approbation sera accordée sur la base d'une Feuille de Couverture rédigé pour chaque projet individuel, qui contient les informations clés et l'autre information pertinente contenues dans la proposition de financement préparé par le destinataire.

Le Comité Exécutif peut faire un large usage des contrôles internes et des mécanismes de suivi et d'évaluation du FIA.

### **Le gestionnaire du Fonds en fiducie ou l'établissement d'hébergement.**

Le gestionnaire du Fonds en fiducie ou l'établissement d'hébergement est responsable pour la gestion financière, l'exploitation de comptabilité et de trésorerie du FIA. Il détient les records et les comptes financiers du FIA.

Il est également prévu que le conseil d'institution d'hébergement sois engagé et supervise la performance du fonds en fiducie qu'il gère. Cette implication d'établissement d'hébergement pourrait entraîner de rapport annuel par le biais des briefings techniques (avec une mise à jour à part entière tous les deux ans) et de rapport régulier dans le contexte des revues de commerce trimestrielles et des rapports de Cadre Stratégique à Moyen Terme. De même, le Comité Exécutif peut développer les mêmes canaux de communication avec le Comité de Direction.

Il convient de mentionner à l'avantage du FIA, que le personnel de MDTF a développé un certain nombre de "bonnes pratiques" qui abordent les différents problèmes opérationnels, tels que ayant le manuel d'exploitation comme un "document de la vie" sur le site Web du fonds qui a permis au fonds de montrer comment il a adapté ses politiques opérationnelles comme décisions sont prises.

En outre, le fait que de nombreux MDTFs n'ont pas une politique de développement de capacité claire a également été identifiée comme une faiblesse pour répondre à. En effet, ce manque de vision pour le renforcement de capacité peut réduire l'efficacité. Par conséquent, le développement de capacité devrait être une préoccupation centrale du FIA, et certains principes convenus doivent être en place à partir de début pour anticiper le contenu et la priorité du processus.

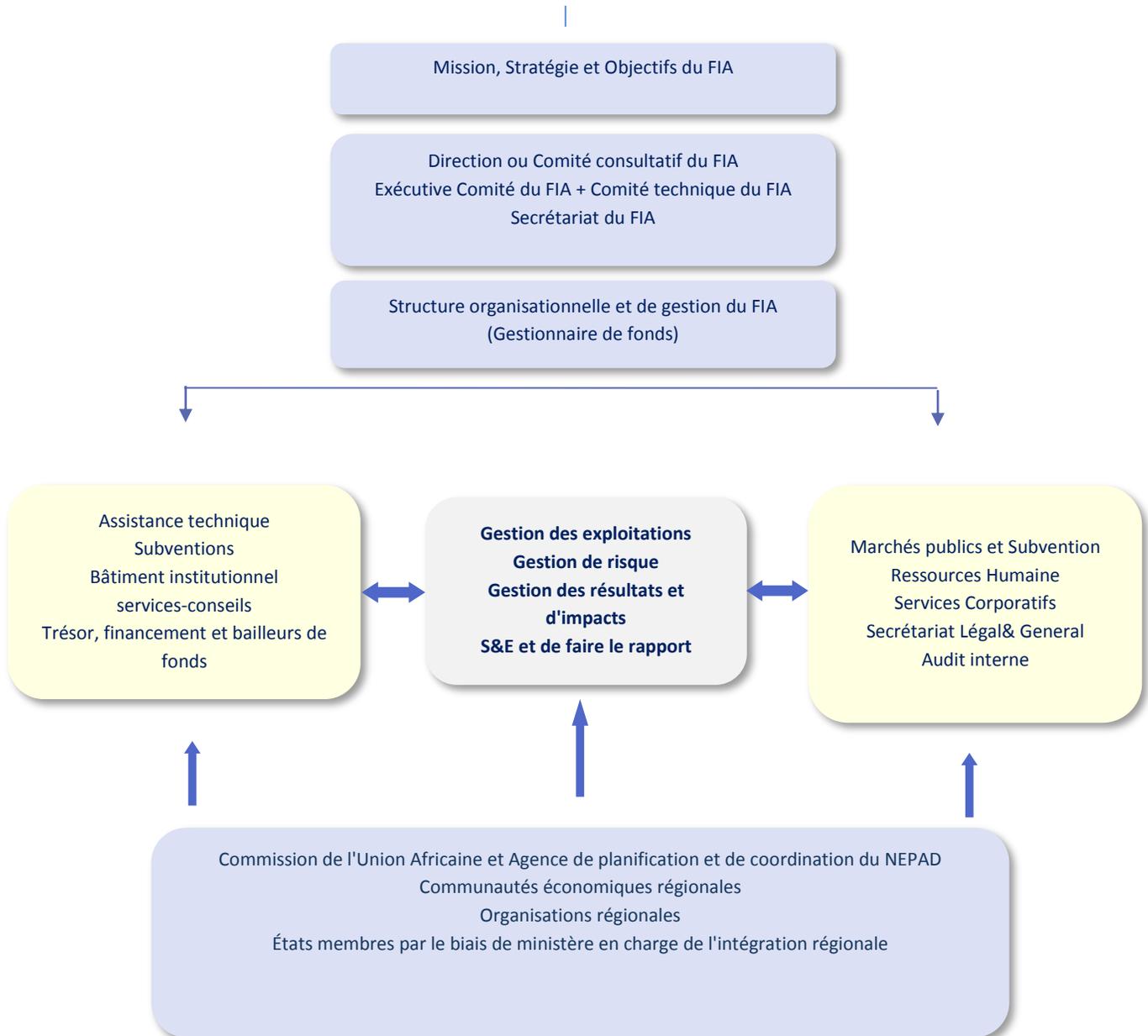
### **Le Secrétariat**

Le secrétariat sera composé de représentant des partenaires de la CUA et de financement.

Le Secrétariat assiste le Comité Exécutif. Le Secrétariat s'occupe de toutes les réunions du Comité Exécutif et du Comité de Projet, ainsi que les autres réunions impliquant le Comité Exécutif. Il coordonne donc le processus de gouvernance globale du FIA et agit comme un centre de contact permanent pour les parties prenantes du FIA.

Le gestionnaire du Fonds utilise une portion des frais administratifs pour établir un secrétariat, le recrutement de personnel suffisant, la location d'espace de bureau, l'équipement et le coût d'exploitation. Le secrétariat est administré par le gestionnaire du fonds.

Figure 4 : Cadre de gouvernance et de gestion du FIA



La structure de gouvernance détaillée, la taille de vote et les aspects opérationnels du FIA seront élaborés à un stade ultérieur.

## **8.7. Relations avec d'autres fonds connexes**

Le FIA va développer les synergies et les complémentarités avec d'autres fonds connexes ou les installations établies par la CUA et les CER à travers un engagement pertinent. Ceci impliquera l'articulation de relation la plus appropriée entre le FIA et d'autres fonds existants et potentiels aux niveaux régionaux (COMESA, EAC, SADC, CEDEAO) et aux niveaux continentaux (par exemple, Fonds en fiducie du CAADP, Fonds de sexe, Installation de paix, etc...)

Le FIA va également explorer la relation potentielle du fonds aux structures gouvernementales locales à un niveau national.

Il convient de mentionner que, à niveau d'Etat membre, les projets financés par le FIA seront mis en œuvre par le ministère pertinent en charge des questions d'intégration régionale.

## **9.0 STRATÉGIE DE MOBILISATION DE RESSOURCE**

### **9.1. Cadre de stratégie de mobilisation de ressource pour le FIA**

#### **9.1.1. Défis rencontré par la CUA et les CER**

La CUA, les CER et l'Agence du NEPAD font face à défis importants en matière de mobilisation des ressources pour financer leur portfolio en expansion des programmes/projets d'intégration régionaux. Ils / elles dépendent, en grande partie, sur le soutien des bailleurs de fonds externes pour la mise en œuvre de programme/projet et en partie pour leurs coûts des opérations (à l'exception de la CEDEAO dans une certaine mesure). En conséquence, de nombreux programmes et projets d'intégration continentale et régionale restent sans être financés.

#### **9.1.2. Les initiatives de mobilisation des ressources à l'appui d'intégration régionale**

La mobilisation des ressources financières est devenue un centre clé pour la plupart des parties prenantes du processus d'intégration régionale (la CUA / l'Agence du NEPAD, CER, EM, et la BAD).

La plupart des CER ont élaborés ou sont dans un processus d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources et certains d'entre eux ont déjà mis en place des fonds spéciaux pour soutenir le processus d'intégration régionale.

La CUA est en train d'explorer les stratégies de mobilisation des ressources alternatives en utilisant des études entreprises par le Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD (**NHSGOC/COCEGN**) sur "**La potentielle de mobilisation des ressources internes**" de la CUA. C'est en outre le projet déjà approuvé de la **Banque africaine d'investissement** qui est au stade de planification. Comme faisant partie de stratégie conjointe entre l'UE et la CUA et l'entrant 11ème FDE (2014 -2020), la CE s'est engagée à soutenir l'intégration régionale "Programme panafricain", à hauteur de 1 milliard d'euros contre la contrepartie contribution d'Etats Membres africaine d'un certain pourcentage qui est étant négocié. La CUA est en train de mener ces négociations.

L'Agence du NEPAD / la CEA est en train d'étudier les stratégies de mobilisation des ressources alternatives, à savoir de financer le PIDA par deux véhicules hypothétiques. **AIDF/FDIA** - Fonds de développement d'infrastructures de l'Afrique et la **MGCA** - Mécanisme de garanti de crédit de l'Afrique.

En outre, la BAD a annoncé le lancement du **fonds d'Afrique 50/ Africa 50 fund**, qui mettra à profit les réserves de change (5%) de la banque centrale africaine, les fonds de pension africains par des obligations d'infrastructure localement-émise pour financer les besoins d'investissement de PIDA, à savoir. Ce fonds cible à recueillir de 50 à 100 milliards de dollars.

### 9.1.3. Intérêt international accru pour le continent africain

L'histoire de croissance, le climat d'investissement et l'environnement d'affaires améliorés , l'immense base des ressources d'OGM (pétrole, gaz et mines), la base de population et de consommateur en train d'élargir et les programmes d'investissement continental à travers le PIDA, le PDDAA, l'AIDA et les autres, ont attirés un intérêt intensifié des autorités politiques, des entreprises et des fonds d'investissement de l'Ouest, du BRICS, des pays du CCG et de 1ère et 2ème génération de tigres asiatiques.

Ces joueurs ont exprimées leur intérêt vers le continent sur deux niveaux. D'abord, ils / elles sont intéressé(e)s en obtenant une part des opportunités d'investissement et de croissance de l'Afrique à travers des affaires et des investissements financiers d'EPC/IAC (ingénierie/engineering, approvisionnement, construction) sont visibles à travers d'IDE, des investissements bilatéraux, d'investissements de portfolio et la poussée dans le nombre de

sociétés de fonds propres en train de cibler la région. Deuxièmement, ils / elles en train de se positionner stratégiquement pour obtenir des contrats et des garanties de sécurité dans l'approvisionnement d'OGM et d'autres marchandises par arrangement d'approvisionnement à long terme avec des entreprises et des gouvernements africains.

La perspective pour l'Afrique est optimiste et son récit est en train de changer d'un continent en développement en besoin d'aide à un en train d'offrir l'opportunité pour la croissance et la prospérité. Beaucoup de pays africains sont en train de chercher le statut d'une économie émergente dans les deux prochaines décennies, laquelle sera être réalisable grâce à la croissance soutenue près à deux chiffres. Ces aspirations élevées exigent à nouveaux modèles de gouvernance à capitaliser sur des opportunités et à aborder des défis. L'Afrique est en train de travailler pour identifier des modèles de qualité de croissance qui peuvent accroître la compétitivité et l'emploi, tout en réduisant la pauvreté. Le programme d'intégration régionale est l'une des plates-formes pour réaliser ces aspirations.

Ainsi d'un point de vue de partenariat et de mobilisation de ressource (à la fois commerciale et concessionnelle), il n'y a jamais eu un tel moment opportun pour le continent à tirer parti de ces développements. À cet égard, aucune institution est mieux placée que la CUA et ses institutions partenaires telles que les CER pour tirer parti de ces possibilités par des moyens diplomatiques, politiques et commerciaux ; et financement assuré qui aidera à accélérer le processus d'intégration régionale et à mise en œuvre des projets stratégiques de développement.

## **9.2. Principes et outils de mobilisation des ressources**

### **9.2.1. Le FIA en tant que catalyseur, partenaire de synergie et véhicule de financement relais**

Le FIA et son stratégie de mobilisation de ressource seront articulés, positionnés et mis en œuvre en tenant compte les initiatives de mobilisation des ressources de la CUA, des CER, de l'Agence du NEPAD et de la BAD. Le FIA va faire connaissance également de fonds existants de la CUA et des CER. En outre, le FIA va essayer d'articuler des liens synergiques et complémentarités clairs avec ces véhicules financiers existants et planifiés tout en coordonnant des activités avec une certaine initiative de mobilisation des ressources, telles que celles proposées par le Panel de Haut Niveau sur les Sources Alternatives de financement de l'UA.

### **9.2.2. Conformité avec les règles et les normes des bailleurs de fonds**

Les donateurs internationaux souscrivent généralement à règles d'appel d'offres, des exigences de gestion financière et de faire le rapport strictes lesquels / lesquelles les acteurs locaux trouvent difficile de respecter. À cet égard, certains bailleurs de fonds développent

procédures simplifiées pour permettre par les groupes locaux d'encherir pour des projets et d'obtenir fonds tout en travaillant à améliorer les capacités locales dans la rédaction de propositions, le suivi de projet, l'évaluation et le faire de rapport, et la gestion financière. De concert avec ses partenaires de mise en œuvre, le FIA va tirer de l'expérience/des exigences des bailleurs de fonds principaux et des exécutants sur la façon de construire cette capacité, d'attirer plus de financement et à le gérer efficacement.

En outre, les donateurs internationaux sont constamment en mouvement vers un modèle où des projets sont conçus, planifiés et mis en œuvre par les gouvernements locaux, les partenaires locaux et les professionnels locaux, mais ces bailleurs de fonds vont s'attendre à entités locales à adhérer à normes mondiales. Un processus d'adaptation s'est produit sur les deux côtés de l'équation: les groupes internationaux vont mettre à profit de plus en plus les partenaires locaux en vue d'améliorer l'exécution et la portée de projet; mais les organisations locales ont une possibilité d'adhérer à meilleures pratiques mondiales et d'apprendre à les appliquer efficacement aux contextes et conditions locaux / locales. De ce point de vue, le FIA et ses partenaires de mise en œuvre seront tenus absolument à échanger des notes avec les partenaires internationaux afin de parvenir à une satisfaction mutuelle dans leur partenariat.

### 9.2.3. Chaînes de mobilisation des ressources

La stratégie de mobilisation des ressources pour le FIA mettra à profit une combinaison de canaux, y compris ce qui suit:

- canaux diplomatiques
- canaux politiques
- canaux de coopération au développement,
- canaux d'investissement social d'entreprise
- canaux de finance commerciale et des marchés financiers

## 9.2 Les options et opportunités de mobilisation des Ressources du FIA

Il y a au moins six sources potentielles pour la mobilisation de ressources du FIA avec différents niveaux de probabilité de succès, différentes conditions de réussite, différents types de critères de conditionnalité ou d'éligibilité et différents (e)s instruments et stratégies d'acquisition des ressources. Ils /elles comprennent:

**Contribution des états membres:** La mobilisation des ressources par les contributions augmentées et rationalisées des Etats membres peut être envisagée dans le cadre des propositions du Panel de Haut Niveau dirigé par Obasanjo sur des sources alternatives de financement de l'UA. Cependant, cette option n'est pas considérée dans le court terme autant de nombreux prérequis sont encore à être traités.

Toutefois, les Etats membres de l'UA vont fournir fonds de démarrage comme un engagement et un signe de propriété au / du fonds afin de mettre à profit et d'attirer autre financement. Le mécanisme par lequel cette contribution devrait être mobilisée et le niveau des contributions individuelles des pays membres de l'UA va être définie en temps voulu par l'UA.

**Les sources des bailleurs de fonds traditionnels:** les bailleurs de fonds traditionnels peuvent être regroupés en deux catégories: *Tiers groupes I* comprennent les principaux donateurs multilatéraux opérant en Afrique (BAD, BM, BID, et UE) et les principaux donateurs bilatéraux (Etats-Unis, Aide de Royaume-Uni/DfID, GIZ/KfW de l'Allemagne, AFD de la France/PROPARCO, JICA du Japon et ACDI/CRDI du Canada). *Tiers groupes II* comprennent les autres donateurs bilatéraux basés en Europe.

Les ressources des bailleurs de fonds traditionnels comprennent: les fonds de subvention, les fonds d'assistance technique, les fonds de développement de projets et les autres sources de financement de type mélangé (par exemple, fonds en fiducie pour l'infrastructure entre l'UE et l'Afrique), et le système de finance de développement des pays concernés. La mobilisation des ressources des bailleurs de fonds traditionnels pourrait également être ciblée à la mobilisation des ressources des fonds mondiaux établis (c'est-à-dire, en l'environnement et en l'économie verte, en la santé, etc.)

**Les ressources des bailleurs de fonds émergents:** le groupe des donateurs émergents comprend les pays du **BRICS** (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), les pays du **CCG** (Conseil de Coopération du Golfe), **1ère et 2ème génération des "Tigres Asiatiques"** (Corée, Singapour, Malaisie, etc.) et leur coopération bilatérale et véhicules d'investissement. La mobilisation des ressources des donateurs émergents peut être faite par l'intermédiaire des instruments suivants: (a) instrument lié à IDE, (b) instrument lié à crédit à l'exportation/ à IDE. (c) instrument lié à fonds souverains et à fonds d'investissement, et (d) fonds concessionnels de type de "solidarité".

**Sources commerciales/financières:** la mobilisation des ressources commerciales/de marché financier sont effectués par l'ingénierie d'institution financière, le développement de projet et l'ingénierie de projet financier avec les services pertinents de soutien, tels que soutien de bancabilité de projet et de préparation d'investissement.

L'Annexe 7 identifie les différentes sources de mobilisation des ressources financières commerciales, ainsi que les véhicules d'être mis en avant pour capturer ces ressources.

**Les sources du secteur privé:** La mobilisation des ressources du secteur privé peut être faite par l'intermédiaire d'une initiative de responsabilité/d'investissement d'entreprise social(e) marquée qui garantit un haut niveau de visibilité pour les entreprises privées ciblées / impliquées.

**Les sources philanthropiques:** La mobilisation des ressources philanthropiques peut être faite via un engagement de haut niveau avec les sources pertinentes facilitées par les réseaux pertinents et/ou les ressources d'intermédiation et une garantie de visibilité de l'organisation philanthropique pertinente.

### **9.3. La mise en œuvre de stratégie de mobilisation des ressources du FIA**

#### **9.3.1. Stratégie de mobilisation des ressources des bailleurs de fonds traditionnels**

La coordination de donateur est facilitée par des cadres stratégiques négociés qui articule une vision commune, plan d'action et division productive du travail; et par l'évaluation des besoins communs. Dans un cadre de mobilisation des ressources multi-donateurs, il est suggéré d'avoir un engagement de haut niveau avant d'obtenir l'engagement avec les principaux bailleurs de fonds ciblés individuellement avant d'organiser une réunion des bailleurs de fonds ou d'une conférence d'engagement.

Les partenaires traditionnels de développement peuvent fournir quatre types de fonds:

- Financement de subvention
- Fonds d'assistance technique
- Financement de type mélangé qui a le potentiel d'attirer et/ou de fournir un édulcorant au financement commercial
- Fonds de finance commerciale dans les formes de fonds de dette, fonds propres / fonds de capitalisation et / ou des mécanismes de partage de risque

Pour mobiliser des ressources financières des partenaires de développement, le FIA va utiliser les instruments traditionnels d'engagement qui comprennent:

- Mémos de compréhension
- Accords de contribution
- Véhicule de fonds de partenariat
- Accords de partenariat
- Groupes de travail thématiques avec des partenaires de développement,

## **BOÎTES: 5: Résumé de Mobilisation defondsconcessionnel/de Donateur de CSF**

### **0 / image de bénéficiaire (CUA et les CER)**

- Connaissance et compétence
- Perception d'efficacité / de bureaucratie
- Perception de bonne gouvernance et de corruption
- Normes de vérification des comptes \\Auding???
- La mise en œuvre de programme et de projet et capacité de suivi-évaluation

### **1 / Intelligence de donateur**

- Cycle de programme
- Fenêtres de financement et grands programmes de donateur spécifique
- Mécanismes d'aide et de coopération au développement
- Critères d'admissibilité d'aide
- Organismes de niveau plus élevé et Des décideurs
- Partenaires d'implémentation des bailleurs de fonds
- Critères, procédures et horaire d'approbation de programme et de projet

### **2 / Alignement à cycle de programmation clé des donateurs**

- UE-11e FED (2014 -2020)
- GBM-IDA, le GBM IFC
- BAD (2013 - 2020)
- Royaume-Uni AID / DfID
- USAID / MCC
- Kfd / GIZ
- BAD / PROPARCO

### **2/ Discipline de formulation de projet/ de programme**

### **3/ Compétences de présentation de projet/ de programme**

### **4/ Système & discipline d'implémentation et de Supervision de projet/ de programme**

- Manuel sur la gestion de projet / de programme
- Manuel sur la gestion de formulation de projet/ de programme
- Manuel sur les procédures d'acquisition
- Manuel sur la surveillance et l'évaluation de programme / de projet
- Manuel sur l'évaluation de programme / de projet
- System de gestion des résultats et de suivi (KPI, mécanism de comparaison, capture de données / paramètres, résultats)
- Mobilisation d'équipe
- Embarquement
- Inception
- Supervision et contrôle
- Faire de Rapports de progrès
- évaluation
- Rapport d'achèvement

### **5 / Montage de Relation et Engagement**

- Engagement de niveau plus élevé
- Engagement de niveau local
- Compréhension de décision principale

Toutefois, pour les principaux partenaires au développement (Union Européenne, GBM, la BAD, le DFID, l'USAID, la GIZ, AFD), les réunions préparatoires de haut niveau soigneusement planifiées peuvent maximiser une chance pour succès de la stratégie de mobilisation de ressource. En outre, l'obtention de l'engagement financier des principaux donateurs pourrait déclencher davantage engagement des autres bailleurs de fonds multilatéraux/bilatéraux.

En outre, la stratégie de mobilisation de ressource vers des bailleurs de fonds établis va étudier également ce qui suit:

- Tirer profit à fonds mondiaux: fonds connexes à l'économie-verte, fonds connexe au VIH Sida
- Tirer profit à installations thématiques: par exemple "Aide-pour-le-commerce" de l'UE
- Accord de financement avec le fonds établi: fonds de développement de projet, fonds d'assistance technique

Dans la mobilisation de ressource du FIA, la CUA et son conseiller doivent être attentifs de ce qui suit: des réunions des bailleurs de fonds sont utiles, mais trop souvent, elles se concentrent sur des questions techniques et ne parviennent pas à faciliter le dialogue politique. Le financement des bailleurs de fonds non coordonnés peut être soumis à retards de décaissement et peu probable de remplacer le financement de donateur unique. En outre, les MDTF devraient fournir des donateurs avec incitations sous forme de marge de manœuvre pour répondre à leurs propres priorités et objectifs sans compromettre la nécessité pour un programme cohérent. Trop peu considération des besoins spécifiques des bailleurs de fonds peut conduire à sous-financement.

Les conférences d'engagement ont été critiquées pour la non-livraison ou la livraison tardive des fonds et un ordre du jour entrainé par le donateur. Les fonds communs, comme prévu pour le FIA, peuvent corriger ces défauts et favoriser plus grande coordination.

### **9.3.2. Stratégie de mobilisation des ressources des bailleurs de fonds émergents**

La CUA ciblera premièrement deux catégories des donateurs émergents pour le FIA:

- Les pays du BRIC et
- Les pays du CCG.

La 1ère et 2ème génération de tigres asiatiques pourraient être considérés seulement sur une base opportuniste.

Les pays du BRIC et du CCG présentent trois sources potentielles de financement pour le FIA:

- **Fonds de coopération bilatérale** fourni par leurs chaînes de coopération régulières sous la forme de subvention, fonds d'assistance technique ou fonds de financement de projet de développement
- **Fonds d'IDE:** les entreprises émergentes de ces pays investissent de plus en plus dans des pays étrangers comme faisant partie de leur stratégie internationale. La participation de ces entreprises pourrait faciliter accès à leur crédit à l'exportation national d'IDE ou d'autres installations de financement
- **Fonds souverains ou autres véhicules d'investissement dédiés** qui investissent dans les projets régionaux d'investissement de capitaux commercialement viables ou les véhicules d'investissement régionaux en Afrique.

## **BOÎTES 6: Résumé de Mobilisation des ressources de CSF du BRIC**

### **Chine**

Undersrand, véhicules d'investissement de Chine et les banques de politique pour l'Afrique

- CADF - Fonds de développement Chine-Afrique
- Banque de développement de Chine
- Banque Exim de Chine
- Financement structuré
- Véhicules de fonds en propres et d'investissement bancaire basé en Chine
- Canaux de diplomatie et de politique

### **Brésil**

Undersrand, véhicules d'investissement du Brésil et le processus d'engagement en Afrique

- BNDES - Banque de développement du Brésil
- SCBE – Agence de crédit à l'exportation du Brésil
- BTG Fonds d'infrastructure Pactual

### **Inde**

Undersrand, véhicules de coopération au développement de l'Inde avec l'Afrique

- Banque Exim d'Inde
- Véhicule de coopération bilatérale d'Équipe 9

Pour mobiliser des ressources financières des donateurs de groupes émergents, le FIA mettra à profit les instruments suivants:

- Les chaînes officielles de coopération
- Diplomatie économique avec engagement de haut niveau par la CUA
- Partenariat structuré de JV avec les entreprises des pays du BRIC ou du CCG pour accéder le crédit à l'exportation et/ou la finance de développement en provenance des institutions dans ces pays
- Invitation de Haut Niveau à investir dans le fonds commercial du FIA/de l'UA
- Véhicules de solidarité de type peuvent d'être exploités d'un point de vue politique/diplomatique
- Pour la région du CCG, en outre, la potentielle de finance islamique (comme une classe de solution de financement/comme une classe d'actif de financement) pourrait être mise à profit grâce à financement basé sur l'actif dans les secteurs comme l'agriculture, l'industrie, l'infrastructure finance de commerce.

### **9.3.3. Mobilisation des Ressources Internes à travers la contribution améliorée et rationalisée des États membres**

Le rapport du Panel de Haut Niveau sur des sources alternatives de financement de l'Union Africaine (HLPASF/GHNSAF) dirigé par le président Obasanjo, délégué au Comité d'Orientation des Chefs d'Etat et de gouvernement du NEPAD (NHSGOC/COCEGN) sur "la potentielle de mobilisation des ressources internes" de l'UA, a lancé la potentielle de mobilisation des ressources vaste pour l'UA par la contribution augmentée et rationalisée par les États membres et le secteur privé.

Après la vaste consultation et avoir conduire les études d'impact sur les économies des Etats membres, le Panel de Haut Niveau a invité l'Assemblée à adopter deux options identifiées, à savoir:

- **Prélèvement d'hospitalité de 2.00 dollars** par séjour dans un hôtel, et;
- **Prélèvement de voyage de 10.00 dollars sur des billets d'avion** à destination et en provenance d'Afrique.

Il est prévu que ces deux options de mobilisation des ressources vont générer quelque **762 millions de dollars US par an pour l'Union Africaine.**

En outre, le Panel de Haut Niveau a proposé ce qui suit:

- Permettre une période de transition d'un an pour les États membres d'adapter leurs instruments fiscaux et les autres instruments juridiques pour accélérer l'opérationnalisation de ces options;
- Donner un mandat à la CUA d'élaborer une stratégie de mise en œuvre pour opérationnaliser les deux options et de rendre compte à l'Assemblée de Juillet des chefs d'État et de gouvernement;
- Convenir qu'une fondation d'UA devrait être mise en place pour accueillir le secteur privé, des individus et tous les autres donations ou contributions;
- Décider que la mise en œuvre des deux options de financement identifiées doit entrer en cours de l'année budgétaire 2015

Pour information, le chiffre d'affaires total généré par les quatre premières options identifiées par le Groupe de Haut Niveau est le suivant:

Options	Montant en dollars américains:
Impôt sur des biens de consommation importés (0.2%)	964 million
Taxe sur des primes d'assurance (0.2%)	98 million
Taxe sur des billets d'avion (US\$ 5)	324 million
Taxe sur des arrivées de touristes (US \$ 1 par touriste)	62 million

Le tableau suggère que la combinaison des deux options ci-dessus (générant 762 millions de dollars US) plus, la taxe sur des biens de consommation Importés option (générant 964 millions de dollars US) va générer un chiffre d'affaires combiné **de plus de 1,7 milliard de dollars américains par an** qui pourrait amplement financer les opérations et les projets annuels de la CUA; et contribuer éventuellement au budget des CER de manière significative. Par ailleurs, le FIA pourrait être entièrement financé par ces options ; ce qui signifie qu'une part importante du PMI et d'autres programmes d'intégration régionale prioritaires pourraient être financés sans dépendre sur les fonds volatiles de financement des donateurs.

***Toutefois, la donnée et les suggestions ci-dessus par le groupe de haut niveau, à ce jour, indiquent que ces options seront opérationnelles dans deux à trois ans au plus tôt.***

En conclusion, la FIA à court terme ne va pas explorer cette route de mobilisation de ressource qui devrait être coordonnée au plus haut niveau possible de la CUA et de l'UA. Afin d'assurer la contribution opportune des Etats membres, une fois que les options sont appliquées, et basés sur la gravité de la situation, les mécanismes d'application devraient être examinés en même temps que ce qui suit: non-droit de vote, pas de recrutement de citoyen du pays, pas de recrutement de consultant provenant du pays concerné, et pas de participation de citoyen du pays au comité différent de l'UA et de la CUA.

#### **9.3.4. Mobilisation des ressources commerciales**

Le PMI et l'autres programmes, projets et activités d'intégration régionale, qui requises la finance commerciale comprennent:

- Finance d'infrastructure, d'énergie et de transport
- Finance de projet industriel large dans l'agriculture, l'industrie et les services
- Finance de PMME (la dette, le fonds propres, le partage de risque)
- Finance de commerce régional

La mobilisation de ressource pour la finance commerciale pour le FIA peut être faites par un certain nombre d'initiatives et de programmes, y compris ce qui suit:

- La mise en place d'une institution financière (par exemple la Banque d'investissement de l'Afrique, Agence de PRI; les installations pour le partage de risque; les banques des PME, IMF, etc.)
- La conception et la structuration de fonds de dette, de capitalisation ou de fonds propres
- La capture de financement de PPP à travers la conception/la structuration pertinente de projet
- Attraction d'IDE
- Le développement de réseau des investisseurs du début
- Promouvoir des marchés de capitaux

Des outils qui facilitent la capture de finance commerciale comprennent:

- La promotion d'un environnement permettant du point de vue d': (a) un cadre judiciaire/juridique, réglementaire et politique; (b) Infrastructure institutionnelle (c'est-

à-dire institutions de formation et d'assistance technique, un soutien financier initial, etc.); (c) infrastructure d'informations (des normes comptables, bureaux de crédit, agences de notation).

- Le Cofinancement avec les donateurs et les autres fonds d'investissement.
- La Fourniture de développement de projet, de bancabilité de projet et des services de préparation d'investissement pour les sponsors concernés, y compris pour les fonds d'investissement qui soutiennent le PMI et le programme d'intégration régionale.

## **BOÎTES: 7: Résumé de la mobilisation de financement pour les projets d'infrastructure de CSF du PPP**

cadre de PPP

Cadre politique, réglementaire, juridique et institutionnel pour PPP dans d'infrastructures

Régime générique du PPP

Régime du PPP spécifiques à l'industrie (énergie, route, chemins de fer, aéroport, port, TIC, zones industrielles)

Comprenant la structure tarifaire transparente et éclairé

### **Origination d'affaire et mobilisation des partenaires**

S'engager au plus tôt dans le processus avec des experts techniques pour comprendre l'économie de projet

S'engager avec les partenaires potentiels de " mélange " (GBM, la BEI, le DFID, etc ...)

Mobiliser des fonds d'assistance technique / d'expertise technique pour appuyer le processus de développement de projet

Préparer une étude de faisabilité comprehensive et un mémo d'investissement

Préparer les documents d'appel d'offres et le pack d'information connexe

Organiser le processus d'appel d'offres transparent et / ou cibler des partenaires stratégiques d'IED

### **Économiques de projet et Structuration de projet**

Infrastructures permettant (routes d'accès, interconnexion, etc)

Compréhensive structure de partage de risque

Disponibilité de rehaussement de crédit, les édulcorants de financement et soutien de TA

L'identification des partenaires crédibles de PPP locales et la création juridique de véhicule du PPP

Les incitations gouvernementales (terres, impôts, incitation de performance, engagements financiers - investisseurs passifs, prêts subordonnés à compenser pour le déficit de flux de trésorerie, etc)

Accord de décollage

Approbation, permis et licences

### **Sponsors, consortium, SPV et négociation de financement**

#### **Former la structure de PPP**

Assembler le consortium de projet (par exemple l'opérateur, l'entrepreneur, l'autres investisseurs)

Tirer profit et vendre / PR la force des membres du consortium

Négocier avec des assureurs et des prêteurs

### 9.3.5. Mobilisation de Ressources du secteur privé

Au moins en théorie, les MDTF peuvent également être capables à attirer de nouveaux investisseurs, en particulier, ceux du secteur privé.

Les entreprises du secteur privé sont essentiellement motivées par les avantages d'investissement social des entreprises (CSI/ISE) qu'elles pourraient obtenir de participer dans un programme donné de parrainage ou de soutien de fonds de dotation.

Comme faisant partie de son campagne globale de mobilisation des ressources, le FIA va concevoir un Convention / Programme **de CSI** spécial fondé (e) sur une stratégie compréhensive de créer l'image de marque vers les sociétés ciblées dans les secteurs suivants:

- Pétrole et gaz
- Exploitation minière
- Hôtel
- Finances
- Télécommunications
- MNC/SMN sélectionnée avec des opérations importantes en Afrique

### 9.3.6. La mobilisation des ressources philanthropiques

La mobilisation des ressources financières philanthropiques ciblera les organisations/fondations mondiales sélectionnées, secteur social (la santé et l'éducation), secteur d'entrepreneuriat social, secteur d'entrepreneuriat au sein des micro-entreprises et des petites entreprises, et pour les questions de création d'emplois.

La stratégie de mobilisation des ressources philanthropiques va être basée sur:

- Le travail de renseignement/d'intelligence sur les fondations d'être ciblées;
- La mise en réseau qui assure le contact et l'engagement de haut niveau avec la fondation identifiée et
- Partenariat avec les organisations internationales crédibles, comme le Système des Nations Unies (OIT en matière de création d'emplois; l'OMS pour les questions de santé; etc.)

Une liste des organisations philanthropiques hautes est fournie dans l'annexe 4.

**NB: La gestion axée sur l'efficacité des fonds de programme et de projet**

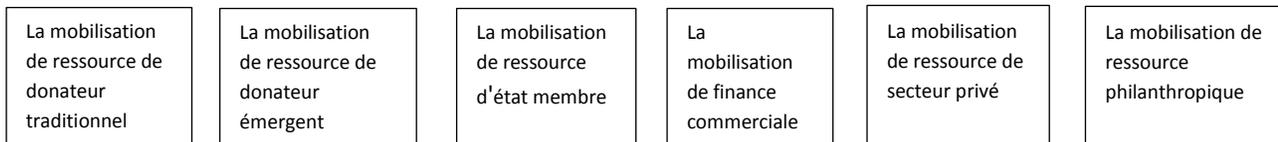
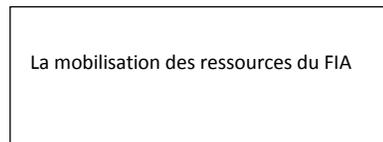
Des critiques ont été formulées que 60% à 80% de certains fonds de programme de la CUA et les CER qui ont été consacré à voyages, hôtels et indemnités journalières avec seulement 20% à 40% en train d'aller à activités réelles de projet d'intégration régionale ou des DSP.

Il est suggéré que les organismes et les organes impliqués dans l'administration de fonds de programme adoptent une gestion axée sur l'efficacité des ressources de projet grâce à la combinaison de:

- Repenser d'un modèle d'exécution de programme/de projet aux niveaux de la CUA et des CER
- Adopter les activités de projet basées sur la performance
- **Plafonnement** des dépenses de voyage, d'hôtel et des indemnités journalières dans le budget de projet/programme
- Tirer Profit des outils d'information et de communication tels que des Visio-conférences, Skype, conférence Télé dans l'exécution de certaines activités de projet.

Un modèle de développement de projet reconstruit pour la CUA et les CER va générer les fonds additionnels de projet grâce à économies tout en signalant (vers des donateurs et partenaires de développement) l'engagement de gouvernance améliorée qui peut faciliter davantage la mobilisation de ressource.

Figure 5



<b>Le potentiel de ressource</b>	haut	Moyen à haut	haut	Haut	Moyen	Bas\à moyen
<b>Activités de</b>	Soutien budgétaire général Programme	Soutien Institutionnel Programme et projet	<u>Fonction de coordination</u> Opérations Forums	Projets d'infrastructure Projets	Programme social Fonds de Micro	Programme social Entrepreneuriat

<b>financem ent</b>	et projet d'assistance technique Développement de projet Projet d'infrastructure projets de PSD projets sociaux La paix et la sécurité	Développement de projet Projets d'infrastructure Projets sociaux Transfert de technologie	&Sommets Renforcement de Capacité Campagne d'information Fonction de développement Programme et projet	industriels Projets d'agro-industrie Projets de secteur des services Innovation Esprit d'entreprise PMME	finance Programme environnemental PMME Transfert de technologie innovation	social Fonds de Micro finance Esprit d'entreprise PMME
<b>Facteurs de réussite</b>	Intelligence de donateur <b>bonne gouvernance</b> Capacité technique Efficacité États de service <b>Alignement avec de donateur</b> Coordination avec les CER	Intelligence de donateur <b>Engagement de haut niveau</b> Associé(e) de JV Développement de projet <b>Bancabilité des projets Sponsors locaux crédibles</b> Coordination avec les CER	<b>L'engagement politique</b> Sanction / incitation Système de collection L'innovation de système financier Développement du marché des capitaux Coordination avec les CER	<b>Intelligence financier</b> <b>Bon régime de PPP</b> Bon climat d'investissement Développement de projet <b>Bancabilité des projets sponsors crédibles</b>  <b>Soutien / Partage des risques</b> Coordination avec les CER	<b>Initiative de marque de CSI</b> <b>Visibilité d'entreprise de PS</b>  <b>Engagement de haut niveau</b> partenaires d'exécution Coordination avec les CER	Intelligence Organisationnelle Visibilité d'organisation. Réseautage Engagement de haut niveau
<b>Instruments</b>	Proposition de qualité Fonds en fiducie de MD Fonds en fiducie thématique Fonds du programme Fonds du	projet bancable promoteur crédible Soutien/partage de risque Projet de joint-venture Financement structuré	Charte de l'Union africaine Niveau de contribution Collection d'impôt / de revenu Initiative pour la fuite de capital	Promotion de l'IED / du/de la FPI Fonds de développement de projet Fonds de capitalisation Fonds de garantie Fonds de	compact de CSI Ciblage de secteur	Proposition de qualité Fonds de fonds Partenariat de système des Nations Unies

	projet Accord de partenariat accord de contribution partenariat D'IDE	Crédit à l'exportation Diplomatie de développement nt Profiter à la politique Chaînes non formelle	Conversion de dette épargnes régionales Les réserves et les pensions Ressources de diaspora Partenariat d'IE Associé(e)s de la banque centrale	fonds Solutions de mélange finance structuré projet bancable partenariat de l'IDE Création de FI & marché des capitaux.		
<b>La mise à niveau institution nelle</b>	La mise à niveau des compétences Audit et contrôle résultats	Productivité et responsabilité	Contrat de performance du personnel	Orientation vers des		

## 10.0 PLAN D'INAUGURATION ET DE MISE EN OEUVRE

### 10.1 Approches à l'opérationnalisation du Fonds

Le lancement du projet du FIA devrait commencer au cours de 2014 à condition que le processus d'approbation partout les instances différentes de la CUA est accéléré.

Le plan d'inauguration et de mise en œuvre continental du FIA comprend les étapes suivantes:

- Adoption du projet du FIA par les organes pertinents de la CUA
- Mobilisation de l'équipe de planification et de mobilisation de ressources du FIA et la définition du plan de travail de mise en œuvre
- La mobilisation du financement exigé pour entreprendre des activités de mobilisation de ressources convenues
- Engagement de haut niveau avec l'hôte du FIA choisi et des discussions et l'accord sur la mission, les objectifs et le fonctionnement du fonds



Mobilisation de ressources logistiques								
Recrutement du directeur de Fonds et de l'équipe								
Nomination d'auditeur externe								
Atelier de coordination de parties prenantes								
Missions de terrain de développement commercial de la CUA, des CER et des États membres								
Cérémonie de lancement								
Début d'opérations								

Avec l'engagement sérieux du leadership de la CUA et la disponibilité opportune de ressources a dû conduire la campagne de mobilisation de ressource, le plan d'inauguration et de mise en œuvre, on pourrait conclure le plan dans un horizon de temps de 18-24 mois. Un premier engagement avec des partenaires stratégiques clés (Institution hôte, donateurs d'ancre) est aussi essentiel.

L'exécution de plan d'inauguration et de mise en œuvre du FIA exigera un niveau de budget/ de financement de 100 000 dollars (en grande partie pour activités de mobilisation de ressources) réparti comme suit:

Préparation de requête de fonds de fiducie et de proposition:

5 000 dollars E.-U.

Missions du BRIC pour deux:

10 000 dollars E.-U.

Missions du CCG pour deux:

10 000 dollars E.-U.

Missions à donateurs majeurs pour deux:

10 000 dollars E.-U.

Missions à organisations philanthropiques pour deux:

7 000 dollars E.-U.

Promotion pour sponsoring de secteur privé:

10 000 dollars E.-U.

Réunion entre de entreprises de secteur privé et la CUA:

3 000 dollars E.-U.

Réunion de donateurs/ conférence d'engagement:

5 000 dollars E.-U.

Conseil de mobilisation de ressources:

40 000 dollars E.-U.

Contingence:

5 000 dollars E.-U.

**Dépenses de mobilisation de ressources totales:**

100 000 dollars E.-U.

NB: Les dépenses de mobilisation de ressources peuvent être mobilisées intérieurement ou d'un partenaire de donateur.

## **11.0 Facteurs De Succès Critiques Et Risques**

### **11.1. Facteurs de succès critiques**

Les facteurs de succès critiques pour le FIA pour atteindre ses objectifs incluent:

**Adéquation de Financement:** la mobilisation de ressource fructueuse est un prérequis pour un fonds fructueux.

**Crédibilité d'hôte:** La crédibilité et la compétence de l'hôte sont un prérequis pour l'adhésion des donateurs réussis dans le projet et leur engagement financier.

**Définition de participation, propriété, prioritaire larges des parties prenantes:** Propriété du projet par les destinataires destinés et la définition de projets prioritaires et leurs objectifs sont un prérequis pour le succès.

Spécifiquement, il y a un besoin de la participation de partie prenante plus efficace et effective afin d'assurer l'adhésion et support des programmes régionaux et continentaux. Mécanismes/structures permanent(e)s devraient être établi(e)s pour consulter des citoyens, organisations de société civiles et de secteur privé pour constamment les impliquer dans le développement, des résultats de programme de validation et de fournir une rétroaction.

Le développement de partenariats avec organisations régionales et techniques, la société civile et des structures gouvernementales devraient être encouragé(e)s à veiller à ce que des instruments régionaux sont traduit en avantages réels aux citoyens.

**Capacité de l'équipe opérationnelle et la compétence du destinataire:** La capacité du FIA pour atteindre ses buts et objectifs dépendra sur sa capacité de gestion financière, capacité de gestion des risques et compétence de gestion de subvention et d'aide technique. La gestion de projet des destinataires sera aussi critique au succès des opérations.

## 11.2. Risques et atténuation de risque

Les risques principaux du FIA et leurs systèmes de gestion sont décrits ci-dessous:

**Risque de financement:** Pour avoir du succès, un fonds en fiducie devrait, au moins, garantir un niveau adéquat de financement. Le risque de financement devrait être géré du début en concevant une structure de fonds flexible qui est assez attractive pour des donateurs ciblés. Ceci dépendra en partie de la qualité / la crédibilité de l'institution hôte aussi bien que l'orientation à la performance du FIA.

**Risque opérationnel:** Le risque opérationnel est géré par l'obtention d'un hôte/gérant de fonds crédible et compétent et l'intégration des évaluations de risque de fonds en fiducie avec les processus d'affaires de l'hôte. Le risque opérationnel est aussi géré par le recrutement de personnel compétent et leur formation continue.

**Risque fiduciaire:** Le risque fiduciaire sera géré par un système interne fort d'audit, un processus d'acquisition et de gestion de subvention transparent, et l'embauche occasionnelle d'agents privés pour vérifier des paiements et des transactions.

Le risque fiduciaire est aussi géré en entrant dans accord avec une institution hôte avec procédures internes certifiées et procédures d'exploitation.

**Niveau bas d'engagement politique d'Etats membres clés:** Bas niveau d'engagement politique sera atténué par la promotion d'un haut niveau de propriété du projet par la consultation appropriée avec des REC et des Etats membres.

